VOL. XXXII—No 47 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 15 MARS 1946 PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

Des catholiques trouvent que l'U.N.O. est une farce

"Le Conseil de sécurité a été une farce déplaisante." L'enseignement catholique a été ignoré.

LONDRES — Des observateurs catholiques commentant sur la première partie des délibérations de l'assemblée générale des Nations Unies tenue ici, trouvent que le Conseil de Sécurité qui constitue comme le coeur et l'âme de toute l'organisation, est devenu "une désagréable farce."

Jamais au cours des délibérations, les orateurs de la ONU n'ont invoqué le nom de Dieu. Jamais, pendant aucune assemblée tenue dans le but de discuter de l'avenir social du monde, n'ont-ils fait allusion aux méthodes sociales de la religion, ou même aux encycliques du Pape. Jamais la philosophie chrétienne n'a-t-elle été exprimée d'une façon franche et ouverte.

L'une des choses les plus remarquables à ce sujet fut que sur tant de délégués catholiques — dont quelques-uns évidemment ne sont catholiques que de nom — aucun d'entre eux, venus de tant de différents pays à majorité catholique, n'ont fait valoir les principes chrétiens.

Un correspondant du "Universe" dit que les assises de ce Congrès eurent comme caractéristiques frappantes la lâcheté et la basse complaisance de ses délégués catholiques. On n'y dit que la moitié de la vérité, parce que la vérité entière n'eut pas plu aux membres de l'Assemblée. Il affirma que la Russie avait travaillé inlassablement pour empêcher que l'ONU ne devienne une force.

Le "London Catholic Herald" déclare que les questions traitées par le Conseil de sécurité ne furent jamais " au point," et que les

(Suite à la deuxième page)

Peron victorieux en Argentine

BUENOS AIRES — L'Association des organisations professionnelles et culturelles, qui appuyait de Dr Jose-P. Tamborini, à la présidence du pays, a concédé la victoire au colonel Juan-D. Peron.

Peron a de nouveau augmenté son avance, dans la province de Tucuman. Cette province était favorable, jusqu'ici, à Tamborini. Le vote populaire a été de 2,630 pour Peron, et 2,585, pour Tamborini.

Peron a déjà obtenu 66 votes électoraux, et s'il conserve son avance, il aura remporté 216 votes électoraux. Il faut 189 votes électoraux pour remporter la victoire. Tamborini a recueilli 20 votes électoraux, et mène dans 140 districts. Ce total de 160 est de 29 de moins que le total requis pour obtenir la victoire.

Le gouvernement de coalition ne tiendrait plus en France

PARIS — Le gouvernement de coalition de trois partis en France traverse une crise et d'après des observateurs politiques la coalition se brisera bientôt.

Le malaise au sein des membres du Mouvement Républicain Populaire croit sans cesse et l'on est d'avis que la majorité d'entre eux sont en faveur de passer dans l'opposition pour se préparer aux élections générales qui auront lieu au printemps alors que l'Assemblée constituante aura terminé sa besogne.

Il y a de fortes divergences d'opinion entre les M.R.P. modérés et les autres deux partis de coalition, les socialistes et les communistes sur le projet de nationalisation de l'énergie électrique.

La mésentente existe aussi sur le projet de loi pour la constitution, que l'Assemblée a commencé à discuter. Vincent Auriol, président de l'Assemblée, a envoyé une lettre aux chefs de tous les groupes parlementaires leur demandant de faire un compromis sur la constitution.

Honneur



Le capitaine Fernand Viau, député libéral au fédéral pour le comté de St-Boniface, aura l'insigne honneur de proposer l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône aujourd'hui.

"La situation est plus grave qu'elle ne l'était avant Munich"

LONDRES — S. E. le cardinal Bernard Griffin a déclaré dimanche, devant 9,000 personnes réunies en la cathédrale de Westminster, que "la situation internationale est beaucoup plus périlleuse aujourd'hui qu'elle ne l'était avant Munich".

"Il n'est peut-être pas sans signification que le Saint-Siège et la Grande-Bretagne soient soumis aux attaques de la presse d'un pays qui s'est conduit magnifiquement dans la guerre et dont on espérait tant dans la cause de la paix. Nous sommes alarmés quand les pays pacifiques sont soumis les uns après les autres aux attaques de l'extérieur".

Le nouveau cardinal de Westminster a été lui-même mentionné dans un récent article de presse russe, qui lui reprochait d'avoir prononcé des discours pro-nazis.

N.D.L.R. — Un communiqué de la B.U.P. annonçait mercredi soir que la Russie loin de se rendre à la demande qui lui avait été faite par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne de retirer ses troupes de l'Iran avait envoyé dans ce pays de nombreuses troupes de renfort.

Prêt canadien de 1,250,000,000 à l'Angleterre

OTTAWA—Le Canada a consenti à la Grande-Bretagne un prêt de $1,250,000,000, a annoncé le premier ministre Mackenzie King en révélant certains des accords auxquels on en est arrivé à l'issue des pourparlers au sujet de cet emprunt.

Les conditions de l'emprunt sont identiques à celles de l'emprunt de $4,400,000,000 de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis, a dit M. King.

Ce prêt est entièrement nouveau et absolument sans rapport avec les $700,000,000 consentis sans intérêts à la Grande-Bretagne en 1942.

Le nouvel emprunt entraînera l'obligation de payer un intérêt de 2 p.c. à partir du 1er janvier 1951, et sera remboursable en 50 ans, à partir de la fin de 1951. Comme pour l'emprunt aux Etats-Unis un article prévoit le cas où des circonstances définies rendraient impossible le paiement immédiat des intérêts.

Commémoration d'un anniversaire du Saint-Père

CITE DU VATICAN — Une messe pontificale a été célébrée dans la chapelle Sixtine mardi, à l'occasion du septième anniversaire du couronnement de Sa Sainteté le pape Pie XII.

S.E. le cardinal Grégoire-Pierre Agagianian, d'Arménie, a chanté la messe en arménien en présence du pape, de 24 cardinaux et des divers corps diplomatiques.

Le pape a participé à la cérémonie et à deux reprises a répondu en arménien: "Paix à tous."

Accusés d'avoir trahi leur pays





Voici la photo de trois des accusés dans le complot d'espionnage. De gauche à droite: Mme Kathleen Mary Willsher, 40 ans, employée aux bureaux du haut-commissaire britannique au Canada; Edward W. Mazerall, 29 ans, accusé d'avoir transmis des secrets concernant le radar; et Mme Emma Woikin, 25 ans, préposée au code secret, qui a avoué avoir transmis des informations secrètes.

Il faut secourir l'Europe, dit le cardinal McGuigan

LONDRES — Le Canada et les Etats-Unis doivent faire davantage pour aider l'Europe pendant la période d'après-guerre, a déclaré la semaine dernière le cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto, à son arrivée ici de Rome.

"Les enfants surtout doivent faire l'objet de notre sollicitude puisqu'ils représentent la génération qui sera la plus touchée dans les années à venir," a dit le cardinal McGuigan.

Le dignitaire catholique romain, qui a reçu son chapeau rouge au consistoire du mois dernier, à la Cité Vaticane, est parti de Rome par avion le 8 dernier avec les cardinaux Bernard Griffin, archevêque de Westminster, Angleterre, et Norman Gilroy, archevêque de Sydney, Australie.

Leur départ de Rome a été retardé de deux jours par suite de la mauvaise température. Dans le groupe, il y avait aussi le chef d'escadrille J.-E. Cahill, aumônier catholique en chef du C.A.R.C. outre-mer.

Le Pape

Le cardinal McGuigan a rappelé une entrevue qu'il avait eue avec le pape à la Cité Vaticane et a dit: "Le pape connait bien le Canada. Il a mentionné avoir rencontré plusieurs soldats canadiens pendant la guerre et il prévoit un grand avenir pour notre pays, qu'il surveille avec intérêt."

Le cardinal a transmis un message d'adieu aux membres des forces armées canadiennes en Europe et leur a promis un "accueil enthousiate à leur retour prochain au pays."

Le prince de l'Eglise, archevêque de Toronto, le premier cardinal de langue anglaise dans l'histoire canadienne, est parti pour le Canada à bord de "l'Aquitania".

Spaak réussit à former un nouveau cabinet

BRUXELLES — Paul-Henri Spaak, politicien belge de carrière et président de l'Assemblée des Nations Unies, a réussi à former un cabinet socialiste qui, a-t-il dit, a été choisi pour sa capacité de diriger "un programme de reconstruction qui sera approuvé par tous les facteurs politiques belges."

M. Spaak, qui sera le troisième premier ministre belge depuis la libération, avait déjà échoué dans une tentative de former un cabinet de coalition entre socialistes, communistes et libéraux. Le parti social-chrétien, qui appuie le retour du roi Léopold, a également échoué dans une tentative de formation d'un cabinet.

On demande la liberté des petites nations

NEW-YORK — Lors d'une assemblée de l'Association connue sous le nom de "World Bill of Rights" et qui fut tenue ici, l'on formula des résolutions réclamant l'établissement de la vraie indépendance et sécurité des petites nations actuellement menacées de l'agression soviétique, ainsi que la répudiation de tous les engagements secrets pris par les Etats-Unis, à moins qu'ils ne soient ratifiés par le Sénat. Ces résolutions furent adoptées.

Les autres résolutions soumises à la Chambre spécifiaient (1) que celle-ci adopte une loi universelle déterminant les droits de chaque nation et qui serait acceptée par un pays avant qu'il ne fasse partie des Nations-Unies; (2) que le gouvernement répudie tout membre servant les intérêts d'un pouvoir étranger; (3) l'assurance d'un refuge pour les immigrants ou pour toutes les personnes qui ne veulent pas retourner dans leur patrie soumise à des conditions politiques intolérables.

Les Américains veulent la paix, et ils demandent à tous les peuples de s'unir à eux afin de la restaurer. Toute conférence de paix est inutile, à moins que dans les pays occupés par les Soviets ne soient établies la liberté de la religion et celle d'organiser des partis politiques et un gouvernement constitutionnel basé sur des élections libres tenues par vote secret, la liberté de parole, de presse, la sécurité pour tous les citoyens contre des arrestations illégales, l'emprisonnement ou la persécution infligées à cause de leurs convictions religieuses, politiques ou autres.

La question de l'Espagne sera soulevée à l'O.N.U.

LONDRES — Malgré l'opposition des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, la France ou la Russie soulèvera tout probablement la question de l'Espagne de Franco au conseil de sécurité des Nations unies, dont la prochaine session débutera le 21 mars prochain à New-York.

Si les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont manifesté leur intention de ne pas intervenir dans les affaires intérieures de l'Espagne, l'Union soviétique s'est ralliée par contre à la France en approuvant sa proposition de soumettre au conseil de sécurité le cas de l'Espagne comme une menace à la sécurité internationale.

MOSCOU — La **Pravda**, organe du gouvernement soviétique, a qualifié en fin de semaine "d'insuffisante", la déclaration que la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France ont adressée récemment au peuple espagnol pour l'inviter à renverser sans effusion de sang le généralissime Francisco Franco.

M. L. B. Pearson représentera le Canada

OTTAWA — Le premier ministre King a annoncé que M. L.B. Pearson, ambassadeur canadien aux Etats-Unis, dirigera la délégation canadienne à la 4e assemblée de l'UNRRA, qui aura lieu le 15 mars, à Atlantic City.

Le Cardinal McGuigan reçu par le Roi

LONDRES — Le cardinal James McGuigan, de Toronto, qui est arrivé à Londres vendredi de Rome, a été reçu par le roi à Buckingham Palace mardi en compagnie du cardinal Bernard Griffin, de Westminster et du cardinal Norman Gilroy, de Sydney, Australie.

S. E. le Cardinal Villeneuve chez le Pape

ROME — Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, a été reçu en audience privée par le Pape lundi. Le cardinal Villeneuve, qui assista au Consistoire, s'embarquera cette semaine à bord du "Santa Martha" à Naples, en route pour New-York.

Communistes dans le gouvernement des E.-U.

2,000 communistes seraient à l'emploi du gouvernement.

WASHINGTON — La Russie soviétique reçoit des informations secrètes sur la bombe atomique et d'autres renseignements (intelligence) importants de la part d'un groupe de 2,000 communistes qui occupent des positions dans le gouvernement américain, déclare un des officiers de la "National Catholic Welfare Conference", section du Bien-Etre social.

M. l'abbé John-F. Cronin, sous-directeur de la section d'action sociale de cette conférence, a dit que la pénétration communiste dans le gouvernement a été si profonde qu'une enquête publique "ferait sursauter le pays".

Il a dit que 130 de ces 2,000 prétendus communistes remplissent des fonctions importantes et peuvent influer sur la politique des départements fédéraux en question. Il a réclamé une enquête au département d'Etat où, selon lui, les communistes seraient particulièrement actifs.

M. l'abbé Cronin dit qu'il parlait en son nom propre et non pour son association.

Il prétend que la Russie a entrepris: 1) de détruire l'Empire britannique; 2) de dominer tout le continent européen y compris la France "où la doctrine marxiste est déjà propagée" et l'Espagne avec Gibraltar; 3) de s'infiltrer en Amérique du Sud.

Le cardinal Glennon est décédé samedi

DUBLIN, Eire — S. E. le cardinal John Glennon, archevêque de St-Louis, et l'aîné des cardinaux qui ont été sacrés il y a à peine deux semaines à Rome, est mort ici le samedi 9 mars, à 8 h. 51 (heure de Dublin), à la résidence de M. Sean O'Kelly, président de l'Eire. Il avait 83 ans. Sa disparition réduit le nombre des membres du Sacré Collège à 68.

Le cardinal Glennon était l'hôte de M. O'Kelly depuis son retour de Rome lundi dernier; il venait de recevoir le chapeau cardinalice des mains du Pape Pie XII. Le cardinal était en route vers son archidiocèse quand il se sentit subitement malade. Au cours de son séjour à Rome, il avait dû passer la grande partie de son temps dans ses appartements privés et se reposer du voyage et des fatigues inhérentes au consistoire. Dans le temps, son médecin déclara qu'il n'était pas gravement malade.

Le commodore Alphonse MacMahon, médecin qui a accompagné le cardinal au consistoire, a dévoilé peu après son décès que le cardinal avait souffert d'une légère congestion de poumons.

Le gouvernement irlandais, le corps diplomatique et l'Université de même que les étudiants du séminaire qu'il fréquenta avant d'être ordonné prêtre ont rendu lundi un dernier hommage à S. E. le cardinal Joseph Glennon en la petite chapelle du Collège All Hallows.

Mgr John P. Cody, chancelier de l'archidiocèse de Gellon de St-Louis, a célébré une messe de requiem. A cause de l'exiguïté de la chapelle le public n'a pas été admis, mais le peuple irlandais qu'il aima a eu l'occasion, à une messe publique chantée mercredi à Mullingar, d'honorer la mémoire de ce fils de l'Irlande qui s'éleva jusqu'au Sacré Collège.

Le président Sean T. O'Kelly et sa femme de même que le premier ministre et Mme Eamon de Valera ont représenté le gouvernement irlandais à la cérémonie qui s'est déroulée en la chapelle du Collège All Hallows. Quatorze prêtres et 200 séminaristes et leur directeur, M. l'abbé Thomas O'Donnell, avaient pris place dans le choeur de l'église.

Le corps du cardinal fut transporté à travers Dublin jusqu'au Collège All Hallows après avoir reposé en chapelle ardente pendant toute la journée de dimanche dans la salle d'apparat du palais présidentiel.



S. E. le cardinal J. Glennon

Lettre de Paris

Future constitution de la France

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Les travaux de la commission parlementaire chargée d'élaborer la future constitution de la France, qui doit être soumise à l'approbation de l'Assemblée constituante, puis acceptée par l'ensemble de la nation avant d'avoir force de loi, sont entrés dans une phase décisive. Après avoir musardé pendant de longues semaines, nos constituants semblent soudain animés du désir d'en terminer au plus vite avec la tâche qui leur a été confiée le 21 octobre dernier. Et comme cette ardeur paraît s'accompagner d'une plus grande sagesse, on peut augurer que l'assemblée sera très prochainement saisie de textes constitutionnels débarrassés d'un certain nombre de dispositions, précédemment adoptées, qui concourraient à donner à la future constitution française une allure monstrueuse et antidémocratique.

Le départ du général de Gaulle, dont la grande ombre effrayait si fortement les députés qu'ils avaient préparé à l'intention du premier résistant de France un poste de chef de l'Etat chargé de présider aux seules destinées des diners officiels, est à l'origine de ce revirement, encore accentué par le remplacement de M. Philip par M. Guy Mollet à la tête de la Commission de la Constitution. Les conceptions sages et réalistes de celui-ci ont pris le pas sur les théories nébuleuses—on peut espérer qu'elles le sont seulement en matière constitutionnelle—de celui qui est devenu le ministre des finances de la France.

D'autre part, les socialistes, les communistes et le M.R.P., qui disposent actuellement d'une large majorité, ont fort bien compris que seule une constitution logique et cohérente, tenant compte à la fois des aspirations nouvelles et des traditions politiques du pays, aurait des chances d'être ratifiée par le corps électoral. Dans le cas contraire, la prochaine assemblée élue aurait à reprendre le travail, et personne ne peut affirmer qu'elle

[Suite à la septième page]

EN SASKATCHEWAN

"La C.C.F. fidèle à ses promesses préélectorales"

M. W. Lloyd annonce une nouvelle ère en éducation. Les mesures du gouvernement critiquées par l'opposition.

REGINA — M. Phelps, ministre des ressources naturelles, a pris la mouche. Enervé par les critiques de l'opposition, il a déclaré que le gouvernement était fidèle aux promesses préélectorales de 1944. Il a même lancé un défi aux membres de l'opposition, qu'il appelle des saboteurs de la paix: "Si l'opposition le désire, nous sommes prêts à convoquer une consultation populaire..."

Les libéraux en général, et l'opposition de la Saskatchewan en particulier, essaient de saboter tout programme de reconstruction et de réforme sociale, non seulement en notre province mais dans le Canada. L'opposition critique le gouvernement, parce qu'il hypothèque les compagnies, dit-il. J'espère qu'il viendra un temps où nous n'aurons pas à hypothéquer ces compagnies. D'ailleurs, ajoute-t-il, ces compagnies ne sont pas nécessaires dans l'organisme social.

Education

M. W. Lloyd, ministre de l'instruction publique, annonce une nouvelle ère en éducation, un nouveau "deal", et ce nouveau "deal" c'est le présent gouvernement qui est en train de l'inaugurer... Le "deal" dont parle le ministre est sans doute l'institution en Saskatchewan des Grandes Unités Scolaires... Or, ce "deal" n'est pas nouveau dans l'Ouest. L'Alberta l'a inauguré bien avant le parti C.C.F. Le ministre affirme que l'opposition exagère lorsqu'elle avance que les taxes ont

[Suite à la septième page]

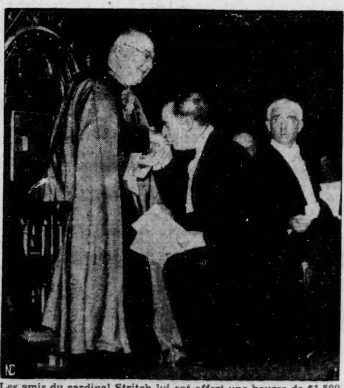
Des savants seraient aussi impliqués

WASHINGTON — Le représentant Karl Mundt, républicain du South Dakota, a prétendu récemment que "certaines sociétés de savants" sont peut-être impliquées dans les efforts d'un présumé groupe d'espions russes pour obtenir les secrets de la bombe atomique aux Etats-Unis.

Arrivée des cardinaux américains aux Etats-Unis







Des réceptions enthousiastes ont marqué l'arrivée aux Etats-Unis des trois nouveaux cardinaux américains. Des milliers de personnes de toutes les croyances se sont empressées d'offrir leurs hommages aux nouveaux princes de l'Eglise. On remarque à gauche S. E. le cardinal Samuel Stritch, archevêque de Chicago, et le maire de cette ville, M. Edward J. Kelly, qui est lui-même un catholique; au centre, S. E. le cardinal Edward Mooney, archevêque de Détroit, salue la foule; à droite, S. E. le cardinal Francis Spellman et le maire de New-York, M. William O'Dwyer. Les amis du cardinal Stritch lui ont offert une bourse de $1,500,000 qui seront employés aux oeuvres d'apostolat et de charité. A New-York une foule de plus de 2,000,000 de personnes s'était rassemblée pour souhaiter la bienvenue au cardinal Spellman.

Adieux et remerciements



M. l'abbé E. Lavoie remercie ses paroissiens de la coopération qu'ils ont toujours apportée dans toutes les entreprises paroissiales et leur dit toute la reconnaissance qu'il leur garde pour ces magnifiques cadeaux qu'ils lui offrent.

Voeux de gratitude



Son Honneur le juge Louis-Philippe Roy offre à M. l'abbé E. Lavoie les voeux et les remerciements des paroissiens et des amis.

Présentation des cadeaux



M. Raymond Roy, président du Cercle Ouvrier, présente à M. l'abbé E. Lavoie deux chèques, l'un au nom des paroissiens et l'autre au nom d'un groupe d'amis.

Quelques-unes des personnes qui y assistaient



On remarque sur cette photo de gauche à droite, M. Georges Marcoux, M. l'abbé E. Hébert, M. Arthur Lane, S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque-coadjuteur, M. l'abbé E. Lavoie.

(Photo Albert Mousseau, St-Boniface, Man.)

ST-BONIFACE

Oeuvre de secours à la France

Nos plus sincères remerciements pour dons de vêtements s'adressent cette semaine à deux comités de l'A.C.F.C. de la Saskatchewan: celui de Forget pour un envoi de quatre cartons expédiés par les bonnes Religieuses de Notre-Dame de la Croix, et celui de Victoire pour deux cartons expédiés par l'abbé Alex. Paradis; à Mme D. Paquette, de Pinewood, Ont., pour une grande boîte de bons vêtements et une autre de produits alimentaires; à Mme E. Houde et les dames de St-Norbert pour leur colis hebdomadaire de confections et tricots; à Mme Berthiaume, de Winnipeg, pour deux cartons; à Mme N.-O. Callède, de Matlock, pour de mignons articles de bébés qu'elle nous a tricotés, enfin à la personne de La Salle qui nous a fait parvenir deux cartons de vêtements en bon état. A tous ces cercles, et leurs donateurs, à toutes les personnes qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à ces précieux envois, nous redisons notre profonde reconnaissance. Nous aimerions que le nom des donateurs soit toujours écrit sur les cartons afin de pouvoir l'inscrire dans nos livres avec leurs contributions. Nous respectons toutefois l'anonymat de certaines personnes qui le désirent: qu'elles veuillent cependant trouver ici notre vive appréciation pour leurs dons.

Nous venons de terminer quatre nouvelles caisses; avec les deux de la semaine dernière, nous avons donc un envoi de six caisses prêtes pour l'expédition: nous en attendons l'avis de Montréal où nos listes rédigées ont été adressées. Cet envoi comprend presque tous les colis reçus dans le courant de février, ainsi que plusieurs articles revenus du nettoyage et les centres suivants y sont représentés: St-Boniface et Winnipeg, La Broquerie, St-Lazare, La Salle, St-Norbert, St-Adolphe, Notre-Dame de Lourdes, du Manitoba; St-Brieux, Vonda, North-Battleford, Meadow Lake, Forget et Lebret, de la Saskatchewan; ainsi que Pinewood de l'Ontario. Les six caisses contiennent 1164 articles dont la valeur a été conservativement estimée à $773.53. Cette semaine, nous espérons terminer l'envoi de St-Boniface, avec les chaussures réparées, et les vêtements revenus du nettoyage les premiers jours de la semaine. D'ici peu, il y aura donc 21 ou 22 caisses qui partiront de Winnipeg pour s'acheminer vers la France.

Veuillez faire parvenir tout don ou colis à Mme Pauline Boutal, 322 rue Main, Winnipeg.

Mme ANTOINE GRIVEAU

Récupération du "Patriotic Salvage Corps"

Les profits nets réalisés par le "Patriotic Salvage Corps" durant les mois de février, mars, avril et mai 1946 seront employés à acheter et à équiper des terrains de jeux dans Winnipeg et St-Boniface.

En raison du manque sérieux de certains produits on recommande fortement à tous les citoyens de conserver les articles suivants: gras, métaux, guenilles, journaux et revues.

Le plan que le Service de Récupération se propose de suivre mérite votre encouragement. Si vous le lui accordez, il pourra plus facilement procurer à vos enfants, cet été, des lieux d'amusement où ils seront en sûreté et où ils se recréeront bien.

"Epargnez pour la récupération."

La journée de la récupération à St-Boniface est fixée au dernier jeudi de chaque mois.

Desserte du Précieux-Sang

Rapport de la partie de cartes des messieurs de la paroisse:

En charge: MM. V. Labelle, R. Collette, S. Tremblay, L. Poirier, Champagne.

1er prix des cinq mains, gagné par Mme Quennell.

2e prix des cinq mains, gagné par Mmes R. Collette, A. Lane, M. Riggs.

3e prix des cinq mains, gagné par Mme J. Roy.

4e prix des cinq mains, gagné par M. C. Ste-Marie.

Prix d'entrée, gagné par Mme C. Darling.

Prix de consolation, gagné par M. Noël Desrochers.

Prix du pool, gagné par Mme C.-H. Bélanger (151 points), M. Riggs (151 points).

Rafle, gagné par M. V. Desrochers.

Les organisateurs de cette partie remercient sincèrement tous les donateurs qui sont: M. le curé Robert, M. Raymond Gravel, M. V. Fontaine, M. R. Collette, M. S. Tremblay, M. H. Levasseur, M. J. Bouchard (barbier), M. H. Musso; ainsi que tous ceux qui ont participé à leur magnifique succès.

La partie de cartes du 15 mars est organisée par Mmes R. Gravel, J.-O. Brunet et S. Tremblay, ainsi que par quelques autres dames de la paroisse.

Décès

Le mardi 12 mars eurent lieu les funérailles de M. Joseph Plante de cette paroisse. Le défunt, originaire des Trois-Rivières, était âgé de 69 ans, et résidait dans l'Ouest depuis environ 50 ans.

Il laisse dans le deuil, son épouse (née Henriette Leclair), trois fils, Joseph-X., Marcien et Albert, ainsi que deux filles, Mme Arthur Morrissette, de St-Charles, et Mme Léonard Bruneau, de Pine Falls.

Les porteurs étaient: Jos.-X. Plante, Charles Leclair, Archie Morrissette, William Gladu, Jos. Leclair.

• • •

La famille Masson apprit récemment le décès de M. l'abbé Louis Masson, recteur à Hénon, France. Le défunt était âgé de 70 ans.

• • •

Une famille de St-Boniface a bien voulu faire parvenir un don de $20. Merci sincère à tous nos bons amis qui aident si efficacement la cause catholique et française.

• • •

Le R.P. Faure, S.J., visiteur des écoles, fit la visite de notre école le vendredi 8 mars et se montra satisfait du travail accompli par les institutrices. Personne ne sera surpris d'apprendre que les enfants qui entrèrent à l'école le 8 janvier dernier venaient de huit écoles différentes.

Remerciements

La famille J. Plante remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son deuil, soit par l'offrande de messes, bouquets spirituels, fleurs, etc.

Baptêmes

Le 3 mars—Douglas-Arthur, né le 5 janvier, fils d'Arthur Bartlette et de Marianne Lacharité. Parrain, Léo Bartlette; marraine, Flora Bartlette.

Le 3 mars—Diane-Marie-Edna, née le 13 février, fille de Joseph Bartlette et de Jaqueline Sanche. Parrain, Robert Sanche; marraine, Edna Wice.

Le 3 mars—Robert-Brian, né le 23 février, fils d'Eugène Lavallée et de Betty Tucker. Parrain, George Tucker; marraine, Mary Tucker.

Le 3 mars—Joseph-Wilfrid-Ernest, né le 25 février, fils de Léo Vandal et de Cécile Carrière. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Carrière.

Le 3 mars—Louis-Joseph-Majorique-Rosaire, né le 2 mars, fils de Rosaire Desrosiers et d'Alice Laurendeau. Parrain, Pamphile Laurendeau; marraine, Ernestine Laurendeau.

Le 3 mars — Marie-Annette-Noëline, née le 28 février, fille d'Eugène Leclerc et de Joséphine Hupé. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Leclerc.

Le 4 mars — Joseph-Paul-Ronald, né le 1er mars, fils de Guillaume Ferland et d'Alma Bourbonnière. Parrain et marraine, M. et Mme Laura Bourbonnière.

Traitresse



Pour la première fois dans l'histoire de la Norvège, une femme est accusée d'avoir trahi son pays. **Mlle Aud Maggie Anderson** qui apparait sur cette photo vient d'être traduite en cour à Oslo, Norvège. Elle est accusée d'avoir communiqué des renseignements importants aux Allemands.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous, quels sont ceux qu'il n'est permis de voir qu'à certaines conditions, quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI

Quelques films à l'affiche cette semaine

What Next, Corporal Hargrove?	I
Our Vines Have Tender Grapes	I
Radio Stars on Parade	I
The Girl of the Limberlost	I
The Gay Senorita	I
Wagon Wheels Westward	I
A Night to Remember	I
The Daltans Ride Again	I
The Lost Weekend	II
The Madonna's Secret	II
Cover Girl	II
The Housekeeper's Daughter	II
Madonna of the Seven Moons	II
Johnny Angel	II
The Dolly Sisters	III
Scarlet Street	III
Eternally Yours	III

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

Des catholiques anglais trouvent que l'O.N.U. a été une farce

(Suite de la première page)

deux problèmes très importants de la famine et de la persécution ne furent pas même discutés.

Andrew Forbes fait remarquer dans le "Catholic Times" que le discours de Staline radiodiffusé avant les élections, constituait un commentaire "glacial" sur l'ONU. S'il eut attaché quelque importance à cette organisation, ou s'il eut désiré que les Soviets la considèrent comme étant une base de paix, il aurait appuyé davantage sur la part que la Russie se proposait de prendre dans cette entreprise — ce qu'il ne fit pas.

Le "Times" souligne le fait qu'aucune mention ne fut faite dans la presse au sujet des déclarations de Pie XII dans sa récente encyclique sur la persécution religieuse en Ukraine. "Nous ne pouvons concevoir hypocrisie plus cynique," dit le Times. "Pas une voix ne s'est élevée pour demander aux délégués ukrainiens présents, ce qui se passait dans leur propre pays."

Vient de paraitre

La santé pour tous

par Louis TURGEON.

1945, 19 cm, 284 pages. $2.00. Les Etudes de la Nature Humaine, Enr., 8, rue Dickson, Québec.

Comme le dit très bien le préfacier, le R. P. Pascal: "Tous, les pauvres comme les riches, ont le droit de connaitre ce code de lois naturelles rédigées par la Providence pour entretenir la santé du corps, comme tous ont le droit et le devoir de connaître les lois divines qui doivent orienter les âmes vers leur fin céleste et éternelle". Et c'est bien le dessein de M. Turgeon, diététicien émérite, de mettre sa science à la portée de tous. "Il est de la plus haute importance, affirme-t-il, de connaître à fond la question alimentaire. Le présent ouvrage tentera un effort sérieux de ce côté. On se rendra compte, toutefois, qu'il ne s'agit pas ici d'un traité sur les calories et les vitamines, mais plutôt de l'exposé d'un système préconisant de nouvelles méthodes, irrévocablement fidèle aux lois de la Nature". Qu'on veuille croire qu'il ne s'agit pas ici de recettes de charlatan. Tout est fondé sur une science sérieuse et parfaitement maitrisée. S'alimenter rationnellement, c'est tout simplement choisir les aliments dont les coonstituants chimiques correspondent au tempérament chimique de l'individu qui les absorbe. Qu'on lise le livre et on verra ce que cela veut dire. Rien de rébarbatif dans l'exposé qui avance par étapes graduées d'où procède la lumière. Livre convainquant agréable même par son humeur contenue. Livre pour large public et qui devrait atteindre au grand succès.

Père HILAIRE, o.f.m. cap.
Le Messager de St-Antoine.

Un Juif dit que Hitler a gagné la guerre

JERUSALEM — Le Dr Chaim Weizmann, président de l'Organisme sioniste mondial et chef de l'Agence juive pour la Palestine, a déclaré qu'en "autant que les Juifs sont concernés" Adolf Hitler a "gagné la guerre."

Le Dr Weizmann a fait cette déclaration devant le comité anglo-américain d'enquête sur le problème juif. Il a passé deux heures à présenter le point de vue juif et deux autres heures à répondre aux questions.

Déclarant que le peuple juif craignait des attaques similaires à celles qui ont eu lieu en Europe au cours de la dernière décennie, le porte-parole sioniste a lancé un appel en faveur d'un état national juif en Palestine.

Directives contre la neutralité religieuse

Devant le danger croissant de la neutralité dans les oeuvres, plusieurs évêques de la province de Québec ont cru devoir rappeler la doctrine de l'Eglise sur ce sujet et mettre leurs fidèles en garde. Après les lettres des évêques de Sherbrooke et des Trois-Rivières, vint la récente et opportune mise au point du nouvel archevêque de Rimouski à propos des coopératives: "Qu'on ne croie pas tout sauver en faisant de subtiles distinctions entre la neutralité et la non-confessionnalité des oeuvres. On s'apprête par là à faire le jeu de tous les clubs neutres que la franc-maçonnerie a systématiquement distribués parmi nous pour tenter de faire l'éducation sociale de nos adultes dans l'atmosphère de la neutralité et avec un grand respect apparent de toutes les confessions religieuses". Puis ce fut l'important communiqué de S. E. le cardinal archevêque de Québec que publièrent les journaux. Et voici en date du 1er mars dernier, des directives bien nettes de l'évêque de Valleyfield.

Tous ces documents ne font que reprendre, en y ajoutant les précisions nécessaires, suivant les circonstances et les endroits, la déclaration du Concile plénier de Québec: "A côté des sociétés formellement défendues par l'Eglise, il en existe d'autres sur lesquelles ne pèse pas une pareille condamnation, mais qui doivent être tenues pour suspectes par les catholiques. Ce sont toutes les sociétés d'ordre économique ou moral, qui font profession de neutralité religieuse, ouvrent leurs rangs aux hommes de toutes croyances, mettent toutes les religions sur le même pied de complète égalité, et que pour ces motifs on appelle sociétés neutres;... elles sont rarement inoffensives et causent presque toujours de graves préjudices aux catholiques qui s'y enrôlent. C'est pourquoi nous jugeons à propos de vous donner ici un solennel avertissement, et de vous répéter ce que Léon XIII disait aux évêques des Etats-Unis: "Il faut fuir ces sociétés suspectes et dangereuses".

Radio-Saint-Boniface

On est prié d'envoyer à Radio-Saint-Boniface les corrections que l'on voudra faire faire dans les listes de perception de Radio-Saint-Boniface.

Partialité des agences de presse

Un de nos évêques dénonçait récemment les mensonges des agences de presse internationales en faveur des régimes de gauche. Presque tous les jours nous pourrions relever des exemples de cette partialité. Ainsi tout récemment un de nos journaux publiait une longue dépêche, tout à l'éloge de l'administration et de l'armée russes en Allemagne. Or le même jour paraissait en première page, dans le Catholic News de New-York, sous la plume de son envoyé spécial, un récit détaillé "du régime de violence, de mort, de famine, de meurtre, de rapines que l'armée d'occupation soviétique a instauré en territoire allemand".

NOTICE TO CREDITORS

In the matter of the estate of Moise Breland late of the Village of Ste. Rose du Lac in Manitoba, Retired, deceased.

All claims against the above estate must be filed with the undersigned at 613 McIntyre Block, Winnipeg, Manitoba, on or before the 15th day of April, A.D. 1946.

L. A. REGNIER,
Solicitor for Exirine Breland,
Administratrix.

AVIS est présentement donné que la Rupert's Land Trading Company appliquera au Parlement du Canada à sa prochaine session, pour un Acte amendant un Acte pour incorporer Révillon Frères Trading Company, Limited, Chapitre 143 des Lois du Canada pour 1912, amender par un Acte respectant Révillon Frères Trading Company, Limited, et de changer son nom à Rupert's Land Trading Company, Chapitre 62 des Lois du Canada pour 1938, en amendant et en agrandissant les pouvoirs de la Compagnie en respect d'achat, d'acquisition, de possession, de vente, de louage ou autrement disposant de propriété réelle et personnelle, et en autorisant la Compagnie à acquérir, acheter, vendre et traiter en terres minérales, bails et commissions, et paiements semblables survenant de la production ou de l'usage de ces terres ou autre intérêt compris, et d'acquérir, d'acheter, de louer, de tenir et d'opérer les pouvoirs d'eau, le gaz, l'huile, et n'importe quelle autre substance, et travaux incidentals à cela, pour le propos de développer, de produire et de vendre lumière, chaleur et pouvoir.

Daté à Winnipeg le 5 mars 1946.

ALLAN, LAIRD, MAC INNES,
MILNE & BURBIDGE,
Solliciteurs pour la Compagnie,
400 Victory Building,
Winnipeg, Manitoba.

Arrestation d'espions communistes à Berlin

BERLIN — Les autorités militaires américaines ont arrêté 12 communistes allemands à Berlin sous l'accusation d'avoir transgressé les ordres du gouvernement militaire et d'avoir cherché à augmenter leur pouvoir politique en intimidant les fonctionnaires allemands locaux.

Un informateur très sûr a divulgué ces arrestations et laissé entendre qu'on appréhendait un groupe considérable de communistes qui se livraient au terrorisme.

Les Américains ont insisté pour que les Russes arrêtent Raddatz dès qu'ils eurent appris que le chef communiste se servait de ses fonctions officielles au service municipal de bien-être pour encourager le projet de fusion des partis communiste et socialiste.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE	LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondée en 1913	Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens du Manitobe	Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
WINNIPEG, MAN.	PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941.
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Telephone 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Les cinquante années de journalisme de M. Omer Héroux

On vient de commémorer, parmi les intimes du **Devoir**, les cinquante années de journalisme de M. Omer Héroux. Cet événement dépasse les cadres habituels et prend les proportions d'une affaire nationale, et les groupes minoritaires, depuis l'Acadie jusqu'à la Louisiane et depuis la Nouvelle-Angleterre jusqu'au Nord-Ouest canadien sentent le besoin de se joindre au groupe du Québec pour dire à M. Héroux toute leur reconnaissance et leur attachement. Car personne ne nous aura fait sentir mieux que M. Héroux notre solidarité et notre interdépendance.

Le **Devoir** est né d'une situation politique bien connue. Ses fondateurs voulaient un organe franc et libre, une tribune d'où ils pussent dire leur pensée sans crainte. C'était entrer dans la noble et grande tradition du journalisme véritable, celui qui sert d'abord les intérêts de la vérité et de la liberté. M. Héroux fut de ces premières heures. Il venait au **Devoir** avec de précieuses années d'expérience mais il y apportait surtout un ensemble de qualités humaines et de vertus sociales qui en ont fait un ouvrier extrêmement précieux et un animateur sans égal.

Il en est parmi nous qui parlent souvent de l'échec nationaliste de 1916 et qui se plaisent à répéter qu'il est impossible de constituer au Canada un parti politique indépendant et véritablement national. Peut-être ont-ils partiellement raison. Peut-être surtout sommes-nous enclins à donner aux luttes politiques une importance trop grande sans nous soucier suffisamment de ce qui précède les campagnes électorales et surtout de ce qui les suit. Peut-être, nous de langue française, sommes-nous les victimes de notre propre atavisme et de notre tempérament: cette fidélité à des partis politiques élevée jusqu'à une espèce de mysticisme; cette absence de civisme une fois les élections finies et la confiance enfantine que l'on place dans nos hommes publics qui deviennent dès lors les distributeurs des largesses gouvernementales; cette crainte des responsabilités et des conséquences d'un geste ou d'une attitude. Tout cela les fondateurs du **Devoir** ont dû le rencontrer dès les débuts et ils ont dû s'apercevoir que le problème prenait des proportions beaucoup plus vastes qu'une campagne politique, fut-elle la plus justifiée. Il s'en est suivi que le **Devoir** a durant toutes ces longues et difficiles années graduellement exercé son influence dans le sens de l'éducation et de la formation au véritable civisme. Son action s'est en somme orientée de plus en plus dans le sens des valeurs spirituelles.

Non pas que le **Devoir** soit resté sans prestige politique. Des statistiques recueillies il y a quelques années démontrent qu'il est le journal français le plus souvent cité à la Chambre mais son rôle est avant tout de former les esprits en éduquant et renseignant. Au-dessus des contingences immédiates, il essaie de faire connaître et accepter les principes sociaux qui sont le gage de durée et de survie. M. Héroux aura été un des principaux ouvriers de ce mouvement de redressement politique et social. L'historien et le sociologue retrouveront les signes de sa profonde influence au cours de ces quarante années.

Il est un domaine qui nous est d'intérêt spécial. C'est que, comme nous l'avons dit plus haut, M. Héroux a été chez nous un des ouvriers du rapprochement français qui se fait depuis ces dernières années et qui semble vouloir prendre une nouvelle ampleur. M. Héroux a travaillé de toutes ses forces à cette unification de nos âmes et de nos pensées, et cela de deux manières: en prenant la défense politique des droits attaqués et menacés et en encourageant tous les mouvements, toutes les manifestations de vie culturelle et d'esprit français chez les groupes minoritaires. Personne ne s'est plus et mieux intéressé à toutes nos entreprises, si modestes aient-elles été, que ce journaliste surchargé de besogne et de tracas. Tout ce qui pouvait contribuer à enrichir notre patrimoine: histoire, sociologie, action nationale, langue, tout cela recevait l'appui de M. Héroux, et grâce à son prestige personnel et au rayonnement du journal, ces entreprises, souvent assez modestes, étaient élevées à une hauteur inespérée et en recevaient une espèce de dédicace et de consécration.

Il n'est donc que juste que les Canadiens français de tout le pays s'unissent en une commune pensée de reconnaissance envers ce bon et fidèle serviteur. A ce concert de louanges la minorité manitobaine sera heureuse d'associer sa voix et nous savons déjà que ce souvenir, doublé d'une prière, sera particulièrement agréable à ce vieux journaliste, l'une de nos gloires les plus pures par son superbe talent, son désintéressement et l'ampleur de ses horizons.

Antoine D'ESCHAMBAULT, ptre.

Intervention opportune de M. Préfontaine

La Chambre manitobaine a été témoin la semaine dernière d'un échange de vues révélateur entre deux députés de la coalition relativement à la question du divorce.

Un bill présenté par l'hon. James McLenaghen en a fourni l'occasion. On sait que le procureur provincial veut faire amender le "Manitoba Evidence Act" dans le but de permettre au mari ou à la femme de témoigner dans les demandes de divorce causées par la naissance illégitime d'un enfant.

M. Thorvaldson, coalitionniste de Winnipeg, a profité de l'occasion pour réclamer une législation plus "libérale" à l'égard du divorce. "Non seulement je veux que l'amendement soit accepté, mais je crois qu'il est temps que le gouvernement provincial répudie ces lois de divorce banales et démodées". Il faudrait, d'après M. Thorvaldson, que le divorce soit rendu plus facile au Canada, que les motifs pour lesquels il est accordé soient plus nombreux, comme en Angleterre, aux Etats-Unis et en Europe. Quoiqu'opposé au laxisme de certaines lois dans quelques pays, M. Thorvaldson déclara qu'il croyait que le Canada était bien en retard sur les autres pays avec sa législation sévère...

M. Edmond Préfontaine, coalitionniste de Carillon, crut devoir intervenir dans le débat pour répudier les propos tenus par M. Thorvaldson. "Peut-être, déclara-t-il, que les législatures provinciales pourraient s'occuper de la question du divorce, mais pour ma part, si elles s'en occupent, ce devrait être pour rendre le divorce plus difficile à obtenir, sinon l'abolir complètement. Les pionniers du pays s'épousaient "until death do us part". Le mariage autrefois était une chose sainte. Aujourd'hui la sainteté du mariage n'est à peu près plus reconnue. Nos journaux sont remplis de cas de divorce; ils nous montrent comme des héros et des héroïnes des gens ayant obtenu leur troisième ou quatrième divorce. Pour ma part je crois que c'est un mal social. Je crois que si nous devions nous occuper du divorce, — chose dont je doute fort, — ce serait dans le sens que je viens d'indiquer".

L'intervention de M. Préfontaine a été très opportune. Le fléau du divorce alarme actuellement tous les esprits sérieux. Le temps est mal choisi pour le rendre plus facile.

L'expérience aurait dû apprendre à M. Thorvaldson et à ses semblables que toute mesure qui tend à faciliter l'obtention du divorce augmente le nombre des dissolutions matrimoniales.

Ainsi jusqu'en 1918 il fallait recourir au Sénat pour obtenir un divorce, ce qui occasionnait de longues et difficiles procédures. Depuis, la législation est devenue plus "libérale". Aussi le nombre des divorces est-il passé de 114 en 1918 à 3,263 en 1943.

Si nous ne voulons imiter nos voisins du sud et ridiculiser l'institution divine du mariage, il faudrait supprimer entièrement le divorce chez nous ou au moins le rendre de plus en plus difficile à obtenir. En facilitant les recours on augmente automatiquement les divorces.

Il faut savoir gré à M. Préfontaine d'avoir rappelé à ses collègues cette vérité élémentaire. Pour notre part nous sommes heureux d'enregistrer cette défense de l'institution divine du mariage.

L. L.

La Russie a trouvé la formule

Le Communisme a une formule très simple pour régler le chômage, paraît-il. Lorsqu'un homme se trouve sans travail durant quelque temps les autorités soviétiques l'expédient dans un camp de travaux forcés d'où il revient rarement.

Le professeur F. H. Underhill de l'Université de Toronto a la réputation d'être un intellectuel très versé dans les systèmes socialistes et communistes, puisqu'il a des tendances très prononcées vers la gauche et qu'il est un critique indomptable des régimes impérialistes et capitalistes. Or, en dépit de ses idées radicales, il écrit dans le "University of Toronto Quarterly", à l'occasion d'une analyse de deux livres sur la Russie, qu'il y a probablement dix millions de Russes aux travaux forcés. Il ajoute que ces Russes prennent le chemin de ces camps par le simple procédé du chômage. Si un ouvrier est surpris trois fois sans occupation, automatiquement il est envoyé dans des centres de concentration, au dur labeur, d'où il ne revient jamais...

Si les Etats-Unis et le Canada mettaient en vigueur une telle formule, bien des grévistes encombreraient les camps des forçats... Heureusement que nos législateurs s'inspirent d'une politique moins barbare. Naturellement cette attitude n'absout pas les législateurs qui négligent d'améliorer le sort social des masses; elle ne justifie pas non plus les abus du capitalisme non plus que les exigences parfois outrancières de certaines associations ouvrières, qui favorisent malheureusement l'éclosion en terre américaine de la mauvaise semence du communisme...

Nous aimerions savoir ce que pensent de cette méthode nos admirateurs du système russe qui sont toujours à chanter sur les toits qu'il faut en tout copier ce qui se fait en Russie... Est-ce que nos ouvriers, qui ont le droit d'exprimer publiquement leurs griefs et la liberté d'exiger jusqu'à un certain point un redressement de leur salaire, seraient en faveur de la façon d'agir du gouvernement communiste? Sûrement non! Ce n'est certes pas une solution raisonnable, c'est tout simplement de l'esclavage...

Ceux qui rêvent d'établir une réplique du régime soviétique au Canada devraient aller voir ce qui se passe là-bas, s'il est possible toutefois de percer le voile qui cache les agissements des chefs communistes aux yeux des visiteurs.

Une politique qui repose sur les principes de la lutte des classes, de l'athéisme et du matérialisme le plus dégradant ne saurait apporter au peuple le bonheur et la paix... Seules, les doctrines qui s'inspirent de la charité et de la justice, quelles que soient les formes de gouvernement: monarchie, république, dictature, démocratie, peuvent soulager les peuples et leur donner un espoir de restauration véritable; seul le christianisme sincèrement appliqué dans la plénitude de son essence peut donner au monde des gouvernements vraiment dignes de la personne humaine.

J. V.

Nouveaux timbres-poste italiens



De nouveaux timbres-poste italiens viennent d'être émis pour commémorer l'organisation d'un vaste camp de réfugiés polonais à Barletta et Trani, Italie. Cette nouvelle émission a été encouragée par la section des Services de guerre de la "National Catholic Welfare Conference" dont on voit l'emblème sur certains timbres.

Billet du vendredi

Martine Juillet, fille du roi

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

On constate chez nous un véritable renouveau du roman. Une demi-douzaine d'ouvrages paraissent en quelques mois, dont aucun négligeable absolument. Leur trait commun, et excellent, c'est de traiter de choses canadiennes, et même canadiennes-françaises. Quelques exemples: **Le Survenant**, de Germaine Guèvremont, et les îles typiques de Sorel; **Bonheur d'occasion**, de Gabrielle Roy, et le monde ouvrier de Saint-Henri; **Poudre d'Or**, d'Hervé Biron, et les Canadiens français dans les champs aurifères de la Californie. On ne peut dire parfaits ces ouvrages, ils ne le sont pas. Le mieux écrit semble celui de Mme Guèvremont; le plus dense, celui de Gabrielle Roy; le plus original quant au thème, celui de Biron. Mais aucun ne satisfait pleinement. Ils manquent d'atmosphère, souffrent d'une composition trop lâche, ou soulignent l'insuffisante préparation des romanciers. Aucun des trois ouvrages nommés ne marque de la sûreté de langue, reflétant des études et des connaissances approfondies de français. Le malheur: on bâcle trop rapidement. On s'improvise en somme romancier, quand le roman est des genres littéraires le plus difficile, avec le théâtre. Et nos collèges, nos universités,—il faut l'admettre,—enseignent assez peu la technique du conte, de la nouvelle, du roman, de tout ce qui a trait aux oeuvres de fiction. Les jeunes écrivains se doivent débrouiller seuls, ce qui explique les faiblesses des uns, les déficiences des autres. Ce qui souligne aussi l'immense mérite de ceux qui atteignent à des résultats dépassant l'ordinaire moyenne. Sous certains angles, il faut plaindre nos romanciers, et sous d'autres les admirer beaucoup.

★

Ces réflexions s'appliquent à **Martine Juillet, fille du roi** (1), que nous offre Pierre Benoit. Non pas l'académicien, mais un compatriote montréalais, aujourd'hui fonctionnaire à Ottawa, qui a ce courage ensemble de s'appeler Pierre Benoit et d'écrire des livres. Pluriel ici intentionnel, car l'auteur en est à son troisième volume. On lui doit déjà **La Vie inespérée de Jeanne Mance**, biographie, et un premier roman, **Le Sentier couvert**. Les préoccupations de Benoit s'avèrent nettement historiques. Et l'histoire de l'ancien Montréal l'intéresse plus qu'aucune autre. Son dernier ouvrage, qui n'est pas quelconque, vise à reconstituer la Ville-Marie des débuts, alors poste avancé des Français à l'intérieur d'une Amérique incomplètement connue. Martine Juillet est une de ces filles pauvres, habituellement orphelines, que le Roi de France prenait sous sa protection et envoyait au Canada pour s'y établir, et contribuer en somme, avec le temps, à peupler la colonie naissante. Arrivée à Montréal peu après le fondateur lui-même, M. de Maisonneuve, Martine vit d'abord au fort construit sur les ordres du gouverneur, M. d'Ailleboust, et dans l'ombre, si l'on peut dire, de Marguerite Bourgeoys et de Jeanne Mance. Elle finit par épouser un colon, Nicolas Guillaumin, dit le Nivernais, et le ménage élèvera sur une terre qui donne sur le fleuve, à force de travail échinant et dans la crainte incessante des Iroquois, une nombreuse famille. Le fils aîné deviendra prêtre, une des filles religieuse, et les autres enfants, et leurs enfants après eux, prendront tour à tour leur place dans la société naissante de la future métropole.

★

Pierre Benoit raconte l'histoire de la famille Guillaumin pendant près d'un demi-siècle, à partir de 1654-55. Il le fait avec beaucoup de bonheur, dans un cadre historique qu'il reconstitue aussi rigoureusement que possible. Il met habilement en scène, avec leurs caractères particuliers, Maisonneuve lui-même, Marguerite Bourgeoys et Jeanne Mance, Dollier de Casson, Cavalier de La Salle, Nicolas Perrot, le Huron Kondiaronk, pour ne nommer que quelques-unes des grandes figures de cette lointaine époque. Le roman lui-même présente peu d'intrigue. Il raconte uniment la vie des ancêtres, au jour le jour, dans le pays inviolé qu'ils ouvraient à la civilisation. Mais l'on vivait alors dangereusement. Même le traintrain de l'existence quotidienne se trouvait aventureux et fécond en surprises. Il n'en fallait davantage pour créer de l'intérêt, à la condition de savoir utiliser ses matériaux. Benoit y arrive, ce qui n'est point mince réussite. Que manque-t-il à son roman? Du fini. L'auteur sait conduire son récit, retient l'attention. Il possède assez d'information pour créer l'atmosphère. Mais son dialogue manque souvent de naturel, et sa langue, de sûreté. Il pèche aussi dans le choix et l'agencement des mots, abuse des auxiliaires, n'évite pas les répétitions, n'élimine pas suffisamment les épithètes banales ou inexpressives. Certains détails sur la nature et les moeurs laissent aussi sceptiques. Nous doutons, par exemple, de l'existence de truites saumonées dans les eaux du Saint-Laurent, en amont de Ville-Marie, même au temps de Nicolas Perrot. Vétilles, dira-t-on. Sans doute. C'est précisément parce que nous voulons du bien à l'auteur, et l'estimons un ouvrier de promesse, que nous les signalons. Son dernier roman révèle du talent, un honnête métier. Mais que le prochain, annoncé déjà, soit en tous points supérieur.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Editions Fides, Montréal.

"Chevaux Sauvages," tel est le titre d'un nouveau documentaire de l'Office national du Film, série Les Reportages.

La Chronique « « « « Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

L'Angleterre n'abandonnera pas l'Iran à la Russie. — M. Churchill a dit très haut ce que tout le monde pensait tout bas.

Le monde est inquiet. La pince soviétique se resserre. Le masque tombe et, derrière, surgit le vrai visage du communisme russe à peu près semblable à celui des tsars qui reflétait si bien le désir de dominer le monde.

L'avenir est facile à prévoir. Le schisme ouvertement déclaré depuis les dernières séances du Conseil de Sécurité entre la Russie et l'Ouest ira en s'aggravant à cause précisément de l'agressivité russe depuis quelques mois. En Iran et en Mandchourie la pression soviétique devient chaque jour plus étroite; dans les pays d'Europe la Russie se sert de ses partisans communistes pour arriver à ses fins; et récemment un rapport documenté de Vienne, fait par le correspondant du **New York Times**, établissait les tactiques employées par les Russes pour assassiner dans l'oeuf tout projet d'indépendance autrichienne.

Que fera l'Angleterre? Pourra-t-elle supporter plus longtemps les menaces à son prestige mondial? Une chose certaine: l'Angleterre n'abandonnera pas l'Iran à la Russie. Elle ne supportera pas la domination soviétique dans le sud et l'ouest de la Méditerranée. Et si à un moment précis, la Russie esquisse un seul geste qui porte atteinte ou affaiblit la position de l'Angleterre comme empire, celle-ci se verra dans l'obligation de riposter officiellement.

Ce qui faisait dire il y a quelques jours au premier ministre Attlee: "Nous devons garder le pays en armes tant que le monde sera dans sa condition actuelle... C'est une sagesse que nous avons apprise après la dernière guerre."

L'évidence est claire. Aux moindres signes de faiblesse de la part des démocraties, la Russie peut s'imaginer être en mesure de dicter ses lois. Des observateurs américains prédisent cependant un répit d'au moins quinze ans avant une nouvelle guerre, car jusque-là les Etats-Unis pour une part restent matériellement les plus forts. M. W. Averell Harriman, ancien ambassadeur américain à Moscou, disait récemment: "Il n'y aura pas de guerre tant que nous, comme nation, demeurerons forts, physiquement et spirituellement."

En Mandchourie

La Russie profite quand même du chaos universel pour renforcer ses positions. En Mandchourie le fait est brutal. La Chine n'a rien obtenu du conflit épouvantable qu'elle a soutenu pendant si longtemps contre le Japon. C'est la Russie qui est victorieuse. Et elle ne permet pas qu'à côté d'elle grandisse la Chine qui pourrait lui porter ombrage. Elle fomente les troubles entre communistes et le gouvernement central chinois, aidant même les premiers dans leur rébellion ouverte. Un curieux reportage paru dans le **Time** sur l'occupation soviétique de Mukden, l'une des principales villes industrielles de Mandchourie, nous instruit sur les méthodes soviétiques pour relever la structure économique et militaire de la Russie: Soixante-dix à quatre-vingt pour-cent du matériel de la Compagnie Anshan Steel Works, construit par les Japonais, a été saisi, envoyé par train jusqu'à Dairen et en Corée occupée pour être expédié ensuite en Russie. Les occupants de la Mandchourie ont pris tous les Japonais dont ils avaient besoin pour le travail forcé, faisant un effort particulier en vue d'endoctriner les techniciens. Ce qu'ils laisseront en Mandchourie lorsqu'ils auront enfin décidé de quitter les lieux, ne sera guère réjouissant pour les Chinois.

M. Churchill

L'ancien premier ministre d'Angleterre a dit très haut dans un récent discours tout ce que le monde pensait tout bas. De Stettin sur la Baltique jusqu'à Trieste sur l'Adriatique, a dit M. Churchill, un rideau de fer est descendu à travers le continent. Derrière cette ligne se trouvent les capitales d'Etats anciens de l'Europe centrale et orientale: Varsovie, Berlin, Prague, Vienne, Budapest, Belgrade, Bucarest et Sofia, toutes ces villes célèbres et les populations qui les entourent dans la sphère soviétique, et toutes sont sujettes d'une façon ou d'une autre, non seulement à l'influence soviétique, mais à un contrôle étendu et grandissant de la part de Moscou.

A cet envahissement M. Churchill suggère quelques moyens radicaux: que la bombe atomique demeure le secret des Etats-Unis, de l'Angleterre et du Canada, parce que l'O.N.U. n'est pas encore assez développée pour qu'on le lui confie, que tous les peuples de langue anglaise s'unissent dans une étroite alliance qui comporterait un échange d'officiers et de cadets entre les écoles militaires des associés, la similitude des armes et des manuels d'entraînement, l'étude en commun des dangers possibles, des plans de guerre conjoints, l'utilisation conjointe de toutes les bases navales et aériennes des associés dans toutes les parties du monde.

Le discours de M. Churchill vient un peu tard. N'est-ce pas un peu sa faute si toute une partie de l'Europe est maintenant sous la domination russe? Par ses abdications répétées, ses capitulations condamnables, M. Churchill a contribué pour beaucoup au chaos actuel. Mais d'une responsabilité aussi écrasante un premier ministre anglais se reconnaitra-t-il jamais coupable?

Sociaux et non socialistes

En plusieurs pays d'Europe d'anciens groupes politiques se transforment ou de nouveaux naissent sous le signe de la doctrine sociale de l'Eglise. La plupart connaissent des succès, tel l'ancien "parti catholique" de Belgique qui vient de remporter la palme aux dernières élections. Il ne faudrait pas cependant comme font certaines agences de presse, que reproduisent des journaux canadiens, leur accoler l'épithète de socialistes. Un nom commun les désigne: parti **social**-chrétien et non **socialiste**-chrétien. Il y a une marge entre social et socialiste; d'ailleurs socialiste-chrétien est un mot qui jure. Pie XI l'a condamné dans l'encyclique "Quadragesimo Anno".

NOMINATION DU CAPITAINE SENEZ

QUEBEC—Le capitaine L.-Hector Senez, directeur du service social de l'armée canadienne pour le district militaire no 5, a été nommé directeur du service du bien-être au bureau des allocations familiales de la province de Québec.

Les Grandes unités gouvernementales et les pouvoirs des commissaires

Le bill 97 introduit avec les grandes unités qu'il autorise un nouveau rouage dans le fonctionnement de nos écoles. Outre la commission du district il y aura la commission de la grande unité. Chacune de ces commissions aura ses pouvoirs. Si l'on prend une école ou un district scolaire en particulier, la somme des pouvoirs de la commission de district et celle des pouvoirs de la commission de la grande unité équivalent—avec des réserves importantes toutefois—à la somme des pouvoirs des commissaires des districts actuels. Les pouvoirs de la commission de la grande unité sont, en presque totalité, une soustraction faite aux pouvoirs de nos commissaires actuels tels que nous les connaissons. Cette soustraction est donc une diminution du contrôle et de l'autorité des parents dans les écoles que fréquentent leurs enfants. Ces pauvres parents "n'en mènent pourtant déjà pas trop large". Dans notre démocratie, ils n'ont pas grand'chose à dire dans plus d'un domaine important de l'éducation de leurs enfants, v.g. dans la disposition et la rédaction des programmes scolaires, dans l'esprit et la formation donnés à l'école normale, dans l'octroi des diplômes au personnel enseignant, dans la détermination des salaires minima, dans le choix des inspecteurs d'écoles, dans les directives que donnent ces derniers à l'occasion de leurs visites et dans l'attitude qu'ils prennent à l'égard des enfants qui appartiennent, en notre pays comme ailleurs, un peu plus aux parents qu'à l'Etat. Et voilà que l'on échancre encore les lambeaux de droits que leur reconnait la loi. Cette échancrure ne se borne pas à la bordure. Elle taille audacieusement dans le vif. Voyons. Dans la grande unité, les commissaires des districts auront le pouvoir de leur propre autorité de pourvoir à la propreté de la classe, à l'entretien du terrain et aux menues réparations. C'est à peu près tout. De par les règlements actuels qui régiront la grande unité le rôle des commissaires du district équivaudra, on l'a déjà dit, à celui de concierges. Eux, les représentants des parents, devront se résigner à être d'humbles "janitors". C'est bien vrai qu'en théorie on leur reconnait le droit de présenter au choix de la commission de la grande unité une liste de deux instituteurs là et quand il faudra en engager un. Il serait facile de démontrer qu'en pratique ce droit est plutôt illusoire, puisque le nombre des instituteurs diplômés depuis des années, a toujours été inférieur à celui des écoles. Ils ont encore le droit de faire des **suggestions** soit pour améliorer leurs écoles, obvier à certaines lacunes ou pour remercier instituteurs ou institutrices de leurs services. Ce droit n'est pas un pouvoir d'agir avec autorité. On peut l'exercer même sans être commissaire. Par contre la commission de la grande unité étrangère au district, et élue par des étrangers au district dans la mesure que l'on sait, comme nous l'avons décrit la semaine dernière, ont tous les autres pouvoirs qu'ont actuellement nos commissaires de district. Ils en ont même de plus amples. Inutile de les énumérer tous. Ils couvrent des pages dans l'acte scolaire des écoles et les règlements particuliers à la grande unité. Nommons-en quelques-uns:

(a) Engager maitres et maitresses;

(b) Changer de place les membres du personnel enseignant s'ils le jugent à propos;

(c) Construire ou fermer des écoles primaires selon les prescriptions de l'acte scolaire;

(d) Meubler les écoles;

(e) Déterminer et administrer le budget des écoles;

(f) Répartir par les districts de la grande unité les taxes perçues;

(g) Etablir des écoles secondaires là où ils le jugent à propos;

(h) Déterminer le montant des contributions que chaque municipalité devra verser à la grande unité;

(i) Surveiller l'enseignement et l'éducation donnés par les maitres et les maitresses;

(j) Enfin, ils ont le droit exorbitant d'indiquer aux parents l'école que doivent fréquenter leurs enfants.

Nous qualifions ce dernier droit d'exorbitant. Voici une famille anglo-protestante domiciliée entre deux écoles, l'une anglo-protestante, l'autre franco-catholique; les commissaires de la grande unité, lors même que cette famille aurait des propriétés dans l'un et l'autre district auront le droit que n'ont pas les commissaires actuels d'imposer à cette famille anglo-protestante l'obligation de faire élever ses enfants par un maître catholique de langue française ou autre. Et l'inverse peut se présenter. Voici un village où l'on a une école pour les garçons et une autre pour les filles; les commissaires de la grande unité auront plein droit de fermer l'une ou l'autre de ces écoles ou de les fondre en obligeant parents et élèves au régime de la coéducation.

Un autre détail pour montrer jusqu'où peut aller le paternalisme de la grande unité à l'égard des humbles commissaires de district. Lors même que ces derniers auraient l'appui de tout l'arrondissement scolaire qu'ils représentent, ils doivent avoir la permission des commissaires de la grande unité pour se taxer en faveur de leur école. Veut-on avoir par exemple des tableaux, des statues, qui évoquent le souvenir de personnages chers à quelque titre, Messieurs, allez humblement soumettre votre projet aux commissaires de la grande unité. La loi et les règlements scolaires l'exigent. Pareille tutelle n'est-elle pas odieuse? N'équivaut-elle pas un peu, beaucoup même, à mettre au rang de mineurs—nous n'osons dire de déséquilibrés dangereux—ceux qui ont le courage et le sens du devoir assez avertis, pour fournir à l'état des citoyens qui au besoin feront de leur poitrine un bouclier pour protéger les libertés de leur patrie? Le comprendra-t-on suffisamment et à temps dans les régions de Brandon et de Roblin? Et chez nos législateurs?

J.-Ad. SABOURIN, ptre,
curé de St-Pierre, Man.
le 8 mars 1946.

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

Par décision de S. Exc. Mgr l'Archevêque-coadjuteur, M. l'abbé Joseph Jolicoeur devient aumônier diocésain de la Croisade, du mouvement Jéciste et visiteur d'écoles; M. l'abbé Louis Lahaie, curé de Vassar; le R.P. Stanislas Beaudet, O.F.M., — qui a été présenté par ses supérieurs religieux — curé du Lac-du-Bonnet; M. l'abbé Edouard Fontaine, vicaire à Bruxelles; M. l'abbé V. Beaulieu, vicaire à St-Jean-Baptiste, et M. l'abbé E.-A. Chamberland, à la cathédrale.

A la cathédrale

Quatre-Temps

Cette semaine ont lieu les Quatre-Temps du printemps. Ce sont des jours de jeune et d'abstinence: mercredi, vendredi et samedi. Durant le carême, les mercredis ne sont pas, pour cette année du moins, des jours d'abstinence à cause des règlements des autorités civiles pour les jours sans viande.

Exercices du Carême

Il y a exercice du carême les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à 7 h. 30.

Société d'Enseignement Postscolaire

Cours d'art ménager

Le cours de St-Claude se termine cette semaine. Vendredi soir il y aura séance et exposition. Le cours dure depuis janvier et a donné d'excellents résultats. Nos instructices se rendront ensuite à Ste-Anne-des-Chênes où un autre cours sera donné dans quelques semaines.

Tissage

Le cours de tissage, qui a actuellement lieu à Lorette, se continue et se terminera vers la fin du mois. Une douzaine d'élèves l'ont suivi et les leçons ont eu lieu dans la salle municipale. Le mouvement se répand: donc tranquillement, et petit à petit nos cours feront leur chemin.

Funérailles de M. l'abbé D. Lamy

Le jeudi 7 mars ont eu lieu à la cathédrale les funérailles de M. l'abbé Denys Lamy, prêtre bien connu de l'Archevêché. M. Lamy est mort le lundi 4 mars. Le corps avait été transporté à la cathédrale dans l'après-midi de mercredi et un groupe de prêtres ont récité l'office des morts. Jeudi matin S. Exc. Mgr. l'Archevêque-coadjuteur a chanté le service en présence d'un bon nombre de prêtres et de religieux et d'une belle assistance dans la nef.

L'inhumation a eu lieu à Yamachiche, P. Q., paroisse natale de M. Lamy. Le corps a été envoyé immédiatement après le service. Nous offrons de nouveau à la famille et aux nombreux amis et confrères de M. Lamy nos sincères sympathies.

Séances de la Société Historique

Dimanche prochain, à 8 h. 30, dans la salle de l'Institut Collégial Saint-Joseph aura lieu la première d'une série de soirées de la Société Historique. Le conférencier sera le R. P. Philippot, O.M.I., historien bien connu qui parlera de la Rivière la Paix. On sait que de bonne heure il y eut des forts dans cette région. Boyer y construisit un fort à l'embouchure, en 1788, puis il y eut le long de la rivière une série de constructions analogues.

Le public est largement invité à cette séance qui promet d'être très intéressante. Il y aura plateau à la porte, mais l'entrée est libre. On montrera, en outre, un film tourné lors des fêtes du centenaire des Oblats.

Bibliothèque publique de St-Boniface

Cette bibliothèque est ouverte à tous. On y trouve des livres de meilleure qualité, tant au point de vue moral qu'au point vue forme. Pour tout renseignement, on pourra s'adresser à Madame Fortin, la bibliothécaire. On peut aussi faire venir des livres par cet intermédiaire.

Cette bibliothèque n'est pas seulement au service de la population de St-Boniface et de Winnipeg. Nous espérons avoir des lecteurs de partout. Disons de suite que la population est invitée à répondre favorablement à notre entreprise. Déjà une cinquantaine de personnes sont abonnées, mais ce n'est évidemment pas suffisant. Il nous en faudra beaucoup plus. La bibliothèque est ouverte tous les jours et le vendredi soir.

Savant anglais écroué



Le Dr Alan Nunn May, savant britannique âgé de 34 ans, qui a été arrêté à Londres le 5 mars sous l'accusation d'avoir violé la loi britannique des secrets officiels en révélant des informations secrètes sur l'énergie atomique. M. May a participé à des recherches scientifiques au Canada.

Mariage

HYDE—BEDARD

Le samedi 2 mars, à 9 h. 30, en la cathédrale de St-Boniface, fut célébré le mariage de Mlle Blanche Bédard, fille de M. et Mme A. Bédard, avec M. N. Hyde. M. l'abbé V. Beaulieu officia.

La mariée, accompagnée de son père, était revêtue d'une longue robe blanche. Elle tenait un bouquet de roses.

Les deux filles d'honneur étaient Mlle Agnès Bédard, soeur de la mariée, et Mlle Elsie Cougnon, sa cousine. Mlle Bédard était revêtue d'une longue robe bleue, et Mlle Cougnon portait une toilette rose.

MM. Georges Carpentier et Rudy Tanishnuik étaient garçons d'honneur.

M. H. Grandmont servait de témoin au marié.

Pendant la messe, M. Laurent Pambrun chanta quelques cantiques appropriés. Mme S. Bourbonnière touchait l'orgue.

Une réception eut lieu à la résidence des parents de la mariée, 382, rue d'Eschambault.

Les nouveaux époux résideront à Winnipeg.

Petites Notes

M Adrien Pichette, de Marieville, P.Q., est en visite chez M. et Mme N. Pelletier, de 147, rue Bertrand, St-Boniface, M. et Mme G. Demontigny, 22 Norwood Crt., Norwood, et M. et Mme G. Monnier, 448, rue LaRivière, St-Boniface.

• • •

M Monnier vient d'arriver d'outre-mer il y a deux semaines, sur le "Queen Elizabeth". Dimanche dernier il célébrait le 4e anniversaire de son mariage. Une vingtaine de personnes se réunirent pour fêter. M. et Mme Monnier, à cette occasion.

Retraites fermées

Elèves du Collège de St-Boniface (Philosophie)—du 18 au 22 mars. Prédicateur: Un Père Jésuite.

Hommes de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg—du 22 au 25 mars. Prédicateur: R.P. Denys Jubinville, O.M.I.

Elèves du Collège de St-Boniface (Rhétorique)—du 25 au 29 mars. Prédicateur: Un Père Jésuite.

Fêtes touchantes en l'honneur de M. l'abbé Edmond Lavoie

Le départ de M. l'abbé E. Lavoie, curé de la cathédrale pour la paroisse de Somerset a donné lieu à plusieurs touchantes manifestations à St-Boniface démontrant l'estime extraordinaire dans laquelle on tenait cet homme de zèle et d'action.

M. G. Charette

Dimanche après la messe de 11 heures eut lieu une cérémonie officielle dans la salle du Collège où la paroisse avait été convoquée. M. Guillaume Charette se fit l'interprète des paroissiens et lut au curé une très belle adresse. M. Charette présenta une bourse de $200. au nom des sociétés de St-Boniface. M. Lavoie répondit en termes émus et rappela comment il avait été aidé et soutenu de ses paroissiens durant son travail à St-Boniface. S. Exc Mgr G. Cabana dit aussi quelques paroles de remerciement à l'endroit de M. Lavoie.

Voir reportage photographique en page 2 de ce numéro.

Le texte de l'adresse de M. Guillaume Charette et celui du discours de S. H. le juge Roy paraitront dans le numéro de la semaine prochaine.

S. H. le juge Roy

Mardi soir avait lieu, dans la salle du Collège, une soirée intime où avaient été convoqués les membres des diverses associations paroissiales. M. Raymond Roy, président du Cercle Ouvrier, occupait le fauteuil. S. H. le juge Roy lut une adresse à M. Lavoie où il résumait les travaux accomplis par ce dernier durant ces courtes années. La liste en est longue et impressionnante: formation de nouvelies dessertes; organisation intérieure à la cathédrale et dans la paroisse; cent mille communions durant l'année qui vient de s'écouler; améliorations matérielles considérables. Il loua la très grande charité et la générosité de M. Lavoie.

$3,000. en cadeau

M. Raymond Roy présenta ensuite à M. Lavoie un chèque de tout près de $1,600., dont des associations et paroissiens et un autre chèque de $500. venant d'amis intimes. M. Lavoie aura donc reçu en tout environ $3,000. car il a eu d'autres dons en plus de l'offrande faite par les paroissiens dimanche après la messe.

M. l'abbé Lavoie

M. Lavoie remercia avec émotion ses bons paroissiens et dit de nouveau le plaisir qu'il avait eu à travailler avec des gens de si bonne volonté. Il les assura d'un souvenir dans ses prières et les remercia de nouveau chaleureusement. S. Exc. Mgr G. Cabana qui était présent félicita les paroissiens de leur geste et les encouragea à continuer leur bon travail.

A la suite des discours les paroissiens vinrent tour à tour serrer une dernière fois la main du prêtre qu'ils ont appris à aimer et à respecter au cours de ces quatre années de travail désintéressé. On peut dire que M. l'abbé Lavoie apporte avec lui l'affection et l'estime universelle des paroissiens de St-Boniface. Nous ne pouvons que lui souhaiter bonne chance dans son nouveau poste et le remercier de tout le bien qu'il a fait pour la population de St-Boniface et la population canadienne-française toute entière.

Chapelle Ste-Marie

L'organisation du bazar qui aura lieu au profit de la chapelle, en avril prochain, se continue.

Les différents comités des dames et des messieurs sont maintenant à l'oeuvre et tout fait prévoir un heureux résultat.

Mme L. Huot, 476, chemin Ste-Marie, a été nommée présidente du bazar et elle acceptera avec reconnaissance tous les dons qu'on voudra bien lui faire parvenir.

Il y aura à la chapelle, chaque vendredi du carême, l'exercice du Chemin de la Croix, à 7 h. 30.

La secrétaire.

Récital à l'Institut Collégial St-Joseph

Le dimanche 10 mars dernier, nous avons eu le privilège d'entendre les toutes petites du Département musical de l'Institut Collégial St-Joseph dans un récital de piano, violon et chant. Comme toujours, nous avons pu constater que l'éducation musicale est fort à l'honneur dans cette institution et que les talents sont nombreux. Toutes celles qui ont pris part à ce récital ont montré de véritables dispositions d'artistes, et leur musicalité augure bien pour l'avenir.

Les élèves dont les noms suivent ont pris part au programme: Aline Vannevel, Simone Boissonneault, Myrtle Wynant, Louise Bernier, Louise Van Buckenhout, Patricia Mousseau, Jeanne Dawson, Anne-Marie Lavoie, Rose-Marie Lavoie, Doris Despins, Jeannine Mousseau, Rita Mireault, Jeannette Grant, Yvonne Bernier, Claire Bernier, Maureen Lonergan, Lyette Leclerc, Lucille Hébert, Denise Dupuis, Lorraine Boivin, Rose-Adèle Lévêque, Monique Grant, Gertrude Bougard, Thérèse Poitras, Louise Bibeau, Raymond Lemay, Jo-Anne Mouard, Patricia Pelletier, Simone Taburet, Marie-R. Fontaine.

Violon: Laurette Bibeau.

Chant: Jeanne d'Arc Emard.

Au piano d'accompagnement: Mlles Denise Toussaint, Bernice Bransfield, Claire Guay, Yvonne Delavignette et Irène Smith.

Décès

M. Paul SAVOIE

Le jeudi 7 mars, M. Paul Savoie est décédé à l'Hospice Taché, à l'âge de 56 ans et 18 jours, assisté de son fils prêtre, une religieuse des Soeurs Grises et quelques parents. Le corps fut exposé chez son frère, M. Frank Savoie, à 177, rue Masson. Le service eut lieu à la cathédrale le samedi 9 mars, à 9 h. 30. M. l'abbé E. Hébert fit la levée du corps, et M. l'abbé Léon Savoie, fils du défunt, chanta le service, assisté des RR.PP. Louis Aubin, O.M.I., et Zéphyrin Magnan, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, chanta l'absoute, assisté du T.R.P. M. Lavigne, O.M.I., provincial, et du R.P. L. Mailhot, S.J., recteur du Collège. Mgr W.-L. Jubinville assistait au choeur ainsi que MM. les abbés C. Massicotte, D. Beauregard, A. Beaudry, S. Gauvin et V. Beaulieu, qui était maître des cérémonies; les RR.PP. A. Bernier, F. Faure, A. Bertrand, E. Gervais, S.J., du Collège; le R.P. Maurice Dussault, O.M.I., chapelain militaire, le R.F. Laflamme, C.S.V., de la Maison St-Joseph d'Otterburne. Les communautés des Soeurs Grises, des Soeurs des SS.NN. de Jésus-Marie, des Soeurs Oblates du S.C. et M.I., étaient représentées. Beaucoup de parents et d'amis assistaient aux obsèques. M. l'abbé Savoie bénit la fosse et récita les dernières prières.

Les porteurs furent: MM. Louis Savoie, Donat Savoie, Jules Savoie, Ernest Arguin, Léopold Laurin et Laurent Savoie, neveux du défunt.

M. Joseph Desjardins conduisait le deuil.

M. Paul Savoie était né à St-Cuthbert (co. Berthier) P.Q., de Simon Savoie et de Catherine Piette, le 16 février 1881. Il vint à Lorette avec ses parents l'année suivante. Il apprit le métier de barbier qu'il exerça à St-Boniface, Winnipeg, Fort William, et Fort Frances, Ont. En 1908 il épousa à St-Jean-Baptiste Ozilia Comeault qui le précéda dans la tombe le 25 juin 1926. Depuis plus de deux ans, M. Paul Savoie demeurait à l'Hospice Taché où deux attaques de paralysie l'avaient conduit.

Il laisse dans le deuil trois fils, M. l'abbé Léon Savoie, vicaire à Montmartre, Sask.; Lucien, en Angleterre, et Emile, à St-Boniface; trois petits-enfants; quatre frères, Joseph, Frédéric, François, Arthur; trois soeurs, Emma (Mme A. Laurin), Marie (Mme P. St-Jacques), tous de St-Boniface, et Edouardine (Mme A. Perron), de Eno, Ont., ainsi que de nombreux parents et amis.

• • •

M. Joseph PLANTE

Le samedi 9 mars M. Joseph Plante, de 626, rue Guilbault, est décédé à sa résidence à l'âge de 69 ans.

Survivent au défunt, son épouse, et deux filles, Mme Angelina Morrissette, de St-Charles, et Mme Albertine Bruneau, de Pine Falls.

Le service eut lieu en la chapelle du Précieux Sang, rue Kenny, le mardi 12 mars, à 8 h. 30.

La maison Coutu était en charge des funérailles.



Concert du Cercle Musical Lavallée

Le mardi 5 mars, dans la salle de l'Académie Provencher, le Cercle Musical Lavallée, en collaboration avec les autres corps musicaux de la paroisse a offert un très beau concert à M. l'abbé Edmond Lavoie, curé de la cathédrale.

Le Cercle Musical a fourni une large part du programme. Cet orchestre fait des progrès constants et vraiment nous pouvons en être très fiers. M. Benoist a là un excellent ensemble et il faut l'en féliciter bien sincèrement. Quand on pense que le tout ne date que de quelques années! Il y a aussi un autre aspect bien consolant: c'est le fait qu'un bon nombre de petits commençants sont à s'entrainer sous l'égide du cercle. En d'autres termes, le Cercle fait école et c'est surtout cela qui est intéressant. Nos sincères félicitations à M. Benoist et à ses instrumentistes.

En plus de l'orchestre du Cercle Lavallée, il y avait les petits chanteurs du Rév. Frère Beaulieu qui ont chanté en trois occasions durant la soirée. Encore ici il faut féliciter le Frère Beaulieu. Les petits se sont fait valoir et c'était plaisir de les entendre: excellente diction, bel ensemble, enthousiasme et entrain. Bravo! Puis ce fut le tour des membres de la chorale dont l'éloge n'est plus à faire. Le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de Mlle Denise Guyot, a également participé durant le concert. On sait quel excellent choeur Mlle Guyot a formé et mardi soir ces demoiselles sont restées fidèles à leur renommée. Enfin une symphonie d'enfants de Haydn, l'orchestre avec les petits chanteurs du Frère Beaulieu, avec mise en scène originale et charmante par Mlle Gertrude Kelly. Comme finale, un O Canada superbe en trois parties où tous prirent part. Le deuxième couplet fut chanté en quatuor comprenant: Mlles Cecile Le Nabot et Denise Charlesworth, MM. Antoine Painchaud et Lucien Trudeau.

M. l'abbé Lavoie exprima ses remerciements au directeur et membres du Cercle Lavallée ainsi qu'à tous les participants. Il dit tout le plaisir qu'il avait eu comme curé de St-Boniface à aider les mouvements culturels dont il voyait l'importance et le profit. Il fit ses souhaits au cercle et autres artistes, les encourageant à continuer leur beau et bon travail. M. Lavoie reçut de cette grande foule une longue ovation qui signifiait la reconnaissance des assistants pour tant de bons services rendus au cours des années où il fut curé de la cathédrale.

Nos sincères félicitations à M. Marius Benoist et à ses auxiliaires. Nous pouvons êtres fiers, très fiers de ce beau groupe et de ce magnifique concert.

Il n'existe au Canada qu'un seul temple de la religion juive réformée. Ce temple est situé à Montréal, et est dit "de l'Emmanuel," ce qui signifie: Dieu est avec nous.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

N.-D. de Lourdes

Mariage

Le mardi 26 février eut lieu à N.-D. de Lourdes le mariage de M. Jean LeNéal avec Thérèse Pelé, tous deux de cette paroisse. Après un dîner de famille, le jeune couple partit en voyage.

Décès

Un de nos plus anciens paroissiens, M. Joseph Paulhus, est décédé le vendredi 8 mars. L'enterrement eu lieu le lundi 11 mars.

M. Paulhus était âgé de 89 ans. Né à St-Bonaventure, P.Q., il vint à Notre-Dame de Lourdes en 1902. Son épouse (née Jessé Lupien) l'a précédé dans la tombe il y a quatre ans.

Il laisse dans le deuil cinq enfants: Ephrem, Edouard, de Duck Lake, Sask.; Mary-Emma (Mme J. Théroux), de Notre-Dame de Lourdes; Joseph, de Vawn, Sask.; et Emile, de Notre-Dame de Lourdes.

Notre R.P. Curé est encore à l'hôpital de St-Boniface. Son état de santé s'améliore, mais le rétablissement est lent.

Pour aider le R.P. Beauregard pendant l'absence du R.P. Champagne, nous avons eu les RR.PP. B. Paris, A. Veilleux, et A. Lemoine, O.M.I.

La séance du "Malade Imaginaire", qui eut lieu le 1er mars, fut bien applaudie par les gens de Lourdes. Il y avait salle comble.

Le mardi gras 5 mars, les jeunes de la patinoire organisèrent une partie de cartes avec programme récréatif. Les recettes nettes furent de $22.16.

Une partie de cartes tenue le 8 mars à Cardinal au profit de la chapelle, rapporta la jolie somme de $114.50.

Dunrea

Le R.P. Alphonse Paradis, O.M.I., est ici depuis quelques jours auprès de son père, M. Alfred Paradis, dangereusement malade.

La semaine dernière, étaient de passage à Dunrea, M. et Mme A. Lavoie, de Winnipeg, ainsi que leur fils, Fernand.

Nos soldats nous reviennent. Les derniers arrivés sont Benoit Légaré, qui était en Australie depuis assez longtemps, Raoul Garand et Donald Murray.

La famille Angus McAulay, notre ancien secrétaire-trésorier de la municipalité, partait la semaine dernière pour Winnipeg.

La dernière partie de cartes du troisième groupe de paroissiens nous a rapporté la somme nette de $156.30.

Il y a quelque temps nous apprenions la mort d'un ancien citoyen de Dunrea, M. Daniel McGuire, de Picherny, Ont., père de M. Daniel McGuire, de Dunrea.

Quatre générations



Les personnes qui figurent sur cette photo représentent les quatre générations d'une de nos familles canadiennes-françaises. Ce sont de gauche à droite: M. Athanase Bruneau, de St-Malo, âgé de 77 ans; Mme F. Sarrasin, de St-Malo, âgée de 22 ans, qui tient sa fillette, Jeannette, âgée de 10 mois, et M. Raymond Bruneau, de St-Pierre, âgé de 55 ans.

Otterburne

Soirée paroissiale

Prix de cartes: Dames, Mme Jos. Dumont et Mlle Thérèse Carrière; Hommes, MM. Alfred Carrière et Victeur Carrière. Prix d'entrée, Mme Emile Roy et M. Jos. Dumont. Tirages: Bill Mellor a gagné une corde de bois, don de M. Onésime Carrière, de St-Pierre; M. Emile Hébert, de St-Pierre, a gagné une boîte d'épiceries; M. Louis Hébert, de St-Pierre, un plat en pyrex avec support argenté, don de la compagnie Eaton; Mme Jean Saive, une boîte de surprise, don de M. A. Caron, de St-Pierre; M. Adelme Proulx, un billet de cinq dollars, don de M. Théo. Turenne, de St-Pierre. M. Turenne, empêché à la dernière minute de venir passer la soirée avec nous, a télégraphié à son banquier d'Otterburne l'ordre de payer aux organisateurs la somme ci-haut mentionnée. D'autres objets à tirer, dons des organisateurs, furent attribués à divers gagnants, dont M. Chouinard et Mlle G. Joubert, de St-Pierre. Comme on le voit, nos voisins de St-Pierre se sont montrés très généreux, et la chance les a assez bien favorisés. Et qui sait? Peut-être auraient-ils réussi encore quelques bons coups, si M. et Mme Poirier et leur fils, Gaétan, des chanceux à ce qu'on prétend, n'avaient gagné coup sur coup les trois derniers prix offerts au tirage.

M. Eudore Lacasse, l'organisateur en chef, bien secondé par les riverains de la Rivière-aux-Rats, sut faire de cette soirée un succès record. M. Antonio Roy agissait comme maître de cérémonies.

Le samedi 9 mars, le R.P. Curé, accompagné de MM. Jos. Laroche, C.-H. Carrière, Hil. Robidoux et Ad. Proulx, visitait le chantier, à Marchand, où M. Ted Pollard, de La Rochelle, conduit la coupe du bois destiné à la construction de notre église. Ils trouvèrent les travaux en excellente voie, et bientôt, si la température se maintient favorable, on se mettra au sciage et au charroyage.

Mmes Edouard et Hilaire Robidoux ont été éprouvées par la mort de leur mère, décédée le 9 mars, dans la province de Québec, à l'âge de 88 ans.

Mlle Léonne Carrière est revenue le 5 mars d'un voyage de plus de deux mois dans la province de Québec, où elle a rendu visite à ses deux soeurs religieuses à Beauharnois, ainsi qu'à une tante résidant à Ottawa.

Saint-Malo

Mme Félix Coulombe, née Emma Fontaine, de Ste-Angèle, P.Q., est décédée paisiblement chez sa fille, Mme Amédée Lambert (Clara), le mercredi 6 mars, à l'âge de 92 ans et 5 mois, après une courte maladie.

Munie des derniers sacrements de l'Eglise elle fut consciente jusqu'au dernier moment.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 7 mars. L'assistance était nombreuse. M. le curé G. Poitras chanta le service. Les Révérendes Soeurs et leurs élèves se joignirent a la chorale paroissiale pour le chant.

La quête fut faite par Mme Edouard Dubois, accompagnée de Mme Jean Delanoy, petites-filles de la défunte.

L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Les porteurs furent les six petits-fils de la défunte: MM. Origène et Ulysse Lambert, Laurent et Daniel Coulombe, ainsi que Hermile et Ernest Catellier.

M. Amédée Lambert, son gendre, conduisait le deuil.

Portaient la bannière des Dames de Ste-Anne: Mmes Léonidas Ruest et Arthur Marcotte; les cordons: Mmes Jean Delanoy et Edouard Dubois, quatre de ses petites-filles. Deux arrière-petites-filles portaient les couronnes.

Son époux l'a précédée dans la tombe en 1919; depuis lors elle demeurait chez son fils, Thomas, de Ste-Rose, jusqu'en 1940. Elle alla ensuite résider dans son ancienne place, St-Malo, chez sa fille, Mme Amédée Lambert, où elle est morte.

Mme Félix Coulombe laisse dans le deuil, six filles et un garçon, Mmes F. Blanchette (Alphonsine), de St-Malo; Thomas, de Winnipeg; Mme Amédée Lambert (Clara), de St-Malo; Mme Joe Tétrault (Caroline), de Transcona; Mme Saül Lapointe (Bertha), de La Salle; Mme Emile Catellier (Marie), de Dufrost; Mme Silas Pelletier (Lorette), de Hoey, Sask.

Un de ses garçons, Edouard, mourut à Ste-Rose, à l'âge de 63 ans, ainsi que sept autres enfants en bas âge.

Survivent aussi à la défunte: cinquante petits-enfants et cent vingt arrière-petits-enfants.

Remerciements

La famille Amédée Lambert remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil, et spécialement M. l'abbé A. Benoit, et notre curé, M. l'abbé G. Poitras, qui est venu presque à toutes les semaines lui porter la communion; la chorale paroissiale ainsi que nos bonnes Religieuses et leurs élèves, et aussi un sincère remerciement pour offrandes de messes et de prières.

Sainte-Agathe

Enthousiasmés par leur glorieuse victoire de l'an dernier, les élèves du couvent se préparent à participer une seconde fois au festival de la "Bonne Chanson". Bonne chance!

Il parait que le comité du club de gouret est à discuter la question de l'achat d'un nouvel uniforme pour les joueurs!

Décès

Le mercredi 6 mars, est décédé, à l'âge de 74 ans et quelques mois, M. Georges Péloquin, à la résidence de son fils, M. Arthur Péloquin.

Natif de Fall River, Mass., E.-U., M. Péloquin vint au Manitoba, avec ses parents, en 1877. En 1896 il épousa Virginie Péloquin, de Sorel, P.Q.

Malade environ deux mois, M. Péloquin, qui avait une grande dévotion à St-Joseph, vit venir la mort avec résignation.

Le defunt laisse dans le deuil treize enfants: Ernest, de St-Malo; Arthur, de Ste-Agathe; Alphonse, de St-Norbert; Emile, de St-Boniface; Edouard, de Grande Prairie, Alta; Donat, de Kenora, Ont.; Elphège, de St-Vital; Henri, de Kenora, Ont.; André, de Kenora, Ont.; Agathe (Mme J.-E. Rochon), de Windsor, Ont.; Antoinette (Mme Wilfrid Ayotte), de St-Jean-Baptiste; Hélène (Mme Lionel Bruneau), de Ste-Agathe; Marie-Ange (Mme Albert Asselin), de St-Boniface. Deux soeurs, Mme Alec Boiteau, de St-Vital; Mme Albéa Dorge, de Ste-Agathe; un frère, M. Paul Péloquin, de St-Boniface, et quarante-sept petits-enfants ainsi qu'une arrière-petite-fille.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 8 mars, à 10 h. Le service fut chanté par M. le curé C. Paillé, assisté de M. l'abbé D. Poitras, curé de St-Malo, comme diacre, et du R.P. Aurèle Lemoine, O.M.I., du Juniorat de la Ste-Famille, comme sous-diacre.

Les porteurs furent: deux petits-fils, Rosaire et Denis Péloquin, et quatre petits-neveux, Denis Dumesnil, Etienne Lemoine, Aurèle Joyal et Auguste Péloquin.

M. Martial Fenez conduisait le deuil.

M. Télesphore Pilon et M. Emile Joyal firent la collecte.

Remerciements

La famille Péloquin remercie très sincèrement toutes les personnes qui lui ont exprimé leurs sympathies soit par visites ou assistance aux funérailles.

Le plus gros dépot d'huile brute découvert au Canada se trouve à Turner Valley, Alberta. L'Office national du Film vient de réaliser, sur ces puits d'huile, un documentaire intitulé "L'Histoire du Pétrole."

Thibaultville

Les paroissiens de Thibaultville ont la grande joie d'annoncer à tous leurs amis que les travaux d'achèvement de leur église, oeuvre attendue depuis 33 ans, sont enfin commencés, depuis le 4 mars au matin.

La voûte sera en "ten'test" lisse, imitation de tuile. Et le reste, soit les murs, les colonnes et le choeur seront en plâtre. M. Henri Boux, plâtrier de renom, a la direction des travaux. Le travail du bois est sous la direction d'un ouvrier très expérimenté: M. Armand Lavergne, de St-Pierre. Le contrat de la voûte est donnée à Delorme Frères, de St-Boniface.

Saint-Laurent

Baptême

Conrad-Raymond-Pierre, fils d'Alexandre Campbell et de Mary Campbell, né le 23 février et baptisé le 10 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Lavallée.

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg
Téléphone 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

AVOINE

Le lundi 4 mars—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le mardi 5 mars—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le mercredi 6 mars—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le jeudi 7 mars—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le vendredi 8 mars—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le samedi 9 mars—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

ORGE

Le lundi 4 mars—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le mardi 5 mars—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le mercredi 6 mars — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le jeudi 7 mars—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le vendredi 8 mars — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le samedi 9 mars—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

SEIGLE

Le lundi 4 mars—C.W. No 2 252¼, C.W. No 3 244¼, C.W. 2 rej. 219¼, C.W. No 4 239¼, Ergot 211½, Sur voie net 249¼.

Le mardi 5 mars—C.W. No 2 246½, C.W. No 3 238½, C.W. 2 rej. 215½, C.W. No 4 235½, Ergot 207, Sur voie net 245½.

Le mercredi 6 mars — C.W. No 2 243½, C.W. No 3 235½, C.W. 2 rej. 210½, C.W. No 4 230½, Ergot 202, Sur voie net 240½.

Le jeudi 7 mars—C.W. No 2 239¼, C.W. No 3 233¼, C.W. 2 rej. 206¼, C.W. No 4 226¼, Ergot 197, Sur voie net 236¼.

Le vendredi 8 mars—C.W. No 2 239, C.W. No 3 231, C.W. 2 rej. 204, C.W. No 4 224, Ergot 192, Sur voie net 234.

Le samedi 9 mars—C.W. No 2 239, C.W. No 3 231, C.W. 2 rej. 204, C.W. No 4 224, Ergot 189, Sur voie net 234.

OPTIONS — WINNIPEG

AVOINE

Le lundi 4 mars — Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le mardi 5 mars — Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le mercredi 6 mars—Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le jeudi 7 mars — Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le vendredi 8 mars—Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le samedi 9 mars—Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

AVOINE

Le lundi 4 mars — Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

Le mardi 5 mars — Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

Le mercredi 6 mars—Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

Le jeudi 7 mars — Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

Le vendredi 8 mars—Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

Le samedi 9 mars—Mai 64¾, Juil. 64¾ Oct. 64¾.

SEIGLE

Le lundi 4 mars — Mai 249¼, Juil. 241½, Oct. 192⅝.

Le mardi 5 mars — Mai 245½, Juil. 237, Oct. 191¼.

Le mercredi 6 mars—Mai 240½, Juil. 232, Oct. 186¼a⅜.

Le jeudi 7 mars — Mai 236¼, Juil. 227, Oct. 183⅞.

Le vendredi 8 mars—Mai 234, Juil. 222, Oct. 185¼a¾.

Le samedi 9 mars—Mai 234, Juil. 219, Oct. 184½.

La Broquerie

Les dames de la paroisse qui organisent une soirée de cartes pour le dimanche soir 17 mars espèrent que leurs nombreux collaborateurs se rencontreront à 8 heures dans la salle paroissiale. Il y aura un programme récréatif, goûter, vente à l'enchère, etc.

Les recettes seront employées pour les oeuvres paroissiales.

Bienvenue à tous. Qu'on se le dise.

Le gouvernement verra à fournir la main-d'oeuvre suffisante

Les préposés au Département du Travail annoncent que la situation de la main-d'oeuvre relative aux prisonniers de guerre sera étudiée le 1er avril. Si on le croit nécessaire, on prendra des mesures pour garder des prisonniers de guerre qui aideront particulièrement au travail dans les champs des betteraves à sucre.

Un journal au tirage de 3,442,366 exemplaires

LONDRES — Le journal de lord Beaverbrook, le **Daily Express** de Londres, a eu une circulation moyenne de 3,442,366 numéros par jour pendant tout le mois de février, soit 100,000 numéros de plus que le plus grand journal au monde après le **Daily Express**.

Nouveau local du secrétariat de

l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

200, AVENUE PROVENCHER
Téléphone 202 394

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

Lors d'une soirée de bridge, organisée récemment dans la salle paroissiale, M. l'abbé J.-A. Boucher, curé de la paroisse de la cathédrale, a remporté les honneurs au bridge; Mme G. Golton a obtenu le prix de consolation. Voici les gagnants au whist: 1er prix, Mme J. Schunk et M. Bonn; prix de consolation, Mlle B. Poulin et Frank Dobson. M. H. L. Doyle remplissait les fonctions de maître de cérémonie durant la partie qui fut un véritable succès.

S. Exc. Mgr R. Duprat, O.P., est allé rendre visite à M. l'abbé Beaulac, curé de Marcelin, qui est malade à l'hôpital de Régina.

M. J.-S. Casgrain est de retour de Régina où il a assisté au Congrès des commissaires d'école de la province, comme représentant de l'école séparée de Prince-Albert.

M. Maurice Longpré a gagné le trophée du "P. A. Mineral Water" au récent "bonspiel" de la ville. Son équipe était composée des joueurs suivants: MM. Eddie Rawlinson, Claude Shackle, Paul et Maurice Longpré.

M. Eugène Lambert, fils de M. et Mme G.-N. Lambert, de la ville, a épousé Mlle I. Brigid Rooney, garde-malade. Le R.P. Chauvin, curé de Tisdale, a béni le mariage dans l'église de Star City, le lundi 11 février. Le déjeuner fut servi chez les parents de la mariée. Les nouveaux époux sont partis immédiatement après pour Vancouver où ils établiront résidence. M. E. Lambert est au service de "Hoodwords Ltd".

Mlle Helen Reiderer, garde-malade pour les écoles séparées de la ville, nous a quittés pour Trail, C.B., où elle a accepté une position. Les commissaires et les élèves lui ont présenté plusieurs jolis cadeaux à l'occasion de son départ.

Les membres de l'Association des gardes-malades ont servi un thé au "Home" de l'hôpital de la Ste-Famille. La Rév. Soeur Irene, Mlles Noreen Lambert, et Thérèse Ménard recevaient les invités. Le prix d'entrée fut décerné à Mme Sweeney. Mlle Ménard, de concert avec Mme Doyle et Mme Sweeney, s'occupa de l'organisation.

Lors du tournoi de hockey pour les écoles de la ville, le maire de Prince-Albert, M. J. M. Cueleneare, présenta les coupes. Le "John East" trophée fut gagné par l'école séparée St-Paul.

La chorale du Sacré-Coeur, sous la direction de Mme P. Fournier, pratique tous les jeudis à 8 heures. M. le Curé invite les chantres à venir aux exercices.

Gravelbourg

Depuis le lundi 4 mars, à la salle paroissiale, un cours de couture pour les dames et jeunes filles de la ville et de la campagne se donne sous la direction de Mlle F. Marchildon. Plusieurs s'y rendent pour se perfectionner dans cet art si utile.

L'assemblée régulière de la Légion eut lieu le dimanche 3 mars, à la salle de la Légion. On y discuta l'établissement des vétérans dans le district, et le comité de la Réhabilitation traça une liste des positions qui seront ouvertes aux vétérans.

A une réunion du Conseil de ville, on nomma M. Emile Marchand comme surintendant des Travaux publics, avec M. P. Schummer comme assistant.

Le Collège Mathieu présenta ses hommages au R.P. W. Piédalue, à l'occasion de son 25ème anniversaire de vie religieuse, à un concert musical, le dimanche 10 mars. Une foule de gens y assistèrent, et tous furent enchantés de la soirée.

Bienvenue au R.P. Chouinard, O.P., notre nouveau vicaire, qui vient d'arriver parmi nous. Il remplace le R.P. Lanoue, qui est parti depuis quelques semaines.

M. et Mme O. L'Heureux, de Vancouver, sont en visite chez MM. A. Morin et N. L'Heureux.

Dimanche dernier, le 10, un beau concert musical d'orchestre et de fanfare, sous l'habile direction du R.P. A. Lacerte, O.M.I., eut lieu en l'auditorium du couvent.

On fêtait le 25ème anniversaire d'entrée en religion du R.P. W. Piédalue, O.M.I. Des adresses furent lues et des cadeaux furent présentés par les élèves du Collège et du couvent. Le jubilaire prononça une allocution et trouva comme toujours les mots appropriés pour remercier.

Les Femmes Canadiennes-françaises ont tenu leur deuxième assemblée dans la salle municipale, à 2 h. 30, le 9 mars. Une trentaine de dames environ y assistaient. Mme G. Grand présidait. M. le curé Bérubé adressa la parole. Un comité de dames fut choisi se composant de Mmes Georges Spronken, Lionel Leblanc, Raymond Matte et autres qui devront s'occuper incessamment d'organiser une partie de cartes.

M. Lemaire, autrefois de Gravelbourg, revient demeurer parmi nous après une absence de 17 ans. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Fiançailles



M. et Mme J.-Arthur Lamontagne, de Détroit, Michigan, E.-U., annoncent les fiançailles de leur fille, Cécile, avec le capitaine Léonard Morin, du corps médical de l'armée. M. Morin est le fils de M. et Mme Adonias Morin, de Gravelbourg, Sask. Il a fait ses études classiques au Collège de Gravelbourg et ses études médicales à l'Université Laval de Québec.

Prud'homme

Le 14 février avait lieu à la salle paroissiale, l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire.

D'après le rapport donné par M. J.-B. Blain, l'actif de la Caisse était de $18,000.00 au 31 décembre 1945, soit une augmentation de près de $16,000.00 sur l'an dernier. Près de $45,000.00 sont passés par la Caisse en 1945.

Les directeurs élus sont: MM. Eugène Forgues et Jos. Viczko; Comité de crédit: MM. Emile Préfontaine et Mike Chilliack; Comité de Surveillance: M. Mike Sherle.

Après l'élection, M. C.-G. Angell, représentant du Wheat Pool, donna un court discours et une série de vues animées.

M. Oneil Loiselle a acheté la maison de M. Aimé Masson.

M. Ernest Hoscheit, revenu d'outre-mer, a passé quelque temps dans sa famille.

M. E. St-Arnauld était en voyage d'affaires à Gravelbourg, et M. Léon Hoscheit, à Humbolt.

Le soldat Alcide Préfontaine est de retour dans sa famille après plusieurs années passées outre-mer. Une soirée avait lieu en son honneur à la salle, où une bague-souvenir lui fut offerte.

M. Marcel Bessette, de Winnipeg, était de passage chez M. Oneil Loiselle.

M. et Mme Emile Préfontaine sont revenus d'un voyage dans la province de Québec.

Décès

Le 24 février, s'éteignait paisiblement au presbytère, M. Norbert Baudoux, âgé de 90 ans. Le défunt laisse dans le deuil deux fils: Mgr M. Baudoux, P.D., M. Edgar Baudoux, de Saskatoon, et Mlle Mariette Baudoux.

Les funérailles eurent lieu le 26 février au milieu d'une nombreuse assistance. Parmi les personnes de l'extérieur venues assister aux funérailles on remarquait: Mgr Pierre, P.D., MM. A. de Margerie et Z. Lepage, de Vonda, et M. F. Balcombe, de Saskatoon.

Les porteurs étaient: MM. Jos. Poilièvre, Henri Marcotte, N. N. Hannikerne, Fernand Henriet, Colin Lepage et Ernest Marcotte.

Le 3 mars avait lieu à la salle paroissiale la deuxième soirée au profit de l'églie, qui rapporta la somme de $225.00. Un joli programme récréatif avait été préparé, et une belle poupée, donnée par Mme Léon Hoscheit, fut gagnée par M. L. Tremblay.

Le 6 mars avait lieu une partie de gouret entre les "jeunes" et les hommes mariés. Résultat: 5-5. A quand la prochaine partie?

M. Raphaël Poilièvre, revenu d'outre-mer, et sa jeune épouse, sont en promenade chez M. et Mme Jos. Poilièvre.

Saint-Brieux

Décès de la Révérende Mère St-Germain des Filles de la Providence

Le 25 février, à 2 h. du matin, s'éteignait pieusement à l'hôpital de Humboldt Mère St-Germain, supérieure du couvent de St-Brieux. Malade depuis plusieurs semaines, elle vit venir la mort avec courage et résignation.

En la personne de Mère St-Germain la communauté perd une fervente religieuse et une directrice dévouée. Ce qui la caractérisait surtout c'était son grand amour pour les petits enfants de St-Brieux; elle les connaissait tous et rien de ce qui les concernait ne la laissait indifférente.

Originaire de France, Mère St-Germain arriva au Canada vers 1900. Elle occupa des postes importants à Prince-Albert, à Munster, à Prud'homme, à Viscount, à St-Front, à Léoville et à St-Brieux. Elle avait 47 ans de vie religieuse et était dans la 72ème année de son âge.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 27 février dans l'église de St-Brieux. La messe de Requiem fut célébrée par le R.P. J. Rivard. Au choeur, le R.P. Dusseault dirigeait la chorale.

Les porteurs étaient: MM. Louis Demay, J. Le Jan, P. Boulanger et Remy Buan.

Les paroissiens de St-Brieux assistèrent en grand nombre aux funérailles. La dépouille mortelle de Mère St-Germain repose dans le cimetière paroissial, au milieu de ceux qu'elle a aimés.

Elle avait tout quitté pour le bon Dieu et pas un seul parent à elle n'assistait à son enterrement. Mais ceux pour qui elle avait tout sacrifié étaient là: plus de 115 élèves occupaient avec les religieuses les bancs de chaque côté de son cercueil.

On remarquait dans l'assistance: Mère St-Antonin, supérieure de St-Louis, et Mère St-Dosithée, supérieure de Prud'homme, ainsi que Mère Marie-Théophane et Mère Agnès de Jésus.

Les Filles de la Providence remercient bien sincèrement toutes les personnes qui sont venues prier près du corps de leur Mère ainsi que les porteurs et tous ceux qui ont assisté aux funérailles. Elles ont été très touchées de la sympathie exprimée par les paroissiens au cours de la maladie et au moment de la mort de leur regrettée Mère St-Germain.

Ferland

Mariage

LACASSE—LEGROS

Le 26 février eut lieu à Cadillac le mariage de M. Alphée Lacasse avec Mme Sidonie Legros (Herman). Après la cérémonie, les mariés partirent en voyage.

Va-et-vient

M. Ephrem Bouffard est revenu chez lui après avoir passé quelques jours pour des traitements à l'hôpital de Ponteix.

M. et Mme Léo Fauchon sont partis pour Montréal, assisteur aux funérailles de Mme P. Chagnon.

M. et Mme Armand Laberge, ainsi que MM. Roland Laberge et René Fauchon, sont allés passer une fin de semaine à Willow-Bunch.

M. Hervé Boutin, de St-Victor, chez sa soeur, Mme Antonio Chabot.

Décès

Mme Léo Fauchon recevait un télégramme de Montréal le 1er mars lui apprenant la mort de sa mère, Mme Pierre Chagnon. Cette dernière vécut plusieurs années avec son mari et sa famille parmi nous; elle était aimée et estimée de tous! La défunte était âgée de 75 ans. Son mari l'a précédée dans la tombe depuis quelques années.

Elle laisse dans le deuil cinq filles dont quatre sont dans l'Est, Mme Léo Fauchon, d'ici, et un fils, Eddée, demeurant aux Etats-Unis, et plusieurs petits-enfants.

Mme Léontine Lacasse, Georges et P.-Emile, ainsi que Wilfrid et Berthe, sont allés au mariage de leur fils et frère à Cadillac.

MM. Paul Fauchon, Louis Fournier, fils, à Moose Jaw, pour affaires.

M. et Mme René Privé et Gérard, chez M. Avila Chabot.

Mère Marie-Léa, du couvent de Ponteix, chez les Soeurs ici.

M. et Mme H. Ruest, de Frenchville, en visite chez M. Ludger Couture.

Mlle Rolande Couture, institutrice à Ponteix, est venue passer une fin de semaine chez ses parents.

Mme Rosaire Chabot a passé une couple de jours à Assiniboia.

Les Chevaliers de Colomb ont fait une soirée de cartes et d'amusements; les résultats furent bons, étant donné l'état des chemins.

1er prix des dames gagné par Mme Avila Chabot; 2e prix gagné par Mme Aristide Fournier; prix de consolation, Mme Medelger Chabot. 1er prix des hommes, par M. Hervé Boutin, de St-Victor; 2e prix, par M. Noé Chabot; prix de consolation, par M. Avila Chabot. Une couverture de laine raflée et gagnée par Marcel Clermont.

Vonda

Une soirée organisée par les dames de la paroisse avait lieu au soubassement de l'église. L'assistance fut très bonne et les recettes se sont élevées à plus de $350.

Aux cartes le premier prix des hommes fut gagné par M. Paul-Emile Sirois. Prix de consolation, M. Laurent Lepage.

Pour les dames: 1er prix, Mlle Marie-Ange Lepage; prix de consolation, Mme Rosaire Bussière.

Voici les gagnants de la loterie: pour le couvre-pied, don de Mme Dansereau, M. Jacques Hamoline. La table de salon, don de M. Fournier, Mlle Lucille Bussière. Une caisse de pommes, don de M. Jos. Dionne, Mme Wilfrid Nobert. Un sac de farine, don de M. André Bussière, Mme Victor Detillieux.

Le prix d'entrée, une paire de draps de lit, fut gagné par Mlle Germaine Bussière.

Nos malades

A l'hôpital St-Paul, Mme Adrien Loiselle et Mme Léon Bussière.

Décoration



Le lieutenant Allyre SIROIS, récemment décoré de l'Ordre de l'Empire Britannique.

Voici la citation qui accompagnait la décoration:

Cet officier fut parachuté en France en mars 1944 comme opérateur de T.S.F., dans un nouveau circuit basé à Angoulême. Le circuit se développa de façon satisfaisante jusqu'à la mi-mai alors que l'organisateur et son lieutenant furent arrêtés. Le lieutenant Sirois qui se rendit à Angoulême pour faire enquête, découvrit qu'un vendu travaillait dans le groupe. En dépit des efforts de ce dernier pour l'attirer dans un piège, le lieutenant Sirois, par ses continuels déplacements et ses fréquents changements d'adresse, réussit à éviter un second désastre et s'établit à Cognac avec les quelques éléments non-entrainés du circuit. Pendant tout ce temps, il ne cessait de renseigner Londres en dépit des grands dangers que la transmission, surveillée de près par la Gestapo, lui faisait courir.

Plus tard, le lieutenant Sirois entreprit d'organiser la résistance en plus de son travail de T.S.F. Son circuit s'étendit dans la direction de Ruffec, Jonzac, Châteauneuf pour revenir dans la région d'Angoulême où le traitre fut mis à mort.

Le lieutenant Sirois fit d'excellents contacts avec des groupes de résistance, prépara la réception d'armes et d'équipement et mit sur pied une organisation qui joua un rôle important dans la libération du centre occidental de la France. Ce beau travail fut accompli par un jeune officier inexpérimenté n'ayant qu'une connaissance imparfaite du français. Le lieutenant Sirois fit preuve de hautes qualités de courage, de sang-froid, d'intelligence et de persévérance; il mérite les plus grands éloges.

Le lieutenant Allyre-Louis Sirois est le fils de M. et Mme Paul-Emile Sirois, de Vonda, Sask. Il continue en ce moment ses études à l'Université de Saskatoon.

Montmartre

La soirée du 10 courant organisée par le choeur de chant a été un vrai succès. Il y avait 25 tables de joueurs, qui se sont partagé les prix et les organisateurs avaient fourni un excellent goûter.

M. Jos. Joubert a été choisi comme directeur du choeur, en raison du départ de M. Lucien Fournier, qui occupait cette charge, et qui est maintenant au service des magasins "Army and Navy" à Régina.

M. l'abbé Léon Savoie a été absent à St-Boniface pendant plusieurs jours, à cause de la mort de son père, M. Paul Savoie. Nos sincères condoléances.

La Rév. Sr Marie-Aloysia, supérieure du couvent de Montmartre, a été transportée à l'hôpital de Régina, gravement malade.

Aussi M. Georges Percival est actuellement à l'hôpital sérieusement malade.

MM. Ruest et Cahill sont revenus du Manitoba et sont déjà à l'ouvrage de la menuiserie, à la Coopérative qui agrandit son magasin, et plusieurs autres constructions les attendent.

De passage

M. l'abbé Nelson, du Collège Campion, de Régina.

M. l'abbé Foisy, récemment licencié de ses fonctions de chapelain militaire.

M. Albée Dureau, de Wolseley.

Les automobilistes soupirent après l'ouverture de la route no 16 qui est fermée depuis plus d'un mois.

Saint-Hubert

Faute d'espace, dans notre dernière chronique, d'importants détails ont dû être omis au sujet de la fête du 27 janvier, en l'honneur de nos soldats. Il nous fait plaisir de combler aujourd'hui cette lacune.

C'est aux dames de la Société de Bienfaisance de la paroisse que nous devons l'organisation de la soirée. Les recettes totales ont été de $71.00. $30.00 ont été expédiés en faveur des enfants de France, et la balance, après avoir pris les frais de la fête, a été distribuée en cadeaux entre les sept soldats présents de la paroisse, qui avaient fait du service outre-mer. Les dames qui étaient à la tête de cette organisation sont: Mme Léon Jordens, présidente; Mme Gustave Praud, vice-présidente, et Mlle Maria Smeets, secrétaire.

M. l'abbé Beaulac, curé de Marcelin, à la suite d'une indisposition, a cru prudent de prolonger de près de deux semaines son séjour à Saint-Hubert.

Nos soldats

M. Laurent Flick vient d'être, à son tour, licencié de l'armée.

Le caporal Gérard Jordens, vient d'arriver d'outre-mer, dans sa famille Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue, en attendant que nous puissions en faire autant à son épouse qu'il a laissée en Angleterre, et qui doit arriver ici en avril ou mai prochain.

Saint-Front

Depuis notre dernière chronique nos activités paroissiales n'ont pas diminué: assemblées annuelles, soirées, etc. Le 6 janvier nous avions une soirée de cartes et bingo, après quoi le gâteau des rois fut distribué. Le sort tomba sur Joseph Senez et Mlle Simone Fortin et leurs majestés s'aquittèrent très bien de leur rôle imposant. Pour donner le bon exemple et l'entrain le R. P. C. Lesage nous chanta plusieurs vieilles chansons qui furent suivies par d'autres.

Malgré le froid rigoureux de janvier et février deux autres soirées de cartes et bingo eurent lieu. Le dimanche 3 mars, nous avions une soirée dramatique et les artistes du district de St-Raymond, sous la direction de Mlle M. Lanouette, institutrice, nous ont prouvé encore une fois qu'ils sont de vrais acteurs.

A l'assemblée du district scolaire du village le commissaire sortant fut réélu par acclamation. Quelques jours plus tard nous apprenions que la Grande Unité Scolaire de Wadena était formée, englobant toutes les écoles de St-Front.

A l'assemblée annuelle de notre association coopérative les deux directeurs sortant furent réélus. M. H. Moyen fut élu pour remplacer M. R. Beaudry qui doit nous quitter bientôt pour la province de Québec.

Enfin l'assemblée annuelle de notre Caisse Populaire eut lieu le mardi 26 février. Deux nouveaux directeurs furent élus; ce sont MM. L.-C. Picton et D. Quessy; les membres sortant des comités de Crédit et de Surveillance furent réélus par acclamation.

Depuis sa fondation le 12 juin 1944, notre Caisse n'a fait que progresser; elle compte aujourd'hui 136 membres ayant $18,150,000 en actions et $29,556.00 en dépôts; sur 115 emprunts pour $24,617.00, 96 soit $17,103.00 ont été remboursés depuis 1944.

Plusieurs de nos soldats sont revenus à leur foyer depuis le jour de l'an: Albert Auriat, qui prit part à la campagne d'Italie et fut gravement blessé près du Mont Cassino; Armand Plamondon, stationné en Angleterre depuis deux ans, et Achille Hamel, aussi en Angleterre depuis quatre ans; Paul Auriat du camp de Dundurn, Sask., est également revenu chez lui.

Meyronne

Va-et-vient

Mlle Edna Thuot est de retour d'un voyage à St-Boniface où elle a passé quelques semaines chez M. et Mme Maurice Hébert.

M. Gaston Fournier, fils de M. et Mme Louis Fournier, se remet bien d'une opération.

M. Mike Therens, de Buffalo Gap, a passé une fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Henry Therens. Il était accompagné de son neveu, Léo Brière qui revenait chez M. et Mme François Brière.

Mlle Thérèse Laplante était en visite dernièrement chez des amis à Laflèche.

M. et Mme Ulric Monette doivent faire un séjour au village chez M. Henry Alexandre.

M. et Mme Jos. Douville sont allés à Laflèche visiter des parents et amis.

M. et Mme Ernest Millaire sont allés à Gravelbourg voir leurs fils, Wilfrid et Edouard et aussi à Ponteix, pour affaires.

M. Roméo Brisebois est de retour de Winnipeg où il a suivi un cours de mécanicien.

M. et Mme Alphonse Dion, de Ferland, étaient de passage à Meyronne, ces jours derniers.

Mlle Irène Brière, étudiante au couvent de Laflèche, a passé la fin de semaine chez ses parents.

St-Isidore de Bellevue

Le dimanche 24 février nous avons eu à la salle paroissiale une intéressante soirée d'amateurs. Les prix ont été gagnés par M. Jacques Gaudet, M. Henri Roy et M. Edouard Deault. Cette soirée a rapporté la somme de $155.

Baptêmes

Joseph - Edouard - Raymond-Lorenzo, enfant d'Edouard Ethier et de Bernadette Gaudet. Parrain, M. Ronald Gaudet; marraine, Mlle Yvette Ethier.

9 février — Ronald-Arsène-Joseph, enfant de Rémi Pelletier et d'Elise Savidan. Parrain, M. Paul Savidan; marraine, Mlle Denise Savidan.

9 février — Maurice-Gilbert, enfant de Maurice Gaudet et de Cécile St-Hilaire. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre-Albert Gaudet.

14 février — Marie-Elise-Camilla, enfant de Xavier Gareau et de Fleur-Ange Chamberland. Parrain, M. Roger Chamberland; marraine, Mme Camilla Périllot.

Les soldats Alban Gaudet et Edouard Deault sont revenus d'outre-mer.

Les soldats Jean-Camille Gaudet et Georges Gareau sont réformés de l'armée.



En Saskatchewan

Saskatoon

Les événements se sont précipités à une allure qui a devancé la vigilance (!) du chroniqueur. Quoique passée depuis quelque temps déjà, la traditionnelle journée de la "soupe aux pois" a dépassé tous les succès précédents. Il serait injuste de passer sous silence les dévouements qui se sont conjugués: Mme J.-E. Brault, présidente, bien assistée par Mmes Aimé et Oscar Loiselle, A. Longtin, E. Beke, G. Masson, A.-Y. Legars. Le même soir et au même endroit suivait un bridge whist organisé par le comité de Mmes Henri Marleau, Blanche Ross, E. Caillé, A. Loiselle et Mlle C. Audy. L'initiative de ce comité a réussi à obtenir le plus grand nombre de tables à date, et qui couronna le succès de la journée. Fidèles au souvenir, un respectable couple, M. et Mme Ed. Lefrançois, maintenant en Colombie, avaient envoyé pour la circonstance, un prix d'entrée vraiment trop dispendieux. Nos mercis les meilleurs pour le généreux souvenir. M. J.-N. Ferro fut l'heureux gagnant de ce prix.

Le "dimanche gras" réunissait à l'auditorium de l'école St-Paul, les anciens et les jeunes. Pendant que les anciens étaient attablés dans le salon des Chevaliers de Colomb, la jeunesse se livrait à un passe-temps plus exubérant aux accords de l'orchestre. Vers la fin de la soirée un programme artistique réunissait tout le monde dans la grande salle. Les invités d'honneur étaient: Sheridan Porter et son épouse d'une semaine, Stella Bélisle. Sheridan, autrefois président du Club Canadien et Stella plusieurs fois de l'exécutif. Il convenait que ce fût une des plus anciennes personnalités du Club qui leur adressât la parole. L'honneur revenait à Marie Roch qui s'acquitta avec esprit et à-propos, de sa fonction. Dans sa réponse, Sheridan renouvela son succès des jours d'antan, en disant beaucoup en peu de mots.

Un régal d'art attendait l'auditoire: l'exécution presque parfaite de cette pièce de résistance du concert sacré qui s'appelle "l'Ave Maria" de Lambillotte. Accompagnés par Lucille St-Arnaud, François Bourgeois et Thérèse Masson soulevèrent les applaudissement frénétiques et prolongés de l'assistance à la gloire de leur talent et de Lambillotte!

Jacques Belzile, président actuel du Club Canadien, est un diseur de grande envergure; il faut qu'il le soit pour avoir suspendu à ses lèvres un auditoire de 150 personnes pendant près d'une demi-heure!

Soirée splendide qui récompensa amplement ceux qui se dérangèrent pour y assister. Retournèrent à leur foyer avec les trophées: Mmes Anatole Longtin, Ernest Aubert et MM. Ag. Martineau et Adrien Legars. M. Henri Péloquin gagna le prix d'entrée.

La grande neuvaine à St-Joseph qui se poursuit actuellement est bien suivie. Mention mérite d'être faite de la chorale des SS. Martyrs. Tous les jeudis soirs de l'année cette petite chorale de jeunes filles chante les cantiques et Salut du T.S. Sacrement. Elles ont offert leur service apprécié pour la Neuvaine à saint Joseph. Leurs noms valent d'être connus: Lucille St-Arnaud, organiste; Thérèse Masson, Rita Loiselle, Alice Plamondon, Irène Gagné, Rita Landry, Geneviève et Marie Brault, Thérèse Lepage et Yvonne Pelletier.

Notre maître de chapelle et son épouse, l'organiste de la paroisse, M. et Mme Alphonse Saucier, ont fait baptiser leur cinquième garçon, Joseph-Henri-André, le 6 mars dernier. M. Henri Schmidt et Mlle Rita Rompré étaient parrain et marraine.

Storthoaks

Décès

Le samedi 9 mars eurent lieu les funérailles de Mme Joseph Chicoine, décédée le 7 mars, à l'âge de 75 ans. M. le curé Ferland chanta la grand'messe.

Les porteurs furent: MM. Vital Raymond, Wilfrid Raymond, Alfred Bourget, Osias Beaudoin, Jean-B. Garand et Patrice Carrière.

Mme Chicoine (née Valéda Chicoine) naquit à Verchères, P.Q., le 9 mars 1871. En 1888 elle épousa Joseph Chicoine et peu de temps après ils quittèrent l'Est pour venir s'établir sur une ferme à Deleau, Man. En 1914 ils sont venus s'établir à Storthoaks où M. Chicoine mourut en 1929.

De ses 13 enfants, 10 lui survivent. Cinq fils: Aimé, Arthur, Adélard, Albert et Lucien, tous de Storthoaks; cinq filles: Flore-Anna (Mme J.-B. Paradis), Médora (Mme Gaston Lalonde), et Béatrice (Mme Albert Bérard), de Storthoaks; Angéline (Mme Albert Belva), de Ryerson, et Aline (Mme Gérard Deschambeault), de Drummondville, P.Q.

Outre ses enfants, elle laisse dans le deuil deux soeurs, Mme Auguste Beaudoin, de Montréal, et Mme Léon Prévost, de Verchères, P.Q.; 48 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

Va-et-vient

Aimé, fils de M. et Mme Ernest Gauthier, est revenu chez ses parents après un service de deux ans et demi outre-mer.

M. Ernest Gauthier a accompagné Mme H. Bouchard (mère de Mme Gauthier) à son retour à Québec. Il rendit visite à de nombreux parents dans les environs.

M. et Mme C. Meunier sont allés à Winnipeg pour quelques jours.

M. Théo. Toupin est en promenade parmi ses parents pour quelque temps.

Gabriel Paradis, apprenti-garagiste à Estevan, est en visite chez ses parents, M. et Mme J.-B. Paradis.

Mlle Emond, de Cantal, a rendu visite à son frère, Roch.

Willow-Bunch

Prix de français

Voici les noms des élèves qui ont mérité le prix de français décerné tous les mois par le Cercle local de l'A.C.F.C.:

Grade II — Cécile Rodrigue; grade III — Jeannette Paradis; grade IV — Lilianne Cayer; grade V — Marie Boulianne; grade VIII — Yvonne Le Tilly; grade XI — Solange Champigny.

Baptêmes

Le dimanche 10 mars fut baptisé Josepn-Robert-Armand Lemieux, fils de M. et Mme Albert Lemieux (Rosilia Duperreault). Parrain et marraine, M. et Mme Armand Duperreault.

Et aussi Jose-Florent-Roger Forest, fils de M. et Mme Viateur Forest (Rose-Eva Lavallée). Parrain et marraine, M. l'abbé Roger Ducharme et Mlle Lucie Lavallée.

Divers

En visite chez M. et Mme Lucien Couture, M. Paul de Laforest, revenu récemment d'outre-mer.

M. et Mme Roland Boulianne, d'Edmonton, séjournent parmi leurs nombreux parents et amis. M. Boulianne, avant d'être licencié, faisait partie du corps d'aviation et était stationné au Yukon.

Deux militaires, MM. Raymond et Gérard Souillet, sont en congé chez leurs parents.

Le soldat Gaston Pertui, d'Assiniboia, est en promenade parmi les amis.

Mlle Berthe Lapointe nous est revenue du couvent de Radville. Elle terminera son année scolaire au couvent de Willow-Bunch.

Cinéma

Les 15 et 16 février: "Flame of Barbary Coast" — II — pour adultes.

Les 22 et 23 février: "A Tree Grows in Brooklyn" — II — pour adultes.

Traitre



Le capitaine Gordon Lunan, du service de l'Information au fédéral, qui est accusé d'avoir livré à l'ambassade russe des secrets d'ordre militaire.

"La C.C.F. fidèle à ses promesses pré-électorales..."

(Suite de la première page)

monté considérablement ainsi que les dépenses dans les Grandes Unités. Au dire de Lloyd, l'augmentation dans 15 Grandes Unités ne serait que de .47 mille, tandis que dans 19 autres, qui ne fonctionnèrent qu'une partie de l'année, l'augmentation serait de 1.25 le mille... Ensuite le parrain des Grandes Unités chante les bienfaits de ce système: meilleurs services au point de vue santé, bibliothèque, amélioration, embellissement, réparation... Il annonce que le gouvernement a l'intention de prendre des mesures pour faciliter le perfectionnements des instituteurs et institutrices.

Terres pour les vétérans

M. Sturdy, ministre des réformes sociales, a fait savoir à la législature que le gouvernement a constitué quatre Comités régionaux dont la fonction consistera à distribuer des terres aux vétérans. Il répartira les 250 terres du gouvernement, qui ont été mentionnées dans les annonces de décembre dernier. Près de 750 soldats ont déjà fait des requêtes pour obtenir des terres. Le gouvernement aurait 1,000 lopins de terres à mettre à la disposition des vétérans. Le Comité local ou régional s'occupera de cette distribution et s'abouchera avec chaque candidat... L'idée du gouvernement est de créer des unités de fermes économiques... Les vétérans obtiendront des terres à bail pour 33 ans avec la faculté d'acheter les terres dans dix ans. Les Comités régionaux émettront des certificats de qualification. Les requérants doivent envoyer leur demande avant le 20 mars... M. Phelps annonce toutefois qu'il n'y a pas assez de terres disponibles pour tous les soldats. Alors on procédera à la distribution des terres selon la méthode des points et des années de service... Cependant le ministre déclare qu'il y aura du travail pour les soldats dans les forêts et dans l'industrie de la fourrure... Il ajoute que la distribution des terres ne procédera pas selon la politique passée, par intérêt de parti... "Vas-y voir!" répond l'opposition.

Délégation des coopératives

Les coopératives de la Saskatchewan, appuyées par le gouvernement provincial, enverront une délégation en Angleterre, vers la mi-avril, afin d'entamer des négociations avec les représentants de vingt millions de Britanniques. Des informateurs, de sources bien renseignées, affirment que la délégation rencontrera les membres dirigeants de deux grosses coopératives, la "Co-operative Wholesale of England" et la "Scottish Co-operative Wholesale Society". M. McIntosh, alors qu'il était ministre de l'Agriculture, a fait un voyage antérieurement dans ce but. Il présidera la délégation qui sera composée de quatre membres.

Assurance

La législation autorisant le gouvernement à faire de l'assurance a été approuvée en deuxième lecture, mais avant l'adoption il y eut une vive discussion. L'opposition a protesté vigoureusement. M. Patterson s'oppose au principe qui oblige les écoles et les hôpitaux à renoncer à faire de l'assurance avec les compagnies privées et à donner leurs assurances à l'Office du gouvernement...

M. Embury, représentant des soldats à la législature, a voté avec l'opposition contre la loi d'assurance. Il prétend que la mise en vigueur d'un tel projet va mettre sur le pavé tous les agents d'assurance dans les diverses localités.

M. Valleau, le parrain du bill, a répondu que l'on ne devrait pas suggérer qu'il faut arrêter le progrès, parce que quelques agents d'assurance en souffriront.

Opposition de députés C.C.F.

Warden Burgess, C.C.F. de Qu'Appelle, n'a pas voulu accepter tous les détails de loi d'assurance... S'il admet le principe du gouvernement agent d'assurance, il ne conçoit pas que ce dernier force les institutions et les personnes à patronner l'Office du gouvernement de préférence aux compagnies privées... En un mot, il veut laisser la liberté du choix. Ce qui d'ailleurs est plus selon la coutume du régime démocratique. Il semble donc que M. Burgess trouve que le gouvernement va trop loin... Pour lui la loi a du bon et du moins bon... Il dit qu'il appuyait la loi, en deuxième lecture, parce qu'il était en faveur du principe qu'elle contenait, mais il se réservait le droit de s'opposer à certains détails au Comité privé... Certains aspects de cette législation, à son opinion, violent les principes du C.C.F. qui doit être une organisation démocratique.

Contrôle du gouvernement

M. Procter, libéral de Moosomin, a déclaré que parce que le gouvernement distribuait des octrois aux écoles et autres institutions, cela ne lui donnait pas le droit de contrôle... C'est pourtant un fait commun dans la politique depuis des années en notre province. Plus le gouvernement donne d'argent à une institution, et plus il augmente son contrôle. Ce qui ne devrait pas être, puisque le gouvernement ne fait après tout que distribuer l'argent que contribue le public pour fin sociale et non pas pour intensifier l'influence de tel ou tel parti.

Comité des provinces

T. C. Douglas, premier ministre de la Saskatchewan, a annoncé à la législature la formation d'un Comité des provinces de la Prairie, le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan, qui aura pour mission de soumettre au gouvernement fédéral un mémoire sur le tarif et le commerce. Le Dr George Britnell, professeur d'économie sociale à l'Université de la Saskatchewan, et Alex Turner, économiste du ministère de la Coopération, sous la direction de M. McIntosh, ministre des Coopératives, feront partie de ce Comité.

Assurance

Le bill qui autorise le gouvernement à obliger les motoristes ou les automobilistes à prendre une assurance contre les accidents, a reçu la sanction du lieutenant gouverneur. Dorénavant, ceux qui voudront se procurer un permis de conduire devront, en plus de la contribution habituelle, verser $5.00 en prime d'assurance au gouvernement.

Les fermiers négligés

Durant deux heures, G. Herman Danielson, libéral d'Arm River, a passé au crible le gouvernement et sa politique. Au lieu d'aider les fermiers, prétend-il, le parti C.C.F. ajoute à leurs fardeaux, ou il le déplace d'une épaule à l'autre... Danielson a lancé une attaque à fond de train contre le programme de l'éducation des adultes tel qu'institué par le parti C.C.F. Il blâme le gouvernement d'avoir nommé comme directeur de ce mouvement un homme du calibre de Watson Thompson, qui a résigné récemment. Ce directeur était un "apostle of gloom", et sous sa direction l'on a répandu de la littérature qui louangeait la Russie et faisait silence sur l'aide qu'elle a reçue des Alliés... La mission de Thompson a été d'instiller dans l'esprit des jeunes et des vieux une certaine façon de penser orientée vers l'établissement d'un gouvernement totalitaire...

Parlant de la saisie de la manufactures de boites de Prince-Albert par le gouvernement, Danielson dit que c'était la manière d'agir d'Hitler et de Staline...

Grandes Unités

A propos des Grandes Unités Scolaires, Danielson dit que le gouvernement n'accordait pas en certains cas le droit d'option ou de choix aux gens. Il donna comme exemple Lanigan, qui est une Unité Scolaire instituée contre le gré des contribuables...

C. M. Fines, trésorier provincial, a confirmé à la législature, la nouvelle que le gouvernement négociait l'achat d'un poste de radio dans la province, mais ne mentionna pas le poste en question. Le nom du poste sera connu lorsque les négociations seront terminées. Des renseignements non officiels mentionnent le poste CHAB de Moose Jaw, et affirment que les négociations seraient suspendues en attendant l'approbation du ministère du Transport duquel dépend le transfert des permis de radio.

La future constitution de la France

[Suite de la première page]

sera, du point de vue de sa constitution, identique à celle qui siège actuellement au Palais-Bourbon. Aussi, pour ne pas avoir à courir le risque de tout perdre, la majorité actuelle recherche activement les bases d'un projet susceptible de recevoir l'approbation de la nation, et qui contiendrait néanmoins quelques-uns des principes essentiels de la politique et du programme de chacun des trois grands partis.

D'ores et déjà ont été revisées certaines conceptions, fâcheusement marquées par leur triple paternité; le vote obligatoire, le statut des partis, la représentation proportionnelle, la révocabilité des élus par les partis, admis en première lecture, ne figureront plus dans les textes constitutionnels. En ce qui concerne la représentation proportionnelle, qui sera encore à la base du prochain scrutin, l'inscription de son principe dans une loi constitutionnelle, de caractère intangible, aurait pu être, dans l'avenir, la cause de sérieuses difficultés, que l'assemblée actuelle a voulu éviter en laissant à la loi électorale le soin de fixer, selon des circonstances forcément changeantes, le mode de scrutin approprié.

Les dispositions concernant le rôle et les attributions du Président de la République, et les problèmes relatifs au nombre et à la forme des Assemblées parlementaires font également l'objet de nouveaux échanges de vues entre socialistes, communistes et M.R.P., et, de ce côté, toutes les divergences sont loin d'être aplanies. A la commission, les socialistes et les communistes d'une part, le M.R.P., les radicaux et les modérés d'autre part, demeurent divisés sur ces questions essentielles. De longues et laborieuses négociations seront encore nécessaires avant d'en arriver à l'accord parfait.

Par l'organe du président de son groupe parlementaire, M. de Menthon qui est en même temps rapporteur général de la Commission de la Constitution, le M.R.P. vient de préciser nettement sa position, en déclarant qu'il ne saurait faire seul des concessions. Le M.R.P. insiste pour qu'une seconde assemblée, élue selon un mode de scrutin particulier, et se recrutant en dehors des milieux politiques habituels, soit prévue dans les textes constitutionnels; il réclame en outre, pour le futur chef de l'Etat, des attributions qui ne soient pas purement honorifiques. Les socialistes et les communistes conservent la nostalgie de la période révolutionnaire de 1789 et souhaitent un régime gouvernemental d'assemblée, analogue à celui que connut la France sous la Convention. Sauront-ils faire abandon de lambeaux importants de leur rêve, comme vient de leur demander M. Vincent Auriol, président socialiste de l'Assemblée, promu aux délicates fonctions de conciliateur?

M. Auriol vient en effet de réunir les représentants de la majorité et de la minorité afin de leur soumettre, comme base de leurs discussions ultérieures, un projet prévoyant:

1) une assemblée nationale, élue pour cinq ans au suffrage universel;

2) un Conseil économique, qui ne serait autre que l'ancien organisme aménagé et transformé;

3) Un Conseil supérieur de l'Union française, comprenant des représentants de la métropole et de l'Empire, élus au second degré par les Conseils généraux de France et les assemblées locales qui seront créées dans les territoires d'outre-mer.

Ce dernier organisme, qui prendrait figure de seconde assemblée, donnerait obligatoirement son avis sur les projets et propositions de lois déposés sur le bureau de l'assemblée nationale.

Les partis étudient actuellement ces propositions modérées et raisonnables qui peuvent, avec quelques retouches de détail, recevoir l'adhésion de tous. Mais les communistes, dont on ne sait jamais quelles seront les réactions, peuvent encore faire échouer le projet.

En attendant le résultat des négociations menées par M. Vincent Auriol, l'assemblée abordera, le 7 mars, l'examen de la nouvelle Déclaration des Droits, qui doit "chapeauter" le texte de la Constitution. Les débats constitutionnels proprement dits commenceraient un peu plus tard, et seraient terminés vers le 15 avril si aucun incident fâcheux ne vient les interrompre.

Dans ces conditions, la question de la date du referendum et des élections est déjà agitée dans les milieux politiques. Les dates ayant le plus de chances d'être retenues sont les 5 ou 12 mai pour le referendum et le 2 juin pour les élections générales.

Le referendum relatif à la Constitution devant précéder les élections de trois ou quatre semaines, on voit combien il est nécessaire que les textes proposés à l'approbation du corps électoral aient reçu l'investiture des trois grands partis de la majorité. Car on verrait mal, par exemple, le M.R.P. combattre un projet socialo-communiste, alors qu'il demeurerait l'allié de ces deux partis au gouvernement. Ou alors, il faudrait prévoir une rupture de la majorité actuelle, et la constitution d'un nouveau gouvernement, ce qui ajouterait encore aux difficultés de la France.

Maurice HERR.

Augmentation dans la ration de sucre aux Etats-Unis

WASHINGTON — Une augmentation de 10 pour cent dans les rations de sucre sera accordée à la majorité des industries durant la période d'allocations d'avril-juin, annonce le Bureau de l'administration des prix. Une augmentation similaire a été accordée pour les conserves de légumes et de fruits ainsi que pour les fruits congelés.

Les rations des hôtels, restaurants et autres salles à manger publiques demeureront les mêmes. L'O.P.A. a cependant ajouté qu'elles seront peut-être augmentées durant la période mai-juin.

Reine



Marge Shelton, de Winnipeg, a récemment été choisie comme reine des Rocheuses. Elle fut photographiée à son arrivée à Winnipeg.

LONDRES — Le livre blanc émis par le gouvernement dévoile que les dépenses des trois services armés d'Angleterre ont été d'environ $5,306,000,000 durant l'année fiscale 1946.

Les chiffres sont donnés comme suit, en livres sterling: armée, 882,000,000; marine, 255,075,000; aviation, 255,000,000.

Aller . . . et retour . . .

J'ai vu passer Mariette, un soir de la semaine dernière, et son allure m'a intriguée. Une mallette à la main, elle marchait très lentement contre son habitude, et la tête basse, la figure longue et maussade, elle semblait aux prises avec une notable indécision. Ainsi, ayant dépassé ma porte d'une dizaine de pas, la voilà qui s'arrête tout à coup, hésite, revient, fait mine d'entrer chez moi, puis change d'idée et continue sa route.

Plusieurs jours après, j'eus l'occasion de me faire expliquer son étrange attitude. Elle en riait de bon coeur.

"Imagine-toi, me dit-elle, que je m'en allais en retraite fermée. J'y allais à contre-coeur, me traitant d'imbécile et de toutes les épithètes du genre qui me venaient à l'esprit, pour avoir été assez simple et sotte de donner mon nom et ma parole. Tu sais comment on se fait prendre quelquefois; devant l'insistance et les arguments irréfutables d'Annette, je n'ai pu faire autrement que de consentir à faire cette fameuse retraite. Je m'en étais sauvée à plusieurs reprises, mais l'infatigable Annette est revenue si souvent à la charge qu'elle a fini par réussir à me gagner.

"Toujours est-il que ce soir-là, je m'en allais de bien méchante humeur. Pense donc, demeurer enfermée pendant trois jours, pour écouter des sermons, réciter des chapelets et garder le silence! Ce n'est pas seulement en passant devant chez toi que j'ai eu la tentation de rebrousser chemin . . .

"Mais si tu m'avais vue au retour! C'était fort différent, je t'assure. Tout ce qui s'est passé durant ces quelques jours a contribué à détruire la mauvaise impression du début. Tout d'abord, le chaud accueil des religieuses m'a quelque peu remise d'aplomb; leur visage empreint de sérénité joyeuse n'est pas fait pour éloigner les sympathies.

"On m'installa dans une petite chambre où j'avais juste l'espace nécessaire pour me remuer, mais qui était un vrai nid de clarté et de propreté. Dès ma première visite à la chapelle, j'ai constaté que j'y pouvais prier plus facilement et plus simplement qu'à l'église; les exercices que j'aurais sûrement trouvés fort longs ailleurs, me semblaient courts et reposants. Le prédicateur étant la bonté et l'indulgence personnifiées, je me suis laissée guider et éclairer avec une confiance absolue.

"Enfin, que puis-je ajouter, sauf que je suis revenue si heureuse de cette retraite, que je vais m'efforcer d'y conduire toutes mes amies. Vers quel temps crois-tu être assez libre pour y aller?"

Et voilà Mariette qui me sollicite et qui n'a de cesse qu'elle ne m'ait arraché une promesse plus ou moins définie. Ses arguments, sans doute empruntés à Annette, sont d'une logique et d'une force si convaincantes que malgré tout mon désir d'échapper au piège tendu, j'y tombe finalement. Il faudra donc que je suive son exemple, et que j'aille me refaire une âme toute rajeunie, un courage tout renouvelé, une piété toute raffermie. Beau programme tout de même!

Alyne AUCLAIR.



Q.—Est-ce à la femme à dire bonjour la première au curé, quand elle va le voir au presbytère? Et de même lorsqu'elle va chez un médecin ou chez un avocat?—MME A. A.

R.—C'est toujours à la femme à saluer la première.

•

Q.—Est-ce qu'avec une robe en matériel comme l'échantillon que je vous envoie, je puis porter une bourse en cuir ordinaire, ou si une bourse de même matériel serait préférable? Que pensez-vous d'un turban en matériel semblable? Pourrais-je porter des accessoires blancs avec cette robe, en été? Les souliers à talons bas seront-ils encore de mode à l'été? VIOLETTE DE LA PLAINE

R.—Avec un imprimé de couleurs vives, à fond noir, ce sont les accessoires noirs qui iront le mieux. La bourse et le turban en matériel semblable ne seraient pas de bon goût. Vous pourrez, si vous le désirez porter aussi du blanc. Les souliers à talons plats sont toujours de mode, pour les occasions ordinaires. Avec une robe un peu habillée, il est préférable de porter des souliers à talons plus fins.

•

Q.—Pourriez-vous me donner la signification des noms suivants?—B. S.

R.—Clément, indulgent; Annette, jeune originale; Joseph, joyeux; Béatrice, porteuse de joie; Germain, ferme de caractère; Gérard, brave; Wilfrid, volontaire; Georgette, qui aime la terre.

•

Q.—Quelle est la durée du deuil pour un frère, et pour un beau-frère?—UNE QUI VEUT SAVOIR.

R.—Le deuil pour un frère dure six mois; pour un beau-frère, trois mois.

•

Q.—Que me conseillez-vous de faire pour empêcher mon nez de rougir au froid, ou à la moindre chaleur?—UNE QUI AIMERAIT SAVOIR.

R.—C'est dû à la mauvaise circulation du sang. Surveillez votre alimentation. On dit grand bien des compresses froides avant de sortir au froid. Une bonne crème et une bonne poudre suffiraient je crois à camoufler ce petit inconvénient.

•

Q.—Au cours d'une séance dans notre paroisse, il y eut le tirage de quelques prix. Le dernier billet appelé était le mien. Pendant que je me rendais en avant pour chercher mon prix, l'assistance a entonné le chant "O Canada" pour clôturer la soirée. Pendant le chant, je suis restée où j'étais pour attendre qu'il soit terminé. On m'a dit ensuite que j'aurais dû retourner à ma place. Ai-je vraiment mal agi?—MADELEINE.

R.—Au contraire, vous avez fait ce que vous deviez faire. Pendant le chant de l'hymne national, on doit rester là où l'on se trouve. Vous auriez fait erreur en marchant jusqu'au fond de la salle pendant qu'on chantait.

•

Q.—Où se trouve le théâtre Playhouse: à Winnipeg ou à St-Boniface? Sur quelle rue? MADELEINE.

R.—Le théâtre Playhouse est à Winnipeg, sur la rue Market, vis-à-vis l'Hôtel de ville.

•

Q.—Que conviendrait-il d'apporter à un curé que l'on va visiter à l'hôpital où il a subi une opération?—MADELEINE.

R.—Il s'agit tout d'abord de déterminer si vous devez aller voir ce curé. Règle générale, le curé ne s'attend pas à ce que toutes ses paroissiennes aillent lui rendre visite à hôpital. Cependant, si ce prêtre est un de vos proches parents et que vous pensez qu'il serait heureux de vous voir, vous pouvez y aller. De toute façon, vous ne devez pas lui faire de cadeau.

LOUISE.

Pour démontrer que la tuberculose peut être enrayée dans certains districts, la Ligue Antituberculeuse de Saskatchewan va faire subir une radiographie pulmonaire à tous les citoyens de la ville de Saskatoon.

Pour Vous, Mesdames

QUADRUPLE MARIAGE



Le double mariage est encore assez fréquent au Canada, et même le triple mariage n'est pas extrêmement rare, mais lorsque **quatre** soeurs se marient le même jour, voilà qui sort un peu de l'ordinaire! C'est ce qui est arrivé dernièrement à Verdun, P.Q., lorsque quatre filles de M. et Mme F.-X. Boisvert—qui ont 18 enfants — contractèrent mariage en une même cérémonie religieuse. On les voit ici à la sortie de l'église de Notre-Dame des Sept Douleurs. Voici le nom des heureux couples, de gauche à droite: M. et Mme Jean-Paul Sauvé (Cécile Boisvert); M. et Mme Charles-Auguste Dulude (Alice); M. et Mme Gérard Poirier (Jeanne) et M. et Mme Wilfrid Poirier (Thérèse). Ces deux Messieurs Poirier sont les deux frères.

Qu'on est bien chez soi

On ne se rend généralement pas un compte suffisant de l'attraction qu'opère sur tout le monde l'intérieur familial — à la condition toutefois que l'intérieur familial soit attrayant.

Paul Janet dont l'esprit philosophique était plein de clairvoyance, a mis en évidence, mieux que personne, le sentiment profond qu'exerce le foyer de la famille sur tous les coeurs humains. Il exprime et explique en même temps à merveille ce sentiment lorsqu'il écrit:

"Dans la famille, l'homme est seul, sans être seul; — il est à lui-même sans être enfermé en lui-même; — il voit et il entend la vie autour de lui, sans sacrifier sa propre vie.

"Le chez-soi a une puissance singulière d'apaisement et d'anoblissement: c'est un je ne sais quoi d'absolu, au sens de la fugitive dissipation des choses extérieures; c'est la substance de la vie, dont les accidents extérieurs ne sont que la surface".

Oui, la maison familiale constitue, pour tous les membres de la famille, un centre d'attraction irrésistible, si la maîtresse de maison a su le rendre tel.

Il suffit, pour cela, de le vouloir et d'y penser toujours.

La maîtresse de maison connait l'importance de cette attraction sur tous les membres de sa famille et elle s'efforce d'en multiplier les sources, tant au point de vue matériel, qu'aux points de vue moral, intellectuel et esthétique.

Déjà, l'esprit d'ordre, l'harmonie, qui règnent au foyer domestique constituent un attrait, parce que les habitudes prises y éprouvent une satisfaction que rien ne peut leur procurer au dehors.

On s'y plaît surtout parce que l'ensemble du "home" constitue un milieu auquel on est parfaitement adapté, et où l'on vit sans le moindre effort.

Un intérieur confortable et charmeur ne se fait pas en un jour. C'est le résultat d'une longue série d'études et d'efforts. La maîtresse de maison étudie d'abord les goûts de ceux qu'elle aime, — puis elle s'efforce de les satisfaire.

De même que pour pouvoir rendre son mari heureux, l'épouse a besoin d'étudier son mari et de le bien connaître, — de même la maîtresse de maison pour rendre heureux tous ceux qui vivent sous son toit doit s'attacher à acquérir une connaissance, aussi parfaite que possible, de leurs caractères et de leurs goûts.

(Le DEVOIR)

Un petit mot à Saint-Joseph

Il est un petit mot que j'aime à répéter,
Quand je passe soudain ou m'en viens en prière,
Devant l'image auguste et pleine de mystère,
Du bon Saint que j'admire et voudrais imiter:
De l'humble et doux Joseph, aimable Protecteur,
Que Jésus dans les cieux couronna de puissance,
A qui je dois vraiment grande reconnaissance,
Pour m'avoir accordé telle insigne faveur.

Pour avoir sur mes pas répandu ses largesses,
Pour m'avoir prodigué ses bontés, ses tendresses,
J'aime à lui répéter, en terme raccourci,
Toute ma confiance en sa sollicitude.
Et dans un simple mot, le petit mot "merci",
Passe pour saint Joseph ma vive gratitude.

LE PRECURSEUR.

Indépendance vraie

— Je ne sais pas ce que Guy a pu faire de la semaine. Depuis dimanche, je n'ai pas eu de ses nouvelles et je n'ai pas réussi à l'atteindre. On dirait qu'il me délaisse depuis quelque temps. Pourtant, je ne le néglige pas. Quand il me demande de le rencontrer, je suis toujours prête. Je l'appelle souvent...

— Dis-moi pas, Geneviève, que tu n'es pas plus indépendante que ça avec les garçons? Moi, je te dis qu'ils font plus que la moitié du chemin! Et quand j'ai la chance de les faire marcher pour rien, j'en profite! Tu n'as pas le tour!

• • •

Et les deux amies se sont quittées sans avoir pourtant une véritable idée de l'indépendance. L'une en manquait totalement, l'autre la confondait avec la coquetterie et même la grossièreté.

La jeune fille qui fait sans tact les premières démarches, qui fait des avances, qui se jette à la tête des jeunes gens n'a aucune chance de succès.

La psychologie masculine est bien différente de la nôtre. Quand nous croyons plaire à un jeune homme en cédant à tous ses désirs, en acceptant ses propositions, lui préfèrerait rencontrer de la résistance.

Chez l'homme, l'amour doit être une conquête. Or qui dit conquête, dit lutte et victoire. Et l'être conquis aura d'autant plus de valeur qu'il aura opposé plus de résistance. La conquête qui n'offre pas de difficulté ne vaut pas la peine d'être entreprise.

Notre désir de plaire, notre tendance au dévouement, nous poussent à des complaisances, à des soumissions, à des offres même, qui obtiennent juste le résultat contraire de celui que nous souhaitons.

Est-ce à dire que nous devons toujours tout refuser, ou tromper? Faudra-t-il se montrer raide, "sainte-nitouche"?

Il ne peut être question de cela. Il s'agit de nous faire désirer: être attrayante et aimable, mais en gardant notre personnalité, nos goûts particuliers, notre féminité, nous entretiendrons le désir de notre présence, de notre possession chez les jeunes gens.

Notre intuition ne nous dit-elle pas dans le détail l'attitude correcte à tenir?

S. C.

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

MARS

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
					1	2
3	4	5	6	7 COUPON DE SUCRE S2 COUPON DE BEURRE R3 COUPON DE VIANDE 27 Valables	8	9
10	11	12	13	14 COUPON DE VIANDE 28 Valable	15	16
17	18	19	20	21 COUPONS DE SUCRE S3, S4 COUPON DE BEURRE R4 COUPON DE VIANDE 29 Valables	22	23
24	25	26	27	28 COUPON DE VIANDE 30 Valable	29	30
31						

Aimable surtout

Certes, il est agréable d'être jolie, pour soi d'abord, pour son entourage ensuite et les avantages physiques ne sont pas à dédaigner, mais la beauté ne suffit pas à rendre heureuse. C'est qu'il importe d'être autre chose qu'une jolie femme, tout simplement.

La beauté attire. Elle grise même, à la manière d'un parfum et elle risque d'entêter. Mais elle finit aussi par lasser si elle ne s'appuie pas sur d'autres qualités. Les embûches se hérissent sous les pas d'une jolie femme plus encore que sur le chemin des autres et il lui est souvent, du fait de sa beauté, plus difficile de les éviter.

Etes-vous jolie? On vous admirera, mais on vous en fera grief, à moins que vous ne soyez bonne, bienveillante, indulgente et compatissante. En un mot, la beauté commande l'intelligence.

Il ne faut pas trop, non plus, compter sur sa beauté, ni croire qu'elle dispense de tout et que tout courbe devant elle. On peut être fière d'être partout la plus belle, la plus admirée, mais il vaut mieux se targuer d'être la plus aimable, si l'on veut être la plus aimée. On attend plus de la beauté que l'image qu'elle reflète. Son rayonnement est la condition essentielle au succès. Mais cette beauté de l'esprit n'est pas visible et même on la conteste souvent aux mieux douées.

Une jolie femme est toujours handicapée auprès des autres et pourtant leur sympathie lui est précieuse, parce que rare. Le seul moyen de les gagner est de leur faire oublier cette supériorité naturelle que le concept féminin admet difficilement et rarement, à tort sans doute, avec un sourire...

LAURE.

(La PRESSE)

Recettes

PLATS DE CAREME

Muffins aux asperges avec sauce au fromage

- 2 tasses de farine à pâtisserie ou 1¾ tasse de farine ordinaire
- ½ c. à thé de sel
- 3 c. à thé de poudre à pâte
- 2/3 tasse de fromage râpé
- 1 tasse de lait
- 1 oeuf
- 2 c. à t. de gras fondu
- 2 c. à t. de jus d'oignon
- 2 tasses d'asperges cuites coupées en morceaux d'un pouce

Tamiser ensemble les ingrédients secs. Ajouter le fromage râpé. Mêler le lait et l'oeuf, incorporer le gras et brasser le moins possible. Disposer les asperges dans le fond d'une casserole graissée. Verser la pâte sur les asperges et cuire à four chaud (400o F.) pendant 25 minutes. Démouler. Couvrir de sauce au fromage ou avec une sauce hollandaise accompagnée d'une salade croustillante. Pour 6 personnes.

• • •

Poisson en surprise

- 2 tasses de poisson cuit conserve
- 3 tasses de riz cuit
- 2 c. à table de lait
- 1 c. à table de persil
- 1 oeuf battu
- 2 c. à table de beurre
- ¼ tasse de chapelure
- Jus d'oignon, sel, poivre.

Beurrer un moule, en couvrir les parois de riz cuit. Mélanger le beurre fondu, la chapelure, le poisson, l'oeuf, le lait et les assaisonnements. Placer ce mélange dans le moule tapissé de riz, recouvrir de riz, fermer le moule et cuire au bain-marie, durant 30 minutes. Démouler sur un plat chaud et recouvrir de sauce aux tomates.

Le problème délicat du service domestique

Parmi les légions de travailleurs qui ont dû changer d'emploi ou quitter définitivement celui qui rapportait un salaire de guerre, on compte déjà des centaines de femmes. Si nombre d'entre elles étaient nouvelles venues dans le domaine du travail, plus nombreuses sont celles qui, depuis longtemps, devaient pourvoir à leurs besoins, ayant charge de la famille et qui, spécialisées dans une profession ou un métier, continueront de mettre leurs aptitudes à profit et demeureront en lice dans la course à l'embauchage. Les femmes représentent donc une importante proportion de la main-d'oeuvre et constituent une concurrence importante dans l'exécution du travail.

Les femmes affectées les premières par le chômage

On a si bien constaté la bonne qualité de celui qu'elles ont fourni depuis la guerre que certains employeurs seraient tentés, abstraction faite de l'inégalité des salaires, de leur conserver leur emploi au détriment de la main-d'oeuvre masculine. Reconnaissons tout de suite qu'il est logique que les femmes soient les premières affectées par le chômage car l'édifice économique de la nation ne repose pas sur leurs épaules. Une fois les exigences de la guerre satisfaites, elles seront de nouveau confinées aux emplois qui sont plus conformes à leur constitution physique et à leurs capacités spécifiques. Parmi ces derniers se classe le service domestique. Considérons-le donc judicieusement puisqu'il donne actuellement lieu à un problème aigu qui se transforme dans les foyers et devient un problème familial.

Situation critique actuelle

A quelques exceptions près, le service domestique s'organise entièrement entre femmes: les maîtresses de maison et les domestiques. Les usines de guerre ayant, pour un temps, accaparé celles-ci, qui se sont naturellement portées vers des gages élevés, il en est résulté une désorganisation complète dans cette catégorie de travail. La rareté de la main-d'oeuvre a obligé les maîtresses de maison en détresse à offrir des salaires plus élevés. La surenchère les a rapidement haussés hors de la portée des budgets de la classe moyenne. Il en est résulté un malaise qui atteint la famille elle-même, en compromettant souvent la santé de la mère.

Les remèdes

Comment remédier à cette situation? Prenant pour acquis que le service domestique ne saurait plus jamais être ce qu'il était avant la guerre, on s'emploie à lui donner un régime nouveau. On a tenté d'établir sur le papier les conditions à faire aux domestiques: heures et genre de travail loisirs, gages, etc. On a même été jusqu'à préconiser certaines réformes impossibles dont les domestiques elles-mêmes ont déclaré ne savoir que faire.

On a souvent confondu les avantages apparents et les avantages réels et, trop souvent, l'on a oublié que la maîtresse de maison a droit aux considérations que normalement, dans les autres domaines, se réserve l'employeur, le patron. D'ailleurs aucune de ces mesures, si prometteuses qu'elles aient paru, n'a encore été assez alléchante pour ramener au service domestique toutes les femmes qui en vivaient en temps normal. Nous sommes d'accord pour réclamer des écoles de formation domestique adéquatement organisées pour répondre aux besoins des maîtresses de maison et des domestiques elles-mêmes suivant le genre de service que commandent les diverses classes sociales où il s'exercera. Nous réclamons également le salaire minimum qui de tous temps constitue une protection contre les abus. Mais nous ne croyons pas qu'une rigide réglementation des heures de travail soit possible. Dans ce domaine, la flexibilité est autant à l'avantage des unes que des autres.

Diversité des conditions

Les conditions du service domestique sont aussi diverses qu'il y a de maitresses de maison et de domestiques. Ne nous payons pas de mots: le service domestique exige d'abord des domestiques pour aider aux besognes courantes qui sont les mêmes dans tous les foyers et dont, la plupart du temps, la maîtresse de maison prend sa part.

Les nouvelles conditions générales de vie créeront un standard où les ajustements se feront d'eux-mêmes sans récriminations d'une part et sans réclamations exagérées de l'autre. C'est dans cet esprit qu'il faut tenter de faciliter les rapprochements et d'équilibrer les exigences. Rien n'est facile de nos jours, encore faut-il travailler dans le bon sens, ne pas favoriser les unes au détriment des autres, ne pas lancer au hasard des projets irréalisables.

Les exigences domestiques sont invariables

Le service domestique a, de tous temps, paru si simple qu'on a laissé les intéressées s'entendre entre elles. Les choses n'allaient pas si mal. Ce serait une erreur que de vouloir aller trop loin dans les réformes. Nous n'oserions rappeler la fidèle domestique de jadis qui, des années durant, servait les mêmes maîtres, qui devenaient ses bienfaiteurs et le demeuraient longtemps même après qu'elle s'était mariée et établie loin d'eux. S'il ne saurait être question d'adopter aujourd'hui les gages de jadis — la guerre et nos soucis d'ordre social ont changé cela — non plus que les mêmes conditions de travail, que les balayeuses, les lessiveuses, les repasseuses, les fouetteuses, les rôtissoires, les poêles électriques facilitent, il faut admettre que le "train" de maison ne change pas, que les exigences domestiques sont invariables d'un âge à l'autre et que bon gré mal gré il faut les accepter. Soyons donc en garde contre des débats maladroits qui n'auraient d'autres résultats que de gâcher la souple coopération indispensable à l'exécution des tâches de la maison et à des relations où doivent présider la bonté et le dévouement.

Yvonne Letellier de St-Just.
(La BONNE PAROLE)

Trois façons d'éclaircir les vitres

Le beau soleil resplendissant à travers les vitres y révèle la moindre trace de saleté, le moindre barbouillage. Ne remettez pas à plus tard la tâche de les éclaircir, quand c'est si facile. Vous avez même le choix de trois manières. La première est de faire gicler un nettoyeur liquide et de frotter avec un chiffon moelleux. La deuxième est d'appliquer une mince pellicule de nettoyeur en poudre ou en pain, avec un linge humide, et quand cette couche est presque sèche, de polir à l'aide d'un linge propre et sec. La troisième est d'utiliser un chamois imbibé d'eau claire; ceci produit d'excellents résultats mais il faut se mettre les mains dans l'eau. Avant de nettoyer les vitres, lavez le châssis soigneusement, au savon absolument pur et extra-savonneux; rincez bien et laissez sécher.



SAINT JOSEPH

Patron du Canada

La dévotion à saint Joseph a grandi avec la Nouvelle-France. Dès 1624, s'il faut en croire l'abbé Ferland, tous les Français et plusieurs sauvages assistent à une solennité religieuse en l'honneur de saint Joseph.

Cependant, il ne parait point que saint Joseph fût à ce moment déclaré patron officiel du pays.

La **Relation des Jésuites** de 1638 fait mention de la fête de saint Joseph (19 mars) et reconnait le saint comme patron officiel de la Nouvelle-France.

Dans la suite, la célébration solennelle de la fête de saint Joseph a lieu tous les ans, du moins de 1637 à 1651 et de 1660 à 1664. **Les Relations** la mentionnent chaque fois.

Vers 1690, le P. Le Clercq observe que la dévotion à saint Joseph s'est conservée très vive en notre pays.

Enfin — premier acte explicite des evêques de Québec — le rituel du diocèse, promulgué en 1703 par Mgr de Saint-Vallier, prescrit la célébration de la fête de saint Joseph, premier patron du pays.

Quoi qu'il en soit de la date exacte du patronage officiel de saint Joseph au Canada, il est reconnu par tous que saint Joseph a toujours été honoré d'un culte spécial en notre pays.

A nous de continuer cette belle tradition de nos ancêtres.

R. D., S.J.

CASSE-TÊTE

Faites précéder la syllabe **NAL** d'une ou de plusieurs syllabes, selon le cas, et vous obtiendrez des mots dont je vous donne la signification.

Exemple: Qui marque la fin — final.

Feuille imprimée paraissant chaque jour
Qui se rapporte à l'automne
Qui concerne l'hiver
Grand prélat revêtu de la pourpre
Qui a lieu tous les deux ans
Un verbe se conjuguant avec deux pronoms de la même personne
Commun et très ordinaire
Grosse lanterne à bord des vaisseaux
Qui sert dans la médecine.

SOLUTION

Journal — automnal — hivernal — cardinal — biennal — pronominal — banal — fanal — médicinal.

CHARADE

Mon un, pour passer la rivière,
Est une sorte de bateau,
Qui, léger, traverse l'eau claire,
Transportant l'homme, le fardeau.

Mon deux, une fève d'Afrique,
Est un poids précieux, vraiment,
Très petit, exact et pratique,
Pour peser l'or, le diamant.

Mon tout est le nom d'une ville
Fabriquant des cristaux de choix;
Elle est non loin de Lunéville,
A l'Est de la France, je crois.

Réponse: bac - carat; Baccarat

Vingt-cinq millions d'enfants errent sans foyer en Europe! Le documentaire "Les Héritiers de la Paix" de l'Office national du Film série En Avant Canada, nous révèle le sort de ces malheureux.

La taille des géants

L'homme le plus grand du monde est sans contredit un Coréen du nom de Chin Fu Kuel, qui a trente ans et mesure exactement 8 pieds et 4 pouces. Sa taille lui vaut, en plus de nombreux succès d'admiration, un salaire quotidien de cinquante dollars que lui verse le directeur d'un cirque dont il est l'une des principales attractions. En outre Chin Fu Kuel est habillé, chaussé, et "chapeauté" gratuitement par trois commerçants de New-York, à condition qu'il s'exhibe et fasse de la réclame pour ses trois fournisseurs. Ce géant est enchanté de sa taille. Avec ses économies il a fait construire dans son pays natal, une maison dans laquelle il peut se loger tout à son aise. Fait curieux à signaler: son père et sa mère étaient d'une taille en dessous de la moyenne. Souhaitons que Chin s'arrête en si beau chemin et qu'il ne continue pas de grandir.

Je lisais dernièrement un article qui avait été présenté à l'Académie de Médecine de Paris et qui traitait de la question suivante: "La taille de l'homme a-t-elle diminué?" On a tendance à croire que nos ancêtres étaient de taille gigantesque et que la race humaine dégénère et que la taille des hommes rapetisse.

Or les temps anciens n'ont pas donné une génération de taille plus surprenante que la nôtre. Et les géants ne sont que des exceptions.

Le géant Goliath que David vainquit de sa fronde, avait un peu plus de 6 coudées soit environ 10 pieds et 10 pouces.

Le géant Gabarra, contemporain de Pline, et qui vivait à Rome sous l'empereur Claude, avait 9 pieds et 9 pouces.

Le géant vu à Paris sous Louis XV était né en Finlande et n'avait que 6 pieds et 9 pouces.

Le géant Cajanus et le géant Celli, de Trente, dans le Tyrol, avaient 8 pieds et 2 pouces. On cite aussi une femme géante, haute de 10 pieds.

Aux fêtes du jubilé du roi George V on admirait un tambour major haut de 7 pieds et 1 pouce. Mais toutes ces tailles gigantesques sont exceptionnelles. Il faut observer que les squelettes momifiés, conservés en Egypte, étaient d'une stature moyenne.

D'ailleurs, Vitruve, le célèbre architecte romain qui vivait un siècle avant l'ère chrétienne et nous parlons de la taille moyenne de l'homme, ne dépassait pas cinq pieds.

Est-ce à dire qu'avec ces données de Vitruve l'homme ait grandi à travers les siècles? C'est là une question à discuter.

Mais une chose certaine, c'est que l'erreur dans laquelle nous avons été entretenus provient de la fausse idée que nous ont donnée les auteurs classiques grecs et latins, surtout Homère et Virgile.

Joyeuse Fête

15 mars

Arthur Beaudry, Ste-Rose.
Estelle Boulic, St-Lupicin.
Jeannine Bégou, N.-D. de Lourdes.
Roland Boulanger, Grande-Clairière.
Philippe Jeanson, Lorette.
Anita Tougas, Ste-Anne.
Robert Turgeon, Laventure, Sask.
Carmen Ducharme, Laflèche, Sask.
Lionel Parent, Léoville, Sask.

16 mars

Lilianne Tremblay, St-Joseph.
Elaine Carpenter, St-Jean-Baptiste.
Rose-Marie Pollard, La Rochelle.
Jeannette Desjarlais, St-Joseph.
Jeannette Lesage, N.-D. de Lourdes.

17 mars

Annette Parisien, Lorette.
Pat Bonnin, Ste-Anne.
Yvonne Barsalou, St-Alphonse.
Jeannette Ferland, St-Norbert.
Denise Tougas, Ste-Anne.

18 mars

Armand Grenier, St-Léon.
Léo Hénault, St-Jean-Baptiste.
Aline Damphousse, Letellier.
Roger Hébert, Silver Plains.
Virginie Larocque, Letellier.

19 mars

Marcel Deleurme, Rathwell.
Joseph Bergeron, N.-D. de Lourdes.
Jeannine Hébert, Ste-Anne.
Solange Dupas, St-Jean-Baptiste.
Agathe Champagne, Ste-Anne.
Joseph L'Allier, St-Jean-Baptiste.
Anita Fillion, St-Malo.

20 mars

Doris Hamelin, St-François-Xavier.
Paul Martin, Ste-Rose.
David Sabourin, St-Jean-Baptiste.
Joséphine Pelletier, La Broquerie.
Charles Legal, Ste-Geneviève.
Georges Durand, Lorette.
Thérèse Levreault, St-Alphonse.
Lilianne Morin, Mariapolis.
Henri Morin, St-Malo.
Fernand Bazin, N.-D. de Lourdes.

21 mars

Henri Dufault, St-Lupicin.
Fernand Desrochers, Mariapolis.
Léon Rey, Grande-Clairière.
Isabelle Legal, Ste-Geneviève.
Agathe Marion, St-Jean-Baptiste.
Gordon Keam, Lorette.
Pearl Toews, Ste-Anne.
Roméo Duguay, Ste-Anne.
Thérèse Champagne, Woodridge.
Lorraine Dumélie, Laflèche, Sask.
Armande Laberge, Laflèche, Sask.

L'ancêtre du stylo

Chacun a son stylo aujourd'hui, et vraiment rien n'est plus commode, on le sait bien. Mais ce qu'on sait moins, c'est son invention, que l'on croit moderne. Il n'en est rien. Le stylo si pratique n'est donc pas d'origine récente? Pas le moins du monde!

Il date presque d'une centaine d'années.

Un curieux, en feuilletant le **Folletto** de Florence, journal de 1839, — qu'y cherchait-il, quand nos journaux actuels sont si intéressants? — a découvert cette annonce, ou plutôt cette réclame explicative: "L'appareil a la forme d'un crayon anglais ordinaire. Il se compose d'un porte-plume, d'un bec et d'une réserve d'encre nécessaire pour écrire pendant dix heures. Il a pour but de remplacer tout ce qui est nécessaire pour écrire".

Voilà donc l'origine du stylo, abréviation courante du mot stylographe.

Cet instrument — l'ancêtre de notre stylo — avait été baptisé, à l'époque, l'**incaustifère**! Et c'est peut-être ce qui, alors, l'empêcha de réussir. Il n'a pas connu la vogue.

Saints du nom de François

Un étudiant m'avait demandé par écrit une nomenclature des noms de tous les saints portant le nom de François. Je réponds aujourd'hui à sa demande: j'en ai trouvé douze dont cinq sont très bien connus de tous; les voici:

I — Saint François d'Assise, le Patriarche Séraphique, mort en 1226.

II — Saint François de Paule, fondateur de l'Ordre des Minimes, mort en 1507.

III — Saint François-Xavier, de la Compagnie de Jésus, Apôtre des Indes et du Japon, mort en 1552.

IV — Saint François de Borgia, troisième général de la Compagnie de Jesus, mort en 1572.

V — Saint François de Roye, martyr franciscain de Gorcum, mort en 1572.

VI — Saint François Blana, martyrisé au Japon en 1597.

VII — Saint François de St-Michel (Martyr franciscain.)

VIII — Saint François Fahélan, (Martyr franciscain.)

IX — Saint François de Méaco. (Martyr franciscain.)

X — Saint François Caracciolo, fondateur des Clercs mineurs Réguliers, mort en 1608.

XI — Saint François Solano, franciscain, apôtre de l'Amérique du Sud, mort en 1610.

XII — Saint François de Sales, évêque et prince de Genève, mort en 1622.

A Winnipeg, tous les printemps, se déroule le Festival de Musique du Manitoba - 14,000 enfants, garçons et fillettes, prennent part à ce déploiement artistique. 'Office du Film se fait l'écho de ce festival dans le documentaire: "Une Ville Chante," série En Avant Canada.

La Mode Pratique



NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées et mentionner celle désirée.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man

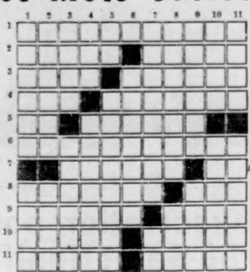
Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No. ....

Grandeur ....

NOM ....

ADRESSE ....

Nos Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1—Qui concernent les chemins.
2—Petit rat — Partie du harnais d'un cheval.
3—Rivière de France qui se jette dans l'Eure — Chez les épingliers, ajuster le poinçon sur l'enclume.
4—Bruit, ce qui frappe l'ouïe—Polissant au moyen de grès.
5—Possédé — Unis dans une même ligue.
6—Théorie philosophique, fondée sur la relativité de la connaissance.
7—Singes américains, dits singes-araignées — Pron. personnel (3e pers. masc. sing.).
8—Marquer des repères — Roi de Judas.
9—Conduisis en menant — Fruit trop mûr.
10—Fortement conçu et exprimé — De la couleur jaune tirant sur le brun.
11—Possédâtes — Mesurer à l'aune.

VERTICALEMENT

1—Faire apparaître l'irisation — Coupée jusqu'à la peau.
2—Imprime sur le corps des dessins indélébiles — Oiseau coureur australien.
3—Rivière de France se jetant dans l'Eure — Boivent en tirant avec la langue.
4—Particule négative — Qui n'est pas apparente.
5—Préposition: dans — Demeurerais, coucherais.
6—Terres molles, grasses.
7—Faire boire — Féminin de son.
8—Faisais apparaître l'irisation — Poutre transversale soutenant un pont de navire.
9—Mettais en vers — Sulfate double d'alumine et de potasse.
10—Paradis terrestre — Chose pénible, ennuyeuse.
11—Donne d'un mets à un convive — Insecte coléoptère.

Solution du problème précédent

E	X	T	R	A	V	A	G	A	N	T
S	E	R	I	N	E	■	A	M	E	R
C	R	A	C	■	R	A	D	E	R	A
R	U	C	H	E	■	P	E	N	O	N
O	S	■	E	S	S	E	■	E	N	S
Q	■	A	S	S	A	U	T	S	■	V
U	V	E	■	O	C	R	A	■	F	E
E	R	R	E	R	■	E	N	F	E	R
R	I	O	T	E	R	■	C	A	L	S
I	E	N	A	■	I	C	A	R	I	E
E	S	S	U	I	E	R	I	O	N	S

Boîte aux Questions

Q.—Quand les restrictions mentales sont-elles permises?

R.—Vous savez que la restriction mentale consiste essentiellement en ce que celui qui parle donne à ses paroles un sens différent de celui qu'ont les mots dans le langage ordinaire, soit en sous-entendant un sens, soit en limitant le sens ordinaire.

On divise la restriction mentale 1) en restriction au sens strict, ainsi quand le véritable sens des paroles ne peut aucunement être deviné d'après les circonstances extérieures, par exemple: quand quelqu'un dit: "J'ai vu Rome", et sous-entendu: "en vues". 2) la restriction mentale au sens large: c'est celle qui existe quand le véritable sens des paroles peut être deviné d'après les circonstances de la question et de la réponse, ou bien d'après l'usage ordinaire, bien qu'en réalité il n'ait pas été deviné.

Apprécions maintenant la restriction mentale. La restriction au sens strict est, comme le mensonge, toujours défendue. La restriction au sens large est permise, parfois même obligatoire, à condition qu'il y ait un motif suffisant et que l'autre n'ait pas le droit de savoir la vérité. Mais il n'est pas dit qu'elle est toujours permise. Il y a un motif suffisant quand il s'agit du maintien de biens utiles pour l'âme et le corps, ou bien quand il s'agit de se débarrasser de questions importunes et non justifiées. C'est pourquoi, quand des personnes en charge sont interrogées par des gens non autorisés sur des secrets professionnels, elles peuvent répondre: "Je ne sais rien", c'est-à-dire que je ne puisse dire. Par ailleurs si l'interrogateur a un droit strict à connaître la vérité on ne peut la lui cacher par une restriction mentale même au sens large.

•

Q.—En Cour si l'accusé est coupable, ne doit-il pas l'admettre? On nous a dit que non. Pourquoi?

R.—L'accusé n'est pas obligé d'admettre qu'il est coupable. Il peut se servir de restriction mentale au sens large parce qu'il y a ici un motif suffisant. Comme l'accusé n'est pas obligé, même à la demande du juge, d'avouer son délit, plusieurs auteurs considèrent même comme une restriction mentale permise le fait de répondre: "je n'ai pas de crime", c'est-à-dire que je doive avouer, de même qu'il pourrait dire que l'accusation est une calomnie. Il pourrait même apporter des preuves de sa prétendue innocence. La Cour lui permet de plaider non coupable, la théorie et la pratique légale voulant qu'il soit innocent jusqu'à la preuve juridique du contraire.

•

Q.—Si quelqu'un va à la messe le dimanche, et perd connaissance au milieu de cette messe, est-il obligé de retourner et d'entendre une autre messe?

R.—Seule une raison grave peut excuser du précepte de l'assistance à la messe, ainsi quand on s'exposerait soi-même ou le prochain à un dommage notable spirituel ou temporel. Dans le cas présent, si après avoir repris connaissance, cette personne se sent faible et craint de ne pouvoir entendre une autre messe sans faiblir de nouveau, elle en est excusée. Mais après avoir pris un réconfortant elle redevient à peu près normale elle sera obligée d'assister à une autre messe si possible. Ordinairement vu cette indisposition qui peut durer plus ou moins, on ne lui en fera pas une obligation.

•

Q.—Deux catholiques mariés devant le juge, ont-ils commis simplement un péché mortel ou un sacrilège?

R.—D'après un décret de 1908 et reproduit mot pour mot par le code (c. 1094), sont seuls valides les mariages que l'on contracte devant le curé du lieu ou l'Ordinaire du lieu ou devant un prêtre délégué par l'un d'eux, et d'au moins deux témoins. Selon les circonstances de votre question, il n'y a pas de mariage valide, et par conséquent il ne saurait y avoir de sacrement qui est rendu impossible: il y a certainement péché mortel, mais pas sacrilège.

•

Q.—Que doit-on faire pour pratiquer notre religion de mieux en mieux?

R.—Observer plus fidèlement les commandements de Dieu et de l'Eglise, les deux plus grands commandements sont: "Tu aimeras Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme et de toutes tes forces" et "ton prochain comme toi-même pour l'amour de Dieu". Recevoir les sacrements, et suivre les conseils pratiques que votre curé pourrait vous donner.

•

Q.—Est-ce qu'un enfant qui communie avant l'âge de sept ans est tenu à la loi de l'Eglise de l'abstinence?

R.—Non: puisque le précepte de l'Eglise concernant l'abstinence oblige tous ceux qui ont sept ans accomplis. Cependant sans y être tenus il est tout à fait louable que ces enfants soient initiés, pour leur éducation morale, à l'abstinence, en l'observant avec les autres membres de la famille.

La légende que la tuberculose était sur le point de disparaître a été détruite par deux découvertes. La première fut de découvrir qu'il y avait de nombreux cas encore inaperçus, réalisée par la radiographie pulmonaire. La deuxième fut de constater que la mortalité causée par la tuberculose n'a pas diminué.

EN SASKATCHEWAN

Nos écrivains en herbe

Réflexions d'un vieux miroir

I. — (a) Aujourd'hui c'est un remue-ménage du haut en bas chez les Rivard. (b) C'est que, voyez-vous, l'on quitte la ferme pour prendre possession d'un spacieux et excellent magasin au village.

II. — (a) Tout prend une tournure nouvelle. (b) On discute sur chaque meuble, sur chaque morceau de vaisselle, d'argenterie et de linge.

III. — (a) Ma maîtresse s'approche de moi et soigneusement elle me descend pour me déposer ensuite sur une large malle. (b) Est-ce pour me retirer au grenier avec tant d'autres objets à la noirceur et à la poussière; ou vais-je aller habiter dans ce magnifique château duquel on parle avec tant d'admiration depuis cinq semaines?

IV. — Comment peux-tu penser à me laisser? Peux-tu te passer de moi?

V. — (a) Depuis que cette maison est construite que je pends au vivoir. (b) Tous les membres de la famille Rivard se sont plu à se mirer dans mon visage lustré. (c) Il me semble que je fus toujours un fidèle serviteur et que ce serait très ingrat de m'abandonner aux araignées ainsi.

VI. — (a) Je me rappelle lorsque tu étais toute petite tu montais sur une chaise pour admirer de plus près les nombreuses boucles blondes avec le joli ruban rose que ta mère prenait tant de plaisir à y mettre. (b) Et ton papa le soir, prenait sa fillette dans ses bras et sa joue rude contre la tienne, douce comme une pétale de rose, vous vous amusiez devant moi.

VII. — Un peu plus tard lorsque tu devins grandelette ne manquais-tu pas jamais de passer devant moi pour un dernier regard avant de partir pour la classe?

VIII. — Aurais-tu déjà oublié que tu me reprochais quelquefois de n'être pas assez indiscrète avec ta mère qui voyait de la cuisine ce qui se passait quand Armand te courtisait?

IX. — Et le matin où toute resplendissante de joie et de beauté, dans ta longue robe blanche de mariée, c'est encore moi qui vins à ton secours pour te rassurer que ton voile reposait gracieusement sur tes boucles devenues brunes.

X. — Depuis ton mariage, c'est un plaisir continuel pour moi de contempler ton bonheur et celui d'Armand constamment sous mon regard.

XI. — Et maintenant que sont passés ces chers souvenirs oserais-tu m'oublier?

XII. — Armand avance. Il offre de me monter au grenier et d'en acheter un plus beau et plus moderne.

XIII. — Le coeur m'arrête un instant mais je rayonne de joie lorsque sa femme de lui répondre: "Peut-être en trouveras-tu de plus modernes mais jamais de plus beaux. Je garde mon bon vieux miroir".

Marguerite SYLVESTRE
couvent de Forget
grade XI.

Avant de passer au détail de cette composition nous voudrions signaler les qualités que nous lui trouvons dans son ensemble. C'est d'abord le fond qui est remarquable. Le titre de la composition est celui-ci: "Réflexions d'un vieux miroir"; au lieu de ne nous donner qu'un long monologue ne se rattachant à rien, et afin de rendre son récit plus intéressant, l'élève a entouré son sujet principal — le miroir — de circonstances simples et vraisemblables qui donnent du fini à la composition et en font un tout complet. De plus, l'élève personnifie le miroir; elle en fait un être bien vivant, qui parle, qui s'attendrit; cela contribue énormément à donner au récit du mouvement et de la chaleur. Et si le plaidoyer du miroir auprès de sa maîtresse est émouvant précisément parce que l'élève a su prêter à un objet inanimé les paroles susceptibles de toucher un coeur humain; c'est le touchant appel aux services rendus depuis de longues années, c'est l'évocation de souvenirs heureux; et tout cela avec une telle ferveur et une telle sincérité que le dénouement du récit ne peut être autrement: la maîtresse se laisse attendrir. Grâce à son imagination qui l'a admirablement bien servie, dans le choix des souvenirs rappelés, par exemple, et grâce aussi à sa plume qui est d'une remarquable souplesse, remarquons les mots: ils sont choisis avec soin et avec justesse, par exemple: **grandelette** (VIII) l'élève est parvenue à faire de sa composition un véritable petit chef-d'oeuvre.

Nous voulons également signaler la construction de ce travail. Dans l'introduction, l'élève situe ses personnages, trace le cadre de l'action. C'est parfait. Le monologue du miroir constitue le corps du morceau; remarquons l'ordre dans lequel sont évoqués les souvenirs: les plus anciens d'abord, les autres ensuite, chronologiquement. C'est très bien. La conclusion est habilement amenée: "Armand s'avance...", ce qui permet à la femme de parler.

Mais voyons brièvement le détail:

I. — (a) Cette première phrase est bonne mais la seconde (b) laisse un peu à désirer; pourquoi "l'on quitte"? Il s'agit des Rivard, n'est-ce pas? "Ils quittent" ferait mieux. Au lieu de parler du "magasin" qui n'a aucune relation avec le récit, il serait plus simple de parler "d'une riche et spacieuse demeure", de la demeure dont il est question au paragraphe III.

II. — (a) L'idée n'est pas claire. L'élève voulait-elle dire: "La maison change d'aspect?" (b) Ceci serait plus français: "Chaque meuble... est l'objet d'une discussion".

III. — (a) Mettons un point après "moi" et supprimons le "et". Changeons "pour me déposer" en "et me dépose"; biffons "ensuite". C'est mieux maintenant, n'est-ce pas? (b) "Reléguer" est plus approprié que "retirer". Aussi, pour plus d'harmonie, il faudrait changer l'ordre des mots: "Va-t-on me reléguer, avec tant d'autres objets, dans la noirceur et la poussière d'un grenier, ou vais-je..." Au lieu de "duquel" il faut employer "dont" qui est plus français et moins lourd.

IV. — Bien.

V. — Bien aussi, sauf pour un ou deux détails: dans (a), supprimons le second "que": est construite, je..." A (c), pour l'harmonie, disons: "... de m'abandonner ainsi aux araignées", plutôt que: "... aux araignées ainsi".

VI. — (a) Voici cette même phrase légèrement modifiée: "Combien je me rappelle le temps où, toute petite, tu montais sur une chaise pour admirer de plus près tes boucles blondes et le ruban rose qu'y avait mis ta mère avec tant de fierté". Remarquez que nous avons enlevé deux adjectifs: nombreuses et joli. Qu'on se garde d'accumuler inutilement les épithètes; de là, on verse trop facilement dans le verbiage. (b), très bien. Mais "pétale" est masculin.

VII. — Phrase un peu ambiguë. Supprimons le "ne — pas": "...manquais-tu jamais de me jeter un dernier coup d'oeil avant de partir pour la classe?"

VIII. — L'élève a sans doute voulu dire: "..d'être **trop** indiscret", ou bien: "...De n'être pas assez **discret**". C'est le miroir, n'est-ce pas, qui manquait de discrétion?

IX. — Très bien. Seulement: "...c'est moi qui vins à ton secours pour t'assurer..." non pas te "rassurer".

X. — Simplifions: "Et depuis votre mariage, le spectacle de votre bonheur est, pour moi, la cause d'un continuel plaisir".

XI. — Les souvenirs ne passent pas; ce sont les choses dont on se souvient qui sont passées.

XII. — Le pronom "en" ne tient à rien. Il faudrait dire: "Il offre de me monter au grenier et d'acheter un autre miroir, plus...".

XIII. — Très bien. Toutefois, ce "le coeur m'arrête..." est un peu sec. Voici qui l'est moins: "Mon coeur cesse de battre...".

En terminant, nous voulons féliciter et encourager l'élève qui a fait ce travail. Une composition comme celle-ci révèle un beau talent qui mérite d'être cultivé.

Eugène ADOLPHE.

MARISE DUCLAU et sa famille — Le compte est réglé. — Par McEvoy et Striebel











Le professeur NIMBUS — Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa











COLLEGE DE ST-BONIFACE

Le Coin du Collège

Directeur: Telesphore Robert
Rédacteurs: Jean Lagassé, Félix Gourbil, Gilles Lane

XIXe ANNEE | 1945-46 | NUMERO 20

Chronique du 28 février au 6 mars

La glace

Certains après-midi de congé, malgré les protestations du Conseil des jeux et l'embarras des surveillants, la glace fond.

A la glace!... Ah! la gla-a-ce
Avait chauffé pendant trois
jours au grand soleil!

Josué autrefois arrêta le soleil pour terminer une bataille. Cette semaine, le Père Préfet déjoua "l'astre du jour" pour nous permettre de jouer les finales — qui sont nos dernières batailles sportives de la saison. Dorénavant on aura les congés dans la matinée. Ne perdez pas courage, Rhétos; votre défi n'est pas encore à l'eau!

Quant à la classe des mardis et jeudis, nous n'y gagnons point. Les professeurs ont autant d'ardeur l'après-midi. Plus même, après le repos d'une demi-journée. Je pense que nous nous sommes fait jouer!

Congé

Comme à tous les mois, dimanche le 3 mars on nous impose un congé. Certains esprits s'en rebellent au point de revenir aux études dimanche après-midi. Il n'y a que des externes pour faire de pareilles choses! Ces assidus devraient nous donner leur nom, car il n'est pas juste que ces héros (sans liaison) grévistes des congés restent dans l'ombre. Quand ce ne serait que pour édifier la gent de St-Pierre, la gent aux mauvais chemins, aux autobus débordants, mais à la ligne téléphonique en parfait ordre.

"Chien de klaxon"

Lazare ne travaille pas le dimanche. Or pendant que Roger Delaquis et Jean Dupont servaient aux Anciens réunis le café et les sandwichs, Lazare est réveillé par le bruit insolite d'un claqueson impertinent. Il se fâche si noir qu'il se lève proférant des anathèmes prophétiques contre "l'animal" qui ne comprend pas la nécessité du repos pour un étudiant. Imaginez son ahurissement de voir un chien-chauffeur impatienté du retard de son maître et cornant à intervalles réguliers pour l'appeler. Que voulez-vous, puisque les chiens occupent la première page des journaux, ont leur hôpital, leurs assurances, etc., il est tout normal que nous ayons aussi des chauffeurs canins pour les ambulances canines. Ce sera la gloire des femmes-chauffeurs; elles pourront les engueuler sans interruption.

M. Roger Goulet

Le lundi 4, dans notre chapelle, nous assistons à la messe chantée par le Père Recteur pour le repos de l'âme de M. Roger Goulet, un illustre et vénérable Ancien, père aussi de cinq Anciens: MM. Armand, Maurice, Denys, Bernard et Martial.

Télesphore ROBERT,
Philosophie II.

L'hiver à la campagne

(En guise d'adieu à la saison)

Dès la première neige, tout le monde s'empresse de charroyer du bois pour la saison froide. Les arbres et la terre blanchis semblent éclaircir le ciel. Lumière éblouissante. L'hiver est arrivé.

Oui, l'hiver est arrivé. Une fumée blanchâtre s'échappe des ventilateurs de l'étable, maison d'hiver des animaux, et engivre les branches des arbres qui poussent tout près. Les rayons du soleil n'ont plus de chaleur. Le ciel est souvent grisâtre. Le froid est pénétrant. Sous le vent vigoureux la neige poudroie. Plus d'oiseaux, sauf nos moineaux modestes.

Seuls les enfants trouvent du bonheur hors de la maison. Ils sont allés chercher traines et patins suspendus au fond de l'étable et s'amusent dans la cour. Ils ont de la joie plein la figure. Ah! la bonne saison!

A l'intérieur, on se rapproche du feu. On ne cesse d'aller sous l'escalier chercher deux ou trois bûches de cyprès le matin, d'épinette dans la journée, de bouleau le soir. La braise ardente en demande toujours. Si la chaleur semble diminuer, Grand'mère dit d'un ton inquiet: "Ne laissez pas amortir le feu, les enfants!" Et Jeanne ouvre la porte du foyer, jette un coup d'oeil et se dirige sans tarder vers la pile de bois.

Dehors, le bois voisin et même le champ conquis sur le bois ne paraissent plus qu'un monde étranger qu'on surveille avec curiosité par le petit carré des fenêtres. Quand le temps est calme, la neige tombe en flocons légers et fait un rideau mobile qui cache tout. Souffle ensuite un vent du nord-ouest: la neige se soulève en poudre et va s'accumuler derrière tous les bâtiments. Au sud-est de la maison, la neige forme un gigantesque cône ou bien des talus hauts de cinq pieds, qu'il faut attaquer à la pelle pour frayer un chemin de la maison à l'étable. Du côté du vent, au contraire, le sol est gratté, mis à nu.

Aux jours de grand vent, mon grand'père ne sort guère que pour soigner les animaux et rentre à pas précipités, la peau râpée par le froid, humide des cristaux de neige qui fondent à la chaleur de la maison. Grand-père arrache les glaçons formés sur sa moustache, retire lentement son manteau doublé en peau de mouton et s'installe près du poêle avec un soupir d'aise. Le froid fait craquer les clous dans les murs de planches. Le poêle bourré de bouleau ronfle. Au dehors, le vent siffle et hurle comme la rumeur d'une horde de loups assiégeants.

Il n'y a pas de saison parfaite. Pour les enfants le bonheur serait complet s'ils ne voyaient pas les parents obligés de travailler toujours contre la menace du froid, s'ils n'entendaient dire que "les pauvres doivent avoir froid."

Raymond ROY.
Syntaxe A.

Le chat

On fait de lui le symbole de l'hypocrisie. Il n'en reste pas moins un des animaux les plus aimés. Son petit museau rond, la moustache qu'il porte avec dignité, sa fourrure douce et luisante, la queue longue qu'il fait tournoyer si gracieusement font de lui un beau personnage.

En marchant il pose doucement le pied et va les yeux à demi-fermés, observant tout sans en avoir l'air. Il est très adroit dans ses mouvements. Pour vous en convaincre, regardez-le traverser une table encombrée de plats et de verres: il ira son chemin sans rien déranger, sans rien remuer.

Très habile chasseur, il excelle dans cet art, où toutes ses qualités sont mises à profit: son astuce, sa vitesse et ce qu'on appelle son hypocrisie. Se plaçant près d'un trou de rat ou de souris, il se couche, fait le mort et attend avec une patience extraordinaire. Lorsque enfin paraît le rongeur, d'un bond vif et sûr il l'attrape avec ses griffes, qu'il a eu la précaution d'aiguiser au grand détriment des fauteuils et des cadres de porte.

Quand ce "doucet" a gagné de l'âge et de l'embonpoint, il devient paresseux. Il se tient tout le jour près du feu ou se chauffe au soleil. Vous pouvez l'y voir se passer de temps à autre la patte sur la moustache avec la gravité d'un mathématicien.

S'assoit-on, Minou vient tourner autour de vos jambes jusqu'à ce que vous l'ayez invité à monter sur vos genoux. Quand il y est enfin, il vous remercie en filant des rythmes solennels sur son rouet guttural.

Fernand VINCENT,
Méthode A.





BIBI au théâtre Playhouse, lundi soir



G. Landry - A. Tessier - L. Bouvier - J. Comeau - B. Bélanger dans les rôles de Dufretet - Perrin - le Comte - Cormiou - Le jeune homme du bar

Souscription pour Radio-Saint-Boniface

Paroisse d'Elie

Alarie, Eddie	$ 1.00
Alarie, Fred	10.00
Aquin, Oris et Mme Arcelie	7.00
Aquin, Avila	10.00
Aquin, Oris-J.	3.00
Aquin, Louis	5.00
Aquin, Zephérin	10.00
Aquin, Mme Zephérin	1.00
Barrette, Jos.	3.00
Beaudry, Henri	5.00
Beaudry, Merril	5.00
Beaudry, Ulric	10.00
Bernardin, Eddy	1.00
Bernardin, Emmanuel	5.00
Bernardin, Joseph	15.00
Bouchard, Aimé	10.00
Bouchard, Armand	5.38
Bouchard, Ernest	5.00
Bouchard, Mme Xavier	5.00
Brabant, Omer	5.00
Burke, Mme E.	10.00
Cabbage, L.	2.00
Carrière, Mme John	1.00
Cloutier, J.-S.-Ch.	5.00
Conrad, John	3.00
Desilets, Donat	4.00
Desilets, Emile	5.00
Desilets, Hector	10.00
Desilets, Lionel	10.00
Desilets, Marcel	5.00
Desilets, Richard	10.00
Deslauriers, Mme Emma	3.00
Dufour, Thomas	3.00
Dufour, Ulric	4.00
Dufresne, Auguste	5.00
Legault, A.	5.00
Fitzmaurice, W.	1.00
Gervais, Wilfrid	10.00
Girard, Carmel	5.00
Girard, Joseph	20.00
Girard, Noël	10.00
Gorgia, Dimetro	5.00
Houde, H.	10.00
Hewko, K.	2.00
Lachance, Zéphyrin	10.00
Lachance, Z.-Elie	10.00
Legault, Emilien	5.00
Legault, Oscar	5.00
Legault, W.	5.00
Menard, Albert	2.00
Payment, Mme Simone	7.00
Plamondon, Mme E.	2.00
Préfontaine, Eugène	1.00
Préfontaine, R.	10.00
Renaud, Emile	2.00
Rhault, Alphonse	5.00
Roy, Ed.	10.00
Roy, Fred	.50
Swenson, G.	2.00
Swenson, W.	2.00
Tremblay, Mme Didier	3.00
Warbanski, B. et Carbonneau	5.00

Paroisse de Woodridge

Dorvault, Mme Marie-Louise	$ .25
Guilbault, Henri	1.00
Huppé, Mme D.	1.00
Lorteau, Alphonse	.50
Nault, Daniel	.50
Poitras, Arthur	.50
Vielfaure, Eléonore	1.00
Vrignon, A.	20.00
Vrignon, F.	2.00
Yvon, Joseph	1.00
Yvon, Louis	2.00

Paroisse de Mariapolis

Anonyme	$100.00
Gaboury, Octave	50.00
Morin, Ovila	25.00
Lussier, Firmin	20.00
Anonyme	20.00
Lussier, Romuald	15.00
Lussier, Alcide	15.00
Barsalou, Léonide	15.00
Tardiff, Raymond	10.00
Trottier, Joseph	10.00
Toutant, Phileas	10.00
Ricard, Joseph	10.00
Poirier, Arthur	10.00
Morin, Charles	10.00
Morin, Joseph-G.	10.00
Libeau, Albert	10.00
Lussier, Ferdinand	10.00
Landry, Antoine	10.00
Guilbert, Antoine	10.00
Gaucher, Arthur	10.00
Grégoire, Berthe	10.00
Guregat, Joseph	10.00
Hacault, Joseph	10.00
Lussier, Rosario	10.00
Allard, Aimé-D.	10.00
Boulet, Alphonse	10.00
Barsalou, Arthur	10.00
Barsalou, Hormisdas	10.00
Choquette, Victor	10.00
Guilbert, Gérard	10.00
Guilbert, Georges	10.00
Desrochers, René	10.00
Desrochers, Ovila	10.00
Daigle, Joseph	10.00
Desrochers, Joseph-B.	10.00
Desrochers, Albert-H.	10.00
Desrochers, Albani-O.	10.00
Desrochers, Alphonse	10.00
Allard, Adrien	10.00
Anonyme	10.00
Morin, Joseph, père	7.00
Desrochers, Louis	6.50
Walleyn, Mme Jules	5.00
Thérien, Dollard	5.00
Morin, Alexandre	5.00
Naranda, Alfred	5.00
Morin, Aimé	5.00
Lecocq, François	5.00
Lussier, Mme Hubert	5.00
Levreault, Alfred	5.00
Landry, Minnie	5.00
Gautron, Marie-Ange	5.00
Gaboury, Alphonse	5.00
Gaboury, Mme Adélina	5.00
Geirnaert, Urselari	5.00
Desrochers, Gérard	5.00
Desrochers, Isaie	5.00
Dégagné, Wenceslas	5.00
Desrochers, Arthur-B.	5.00
Musick, Mme Simonne	5.00
Desrochers, Henri-O.	5.00
Desrochers, Maurice-A.	5.00
Desrochers, Raoul	5.00
Desrochers, Israël	5.00
Conrad, T.-S.	5.00
Barsalou, André	5.00
Beaulac, Conrad	5.00
Lussier, Alexandre	5.00
Allard, Gérard	5.00
Bourret, J.-B.	5.00
Levreault, Félix	5.00
Morin, Mme Théodore	3.00
Moreau, Mme Blanche	3.00
Lussier, Amédée	2.50
Deprost, Mme H.	2.50
Toutant, René	2.00
Morin, Théodore	2.00
Lussier, Henri	2.00
Lussier, Albert	2.00
Hacault, Georges	2.00
Desrochers, Alcide	2.00
Benoit, Maurice	2.00
Trottier, Mme Germaine	1.00
Morin, Paul	1.00
Lussier, Louis	1.00
Desmarais, Elzéar	1.00
Bonnot, Jean	1.00
Autres anonymes	45.00

Paroisse d'Otterburne

Roy, Alphonse	15.00
Conseil des Chevaliers de Colomb	10.00
Audette, Z.	5.00
Boyer, Albert	2.00
Carrière, Charles	5.00
Carrière, Charles-Henri	25.00
Carrière, Jos.-T.	25.00
Carrière, Léo	10.00
Cinq-Mars, Alphonse	10.00
Desrosiers, J.-H.	5.00
Dumont, Joseph	5.00
Dumont, Octave	2.00
Eliet, famille	1.00
Gagné, Alphonse	1.00
Gagnon, Lucien	10.00
Genest, Eugène	25.00
Genest, Alfred	15.00
Gladu, Joseph	10.00
Gobeil, Mme Anna et famille	25.00
Gobeil, Edouard	5.00
Gobeil, Eugène	10.00
Gobeil, Gérard	10.00
Prouix, Adelme	30.00

Lacasse, Mme Aurèle	3.00
Lacasse, Napoléon	15.00
Landry, C.	5.00
Laroche, Joseph	31.00
Lévesque, Joseph	5.00
Nicolas, Henri	2.00
Nicolas, Joseph	2.00
Pineault, Ad.	3.00
Poirier, Armand	1.00
Poirier, J.-M.	5.00
Rioux, Achille	10.00
Rioux, Arthur	10.00
Robidoux, Donat	10.00
Robidoux, Edouard	25.00
Robidoux, Hilaire	25.00
Robidoux, Louis	5.00
Roy, Antonio	1.00
Roy, Emile	5.00
Roy, Napoléon	10.00
Saive, Jean	25.00
Saltel, Julien	10.00
Turenne, Joseph-H.	25.00
Tytgat, Emile	2.00
Vermette, C.	2.00

Paroisse d'Inwood

Carman, Mme Donald	$ 1.00
Cass, M. A.	.50
Cossette, M. et Mme W.	.50
Dupont, Mme A.	1.00
Dupont, M.-B.	2.00
Hogue, G.	1.00
Laforme	1.05
Laporte, E.	1.00
Lemoine, Mme C.	1.00
Verscheure, Edmond	1.00

Paroisse de McCreary

Doucette, Robert	$ 25.00
Bouchard, Mme H.	5.00
Jackson, Pierre	5.00
Bouchard, Lucien	5.00
Mouillierat, Fred	10.00
Lemire, Mme H.	5.00
Ledoux, Joseph	10.00
Fortin, Mme Laura	10.00
Caumartin, Urgel	5.00
Barré, Théophile	5.00
Roncin, Mme N.	1.00
Bouchard, Paul	5.00

Paroisse d'Oak Point

Chartrand, Louis	$ 1.00
Cowie, Louis	1.00
Desjarlais, Antoine	1.00
Dumas, Albert	1.00
Girardeau, J.-F.	10.00
Delaronde, Charles	2.50
Delaronde, M. et Mme Charles	1.00
Delaronde, M. et Mme Joseph	1.00
Delaronde, Jacques	2.50
Delaronde, Michel	1.00
Labous, Jeanne	5.00
Lamoureux, M. et Mme E.	2.00

Paroisse de Pinewood

Gouliguer, Antoine	$ .50
Langlais, Joseph	.25
Landry, Georges	2.00
Landry, Maurice	1.00
Gagné, Philippe	1.00
Gagné, Mme Berthe	1.00
Désaulniers, Augustin	1.00
Grouette, David	2.00
Paquette, Dieudonné	5.00
Sanche, J.-Noël	10.00
D'Aoust, André	5.00

Paroisse de Somerset

Landry, Zénon	$100.00
Décosse, Wilfrid	50.00
Somerset Hotel	50.00
Landry, Excide	35.00
Décosse, Mme J.-A.	25.00
Labossière, Thomas	25.00
Labossière, Charles	25.00
Décosse, Roméo-A.	25.00
Lafrenière, Alexandre	25.00
Rheault, Edouard	15.00
Nadeau, Alphonse	15.00
Labossière, Joseph-Ed.	15.00
Rheault, Josaphat	15.00
Champagne, M. et Mme Cél.	15.00
Rondeau, Xavier	15.00
Jubinville, Laurent	10.00
Rémillard, Edouard	10.00
Choeur de chant de Somerset	10.00
Power, F. P.	10.00
Labossière, Isidore	10.00
Moreau, Yvonne	10.00
Rondeau, Onésime	10.00
Labossière, Georges	10.00
Payette, Esdras	10.00
Touchette, Conrad	10.00
Rheault, Armand	10.00
Labossière, Rosario	10.00
Labossière, Phoenix	10.00
Talbot, Joseph	10.00
Rheault, Télesphore	10.00
Boyer, Philias	10.00
Lussier, Gérard	10.00
Landreville, Joseph-C.	10.00
Martel, Gustave	10.00
Bessette, Robert	10.00
Bissonnette, Georgette	5.00
Conrad, William	5.00
Vielfaure, Gaston	5.00
Fortier, Mastaï	5.00
Potvin, Wilfrid	5.00
Payette, Arthur	5.00
Monchalin, Privat	5.00
Boulet, Alphonse	5.00
Moreau, Maurice	5.00
Pantel, Marcel	5.00
Pantel, Albert	5.00
Jubinville, René	3.00
Trudel, Louis	3.00
Jubinville, Alain	2.50
Bérard, Denis	2.50
Girouard, Lorenzo	2.00
Landry, Cléophas	2.00
Labossière, Calixte	1.00
Champagne, Edouard	1.00
Champagne, Henri	1.00
Champagne, Roméo	1.00
Lemieux, Mme Nap.	1.00
Dupras, Mme André	1.00

Paroisse de South Junction

Beaudry, A.-O.	$ 10.00
Beaudry, Auguste	5.00
Beaudry, Denis-H.	10.00
Boisselle, Jos.	10.00
Bouchard, Pierre	5.00
Brisebois, Adélard	5.00
Brisebois, Athanase	5.00
Brisebois, Joseph	1.00
Dubois, Homer	5.00
Gagnon, Georges	10.00
Gobeil, Mathias	2.00
Gobeil, Paul	1.00
Lévêque, Léo	10.00
Moquin, Isidore	5.00
Moquin, Frédéric	5.00
Prévost, Mme Valeda	5.00
Tourond, Adéline	2.25
Tardiff, Albert	5.00
Tardiff, Charles	2.00
Tardiff, Elzéar	5.00
Tardiff, J.-B.	5.00
Tardiff, Louis	2.00
Van Kooten, A.	4.00
Un ami	5.00

Paroisse de Transcona

Beaulieu, Ivanhoe	$ 10.00
Blaquière, Théodule	5.00
Calvez, Mme Hervé	5.00
Desilets, Mme R. et Fernand	10.00
Gallant, Joseph	5.00
Jette, Marius	10.00
Laferté, Olivier	5.00
Lamoureux, Adélard	10.00
Lamoureux, Alfred	2.00
Loiselle, Alphonse	5.00
Paquette, Albert	1.00
Paquette, Félix	2.00
Paul, Adélard	10.00
Potrier, Emile	1.00
Robert, Mme E.	1.00
Robert, Mme Olivier	1.00
Séguin, Ben.	10.00
Sicotte, Henri	10.00
Tetrault, J.-B.	5.00
Tetrault, Joseph-O.	2.00

"Nul ne sait ce que la Russie soviétique projette de faire dans l'avenir immédiat"

M. Churchill propose que son pays et les Etats-Unis lient leurs forces comme pendant la guerre, pour faire réfléchir Moscou. "Nos alliés russes n'admirent rien tant que la force."

FULTON, Missouri—M. Winston Churchill, premier ministre de Grande-Bretagne du 10 mai 1940 au 26 juillet 1945, a prononcé un discours de première importance la semaine dernière sur la politique commune des Etats-Unis et de son pays, au Westminster College.

M Churchill propose en fait l'alliance militaire anglo-américaine, semblable à celle qui s'est terminée avec la seconde guerre mondiale. Il conçoit les craintes les plus graves de la Russie, dont il blâme la volonté "d'étendre à l'infini son pouvoir et ses doctrines." Il affirme qu'une "ombre est tombée sur le tableau qu'éclairait encore tout dernièrement la victoire alliée.

Impérialisme sans limites

"Personne ne sait ce que la Russie soviétique et la Troisième internationale veulent accomplir dans un avenir immédiat, quelles sont les bornes, s'il en est, de leurs tendances d'expansion et de propagande.

"On ne peut prévenir une nouvelle guerre mondiale qu'en concluant dès cette année une bonne entente avec la Russie, sous l'autorité générale de l'organisation des Nations unies". M. Churchill ne croit pas que la Russie veuille la guerre en soi, "mais elle en veut les profits, l'expansion indéfinie de son pouvoir et de ses doctrines. D'après ce que j'ai vu de nos amis et alliés russes pendant la guerre, je suis convaincu qu'ils n'admirent rien tant que la force, qu'ils ne méprisent rien tant que la faiblesse militaire."

Urgence d'une armée internationale

On peut ramener le discours de M Churchill à 8 points principaux:

1) L'organisation des Nations unies doit "immédiatement" constituer "une armée internationale," à laquelle tous les Etats membres contribueront des avions.

2) On aurait tort de confier tout de suite aux Nations unies le secret de la bombe atomique, qui reste plus en sûreté auprès des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et du Canada.

3) Il faut que tous les peuples jouissent du droit "d'élections libres et secrètes."

4) Etats-Unis et Grande-Bretagne doivent prolonger le régime de "sécurité mutuelle" institué pendant la dernière guerre, l'emploi commun de bases aériennes et navales.

5) Le "rapport particulier" entre les Etats-Unis et le Commonwealth des Nations britanniques est compatible avec la fidélité aux Nations unies.

6) "Personne ne connait les intentions immédiates de l'U.R.S.S. et de la troisième Internationale, ni où s'arrêtera leur expansion."

7) Le gouvernement polonais, "dominé par la Russie, a commis d'énormes empiètements en Allemagne."

8) "Un sombre fait du lendemain de la victoire, c'est le péril croissant pour la civilisation chrétienne qui résulte des groupes communistes, des cinquièmes colonnes."

Poids des paroles de M. Churchill

En commençant son discours, M. Churchill prévient son auditoire d'étudiants et d'agriculteurs du Missouri qu'il parle en son seul nom, sans qualité officielle. Mais c'est le président Truman qui l'a présenté à l'auditoire; il a lu le texte du discours en route pour Fulton avec M. Churchill. Ce dernier a mûrement pesé son texte, l'a discuté avec le comte Halifax, ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington. Il est vrai que M. Churchill est chef de l'opposition conservatrice à la Chambre des communes; mais, comme le font remarquer des personnages britanniques, il est peu probable que l'ancien premier ministre se permette, à l'étranger et dans les circonstances actuelles, un discours contraire à la politique générale du gouvernement Attlee.

La bombe atomique est en mains sûres

M. Churchill déclare: "Ce serait une criminelle folie de laisser la bombe atomique à la dérive dans un monde qui reste troublé et désuni. Personne n'a été empêché de dormir parce qu'actuellement la science, la technique et les matières premières de la bombe restent en grande part aux mains des Américains. Je ne pense pas que nous aurions été en paix si la situation avait été renversée et si un Etat communiste ou néo-fasciste avait monopolisé ces terribles moyens, dont la seule crainte aurait pu servir à imposer au monde libre et démocratique des régimes totalitaires, avec des conséquences qui épouvantent l'imagination."

Ce qu'offre le destin

M. Churchill envisage, mais dans un lointain avenir, l'union plus intime des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne: "éventuellement peut surgir le principe de la citoyenneté commune. Mais nous pouvons laisser cela au destin."

Pour prévenir les guerres, dit M. Churchill, il faut que la Grande-Bretagne entretienne des "rapports spéciaux" avec les Etats-Unis; ces rapports entraînent des "relations intimes" entre les chefs militaires des deux puissances. L'armement serait semblable, les écoles militaires échangeraient leurs étudiants.

Economie de forces

"Cette alliance comporterait le maintien des moyens actuels de sécurité mutuelle de l'usage commun de toutes les bases aériennes et navales que possèdent les deux pays dans l'univers entier. Ainsi on doublerait peut-être la mobilité de la flotte et de l'aviation américaines, on accroitrait grandement celle des forces de l'Empire britannique, on parviendrait peut-être, quand l'univers se tranquilliserait, à économiser de fortes sommes."

Il y a moyen d'éviter la guerre

"Je repousse l'idée qu'une nouvelle guerre soit inévitable, encore plus l'idée qu'elle est prochaine. C'est justement parce que je suis convaincu que notre destin est entre nos mains, que nous avons le pouvoir de sauver l'avenir, que je me sens le devoir de parler maintenant . . .

"Je ne pense pas que la Russie veuille la guerre, mais elle en veut les profits, l'expansion indéfinie de sa puissance et de ses doctrines."

Règlement qui se complique à mesure qu'on l'ajourne

M. Churchill préconise, pour fonder la démocratie et la liberté dans toutes les nations, un règlement général et immédiat. Il déclare que plus on le retardera, plus il sera difficile. "On ne peut y réussir qu'en concluant dès cette année, avec la Russie, une bonne entente sur tous les points, sous l'autorité générale de l'organisation des Nations unies, et en maintenant l'entente pendant de longues années de paix, au moyen de l'organisation internationale, appuyé de toute la puissance du monde anglais et de ses alliés."

Reproches tempérés d'hommages

M. Churchill n'adresse pas seulement des reproches à l'U.R.S.S. Il rend hommage au généralissime Staline, au peuple russe héroïque. Il veut que la Russie "jouisse de la place qui lui revient parmi les grandes nations du monde." Mais il juge de son devoir d'exposer "la situation actuelle de l'Europe," et trace le tableau des influences communistes, pays par pays.

L'influence soviétique en Allemagne

M. Churchill prévoit de graves difficultés dans les zones d'occupation britannique et américaine d'Allemagne "si le gouvernement soviétique s'efforce, au moyen d'une action isolée, de constituer une Allemagne communiste dans ces zones. Un tel geste donnerait aux Allemands vaincus la faculté de s'offrir aux enchères de l'U.R.S.S. et des démocraties occidentales.

Désillusion de la victoire

"Quelles que soient les conclusions que l'on tire de ces faits certains, nous ne trouvons certainement pas l'Europe que nous avons combattue pour édifier, ni une Europe qui renferme les éléments indispensables de la paix durable."

M. Churchill impute au communisme les incertitudes de l'avenir italien. Il impute aussi aux communistes français, "travaillant en union totale et en soumission absolue au centre de Moscou," les difficultés qui s'opposent à la reconstitution d'une "France forte."

M. Churchill conclut son tableau: "Ce sont de tristes faits à exposer au lendemain d'une victoire remportée par une si belle camaraderie d'armes pour la liberté et la démocratie, mais nous serions insensés de ne pas les envisager franchement tandis qu'il en est encore temps."

Inquiétudes à propos de l'Orient

M. Churchill conçoit aussi des "inquiétudes" au sujet de l'Extrême-Orient, mais en expose les motifs avec moins de détails. Il dit que l'accord d'Ialta (février 1945) au sujet de la Mandchourie est "extrêmement favorable" à la Russie. Il note les inquiétudes de la Turquie et de l'Iran devant les revendications soviétiques.

"Varsovie, Berlin, Prague, Vienne, Budapest, Belgrade, Bucarest, Sofia, toutes ces villes célèbres, les populations voisines, sont dans la sphère soviétique. Toutes sont soumises d'une manière ou d'une autre non seulement à l'influence soviétique mais à la domination croissante de Moscou.

Déportations reprochées au gouvernement polonais

"Seule Athènes, dans sa gloire immortelle, reste libre de décider son avenir par élection, sous l'observation britannique, américaine et française. Dominé par la Russie, le gouvernement polonais a été encouragé à commettre d'énormes empiètements en Allemagne. La déportation de millions d'Allemands, chose terrible, inconcevable, est à s'effectuer maintenant

"Sauf aux Etats-Unis et dans le Commonwealth des Nations britanniques, les partis communistes ou les cinquièmes colonnes constituent un défi, un péril croissant pour la civilisation chrétienne".

Ne pas tenter les forts

M. Churchill ne croit pas que l'équilibre des puissances soit le moyen de conserver la paix. "Il ne faut pas, si nous pouvons l'éviter, jouer sur de faibles marges, donner la tentation d'une épreuve de forces. Si les démocraties de l'ouest se tiennent ensemble en adhérant rigoureusement aux principes de la Charte des Nations unies, elles exerceront une énorme influence en faveur de ces principes. Personne alors, probablement, n'osera leur porter atteinte. Mais si elles se divisent ou manquent à leur devoir, et si on laisse passer sans agir les années décisives, la catastrophe peut nous emporter."

La confiance des années 1920 n'est pas reparue

M. Churchill rappelle l'optimisme universel qui suivit la guerre de 1914-1918. "Je ne vois ni n'éprouve la même confiance, les mêmes espoirs, dans l'univers désorienté de notre temps.

". . . J'ai vu venir la deuxième guerre mondiale, j'ai crié la catastrophe à mes compatriotes, au monde entier, mais personne n'en a tenu compte. Jusqu'à 1933 ou même 1935, on pouvait épargner à l'Allemagne le sort terrible qui l'a frappée, nous épargner à tous les souffrances qu'Hitler a déchainées sur l'humanité. Jamais de toute l'histoire il n'y eut guerre plus facile à prévenir en agissant en temps opportun . . . Mais personne ne voulait entendre; un par un nous avons tous été entrainés dans l'affreux tourbillon.

'Il ne faut sûrement pas que nous laissions la catastrophe se répéter.

La liberté à défendre

". . . Nous ne pouvons ignorer que les libertés dont jouissent les citoyens de tout l'Empire britannique ne s'exercent pas, en de nombreux pays dont certains sont très puissants . . . A cette époque, alors que les difficultés se multiplient, nous n'avons pas le devoir d'intervenir de force dans la politique intérieure de pays que nous n'avons pas conquis, mais nous devons sans cesse proclamer sans crainte les grands principes de la liberté, les droits de l'homme, qui forment la tradition commune de l'univers anglais, et qui, en descendant de la Grande Charte, la Déclaration des droits anglais (Bill of rights), l'habéas corpus, du procès par jury et du droit commun anglais, trouvent leur célèbre expression dans la Déclaration de l'indépendance américaine".

Feuilleton de La Liberté et le Patriote

LA LIQUEUR DE L'ALCHIMISTE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres.

par Lydia HERMON

NUMERO 7

D'abord, un gros livre, à la reliure de cuir usée, dont la tranche inégale laissait pendre des signets multicolores. Tout à côté, un paquet de parchemins. Dans le fond, plusieurs flacons de verre de Venise qui renvoyaient la lueur de la lampe, par les menues facettes de leurs bouchons.

Si la jeune fille avait pensé découvrir un trésor, dans ce coin dissimulé à tous les yeux, depuis si longtemps, elle aurait été bien déçue. Aucun bijou, aucune pierrerie, pas la moindre bourse de cuir ou de soie, pouvant contenir d'anciens écus de France ou des florins d'Allemagne. Rien, en dehors de ces papiers poudreux, de ces flacons, dont quelques-uns semblaient encore à demi pleins d'un liquide sombre.

En les regardant de plus près, Sylvie découvrit une large feuille de parchemin, placée de champ entre deux d'entre eux et qui en cet endroit semblait vouloir attirer l'attention. Une haute écriture s'y distinguait, serrée et précise. Au bas, la signature: Albertorius, largement étalée était suivie d'une date: "12 avril 1567".

La curiosité effaça toute crainte dans le coeur de la jeune fille. Elle oublia ses soucis présents, l'angoisse de ces dernières heures et, passant la main par dessus les livres et les papiers, elle saisit entre les aiguières de cristal, le parchemin qui semblait l'avoir attendue en cet endroit. Puis, repoussant sans le fermer en plein le battant de la porte, elle emporta le document dans sa chambre pour l'étudier à loisir.

CHAPITRE VII

Mme de Barel était demeurée dans le salon quand Sylvie l'avait quittée. Après un repas où la mère et la fille n'avaient pu toucher à aucun aliment, la pauvre femme s'était sentie si faible, si épuisée par les cruelles émotions de cette matinée, qu'elle avait accepté de s'étendre sur une chaise longue et, bien bordée d'une couverture laineuse, elle avait promis à sa fille d'essayer de dormir.

La nature est miséricordieuse, heureusement, et bien que Mme de Barel n'eût jamais cru pouvoir s'assoupir un seul instant, la fatigue lui fit fermer les yeux et bientôt elle tomba dans un sommeil fiévreux et coupé de réveils angoissants.

Cependant la nuit était venue, la nuit de novembre qui tombe si tôt et qui, à l'abri de la forêt, trouve une alliée dans chacun de ces grands chênes à l'ombre pesante. Mme de Barel ouvrit les yeux en entendant l'horloge du vestibule sonner cinq heures et, presque en même temps, Sylvie fit son entrée dans la pièce, élevant dans ses mains une lampe.

Rien qu'à la façon dont la jeune fille se tenait, la mère devina quelque chose d'insolite et quand, ayant posé la lumière sur une console, Sylvie s'approcha de la chaise longue à pas de loup pour voir si Mme de Barel reposait; celle-ci regarda son visage comme si elle ne l'avait pas connu.

Aucun des traits de la jeune fille n'avait changé et cependant la mère fut surprise de quelque chose d'inattendu qu'elle découvrit en elle. Sans doute, pour tranquilliser celle qu'elle aimait tant, l'enfant avait, par un effort méritoire, su redonner à son visage le calme que son âme ne pouvait éprouver. Mme de Barel sentit son coeur se fondre à la pensée des angoisses intérieures dont sa fille lui dissimulait la trace.

— Comment allez-vous, chère Maman, demanda Sylvie d'une voix plus douce encore que d'habitude. Vous êtes-vous au moins un peu reposée?

— J'ai dormi, mon enfant, et je ne puis comprendre comment j'ai trouvé en moi assez d'égoïsme pour m'engourdir dans le sommeil alors que je te savais si cruellement inquiète. J'aurais dû chercher une solution à nos peines et je n'ai su que dormir lâchement!

— Ne vous le reprochez pas, pauvre maman. Ces quelques heures de repos vous étaient bien nécessaires et votre santé est mon bien le plus précieux.

— Ma chérie! Mais maintenant, tous nos soucis se réveillent en moi! Qu'allons-nous faire? As-tu trouvé une issue à l'impasse dans laquelle nous nous débattons? Sylvie, toi qui es plus jeune et plus intelligente que moi, as-tu découvert le moyen de nous évader des griffes de ces misérables?

— Oui, mère. Dieu, que j'ai prié, m'a montré ce que je devais faire. J'ai élaboré un plan qui peut nous sauver.

— Parle vite, ma chérie!

— Je crois d'abord, chère maman, qu'il faut nous mettre bien en face de la situation, qui est la nôtre, voir clairement ce que, dans les menaces de Thomas, nous devons réellement redouter et faire la part du bluff, dont il a voulu nous effrayer.

— Crois-tu, véritablement, Sylvie, qu'il ne puisse mettre entièrement à exécution, sa volonté de nous nuire?

— Je le crois, pour une certaine part, du moins. Je ne suis pas au courant des lois évidemment et Prosper Thomas les connait ou, du moins dit les connaître; mais je ne crois pas qu'il puisse poursuivre Pierre devant les tribunaux, pour l'action qu'il a commise. Vous seule pourriez le faire.

— Le penses-tu?

— Oui. En revanche, si nous voulons cacher la faute de mon frère, nous devenons solidaires de sa dette et, par conséquent, nous devons l'acquitter dans le faible délai qui nous est imposé.

— Nous ne pouvons pas, Sylvie.

— Nous le pourrons peut-être, chère maman, à condition d'agir tout de suite et de chercher les appuis qui nous sont nécessaires.

— Quels appuis pourrions-nous avoir, mon enfant? Deux pauvres femmes

— Des femmes peuvent se défendre aussi bien que des hommes.

Mme de Barel se redressa et regarda sa fille d'un air surpris:

— Sylvie, qu'as-tu? demanda-t-elle avec presque de l'inquiétude dans la voix. Que t'est-il arrivé? Jamais, jusqu'à ce jour, tu n'avais parlé ainsi.

— Il me semble que je suis dans la vérité, chère maman. Ne soyez pas inquiète. Quelque chose est arrivé, en effet, que je vous conterai tout à l'heure. Une chose si singulière, que vous aurez peine à y croire. Mais, pour l'instant, laissez-moi achever de vous dévoiler mes projets.

— Parle, Sylvie.

— Voici, maman, ce que je vais faire. En premier lieu, demain, dès le matin, j'enverrai une dépêche à Pierre, qui l'obligera à venir nous retrouver ici. S'il ne venait pas, j'irais le chercher, quand nous serons débarrassées du souci actuel; mais je crois qu'il viendra. Quand nous l'aurons auprès de nous, je ne le laisserai pas repartir.

— Tu rêves, Sylvie; comment penses-tu obtenir ce que j'ai toujours demandé en vain. Tu sais comment il est: il ne refuse même pas, il se dérobe.

— Nous avons maintenant des arguments que nous n'avions pas autrefois. Mais ceci est, si on peut dire, un travail de longue haleine. Pour l'affaire Thomas, voici ce que j'ai pensé

Mme de Barel se laissa retomber sur sa chaise longue. Elle était stupéfaite et même presque un peu épouvantée des paroles que prononçait sa fille. En elle, commençait à poindre une force, sur laquelle elle n'osait cependant point encore s'appuyer.

— Demain matin, reprit la jeune fille, je prendrai le car pour Manosque. J'y serai avant midi et verrai notre cousin Gerfault. Je tâcherai d'obtenir de lui l'avance de la somme qui nous est nécessaire.

— Tu ne pourras pas l'avoir, Sylvie, et tu te heurteras à sa rudesse.

— J'essayerai du moins. S'il me refuse, il sera toujours temps de chercher ailleurs. Le Chêne-Brûlé n'est pas hypothéqué; on peut trouver de l'argent sur ce gage qui est sérieux.

— Nous avons si peu de temps!

— Raison de plus pour se hâter. J'espère, avec la grâce de Dieu, nous sortir de cette terrible impasse. Si nous arrivons à nous dégager une première fois, tout le reste sera plus facile.

— Agis comme tu le penses, Sylvie. Je remets notre sort entre tes mains, puisque tu sembles apercevoir une espérance. Mais dis-moi, mon enfant, ce qui t'a changée ainsi? Autrefois, hier encore, tu semblais aussi craintive que ta pauvre mère.

— Venez dans ma chambre, chère Maman, je vous montrerai une chose extraordinaire qui me paraîtrait incroyable, si je n'étais pas sûre de n'avoir pas rêvé.

Mme de Barel se leva du divan où elle était jusque là demeurée étendue. Ce mouvement révéla, par sa vivacité, combien sa surprise s'était mue en curiosité. Sylvie, avec un sourire, prit la lampe et la précéda dans l'escalier.

La chambre de la jeune fille qui, avec celle de sa mère et deux autres pièces, formait le premier étage de la maison, était vaste et, par d'étroites fenêtres, donnait sur la forêt. Une des croisées entr'ouvertes laissait entrer le bruit du vent passant dans les hautes branches des chênes et le grelottement léger de la chute des feuilles mortes dans le silence du soir. La fraîcheur de l'automne pénétrait aussi dans la vaste pièce et Sylvie, ayant posé sa lampe sur la table, alla vers la fenêtre qu'elle ferma complètement et qu'elle masqua ensuite par de lourds rideaux.

— On n'a pas besoin de nous épier du dehors, dit-elle en revenant vers sa mère. Ce que j'ai à vous montrer, ne doit être aperçu de personne.

Mais Mme de Barel ne l'écoutait pas. Elle regardait avec étonnement sur le guéridon de sa fille, un flacon de verre taillé d'une forme gracieuse. Une lie noirâtre en garnissait l'intérieur; une fine poussière grise sur laquelle les doigts de la jeune fille avaient marqué, couvrait encore le bouchon effilé et les rotondités de la base. Cela avait un air singulier, presque inquiétant.

Sylvie revint vers elle, avec un sourire grave dans les yeux, et l'ayant faite asseoir, elle prit d'une main qui tremblait légèrement, un vieux parchemin que Mme de Barel n'avait pas encore remarqué.

— J'ai fait une trouvaille, mère, dit-elle. Une cachette que recélait l'oratoire et que tous ignoraient, a révélé son secret. Le trésor qu'elle contenait veint du mage Albertorius, l'alchimiste, le sorcier, ancien compagnon du dernier seigneur de Mézan, et dont la mémoire publique a conservé le nom et quelque peu de l'histoire.

— Mais, que me dis-tu, Sylvie? s'écria Mme de Barel stupéfaite. Où as-tu trouvé cela ... Que signifient ces paroles énigmatiques?

— Je vais tout vous expliquer, chère Maman. En quelques mots, la jeune fille mit sa mère au fait des événements qui, quelques heures plus tôt, s'étaient déroulés avec tant de simplicité dans l'ancien laboratoire du mage.

Elle dit son geste inconscient et le singulier craquement de la boiserie, puis la découverte de la fente dans le bois et enfin celle du placard secret.

— Et tu as osé l'ouvrir! s'écria la mère.

— J'ai bien un peu hésité, mais l'intérêt a pris le pas sur la peur. Vous voyez ici, chère Maman, ma découverte principale.

— Ce flacon poussiéreux? demanda Mme de Barel, un peu désappointée.

—Oui, chère mère, ce flacon poussiéreux. C'est là la trouvaille merveilleuse qui nous sauvera. Mais, comme vous, je n'en avais pas compris l'importance, avant la lecture du document qui avait été déposé tout auprès.

Sylvie fit asseoir sa mère auprès de la table et, prenant dans ses mains pâles le vieux parchemin, elle en commença le déchiffrage:

"Moi, Albertorius, très savant astrologue, élève du grand Malarius, qui est la gloire de Bologne et d'Eliezer Smartz, le juif, un des maîtres de l'Alchimie, je dépose ici mon secret afin qu'il ne disparaisse pas avec moi, si je dois mourir, et que cependant, nul ne puisse le retrouver avant longtemps.

"Personne connait la cachette de mon laboratoire; je l'ai pratiquée moi-même, sachant bien que, dans la vie très précaire que fait au juste la faveur des puissants du jour, il arrive toujours une heure où il faut dissimuler et s'éloigner parfois.

(A suivre)

Des peintures de prix détruites par le feu

Des peintures de grande valeur et des livres très rares furent détruits récemment dans un incendie à Cobourg, Ont. On voit ici la maison de la famille de M. et Mme Joseph Smith en proie aux flammes.

Les cours à domicile de l'U.C.C.

Vingtième Cours à domicile de l'U.C.C.

L'établissement des jeunes

L'INDUSTRIE

Dixième leçon

Par Firmin Létourneau, professeur à l'Institut Agricole d'Oka

L'établissement des jeunes ruraux peut aussi se faire par l'industrie.

L'industrie est une des branches de la production. A l'aide du travail et du capital, elle transforme les ressources de la nature en matières premières et les matières premières en biens économiques, c'est-à-dire en biens pouvant satisfaire nos besoins matériels.

L'industrie, peut-on dire aussi, est toute entreprise visant à la création de richesses matérielles à l'aide du cerveau, de la main et du capital.

Pour les fins de cette étude, il y a lieu de distinguer la grande industrie et l'industrie rurale.

2. La grande industrie

La grande industrie est l'industrie concentrée, sous forme de trust ou autrement, exigeant beaucoup de capitaux, hautement mécanisée, produisant d'énormes quantités de marchandises qu'elle déverse, non seulement sur le marché national, mais sur le marché international.

Dans la grande industrie, nous dit M. Raoul Blanchard dans sa **Géographie de l'Industrie**, ce n'est plus l'homme qui exécute vraiment le travail, c'est la machine. L'homme est relégué à un rôle très simple de surveillant, exécutant quelques rares mouvements, toujours les mêmes. Au lieu de l'ouvrier spécialisé exécutant à lui seul un travail compliqué, on voit naître le manoeuvre, très vite instruit. Le recrutement devient donc beaucoup plus facile. La machine remplace les ouvriers. Seulement, comme elle est capable de produire beaucoup et à bon compte, elle exige des surveillants, des manoeuvres de plus en plus nombreux. L'industrie mécanisée engendre donc fatalement le type concentré.

La grande industrie est surtout urbaine. Elle crée même des villes. Elle tient la population ouvrière sous sa dépendance: gros salaires en temps de prospérité, chômage en temps de dépression. Quand, par suite de l'épuisement des ressources naturelles qu'elle exploite, de l'effondrement des marchés ou de la mauvaise administration, elle ferme ses portes, c'est le désarroi.

La grande industrie s'est emparée, chez nous, d'une foule de domaines: la forêt, les mines, les forces hydrauliques, la manufacture, les transports, etc. Elle appartient, à peu près complètement, à des capitalistes étrangers qui se soucient peu des intérêts de la population. Visant au profit immédiat, elle sacrifie souvent l'avenir au présent. N'est-elle pas en train, par exemple, de ruiner nos belles et riches forêts?

La grande industrie aide-t-elle l'agriculture? Oui, sans doute, en lui procurant des marchés pour l'écoulement de ses produits. Mais, ces marchés, il faut les conquérir. Comment? Par la coopération. Les cultivateurs de la province de Québec s'empareront et conserveront les marchés que leur offre la grande industrie par la coopération. La grande industrie achète en grande quantité à la fois. Or la production de nos fermes est diversifiée. Les produits agricoles sont disséminés aux quatre coins de la province. Pour les rassembler, les classifier, les entreposer, les expédier sur les grands marchés régulièrement et en quantité suffisante, il faut un puissant organisme coopératif: coopératives locales ou régionales et coopérative centrale. Il faut donc accélérer le mouvement coopératif. Comme on l'a dit, c'est le mouvement sauveur.

La grande industrie peut-elle aider davantage l'agriculture? Oui, sans doute, en transformant plus complètement chez nous les matières premières qu'elle tire de nos ressources naturelles, en créant de nouvelles industries, en se décentralisant des matières premières agricoles, en donnant la préférence aux produits agricoles de la province, etc.

En attendant que nous puissions, par la coopération, nous tailler une place digne de nous dans la grande industrie, profitons, par cette même coopération, des avantages qu'elle nous offre dans le domaine des marchés.

Conquérir et conserver les marchés de la grande industrie, c'est augmenter les revenus de l'agriculture, c'est multiplier et consolider les établissements agricoles.

La prospérité de l'agriculture engendre les établissements agricoles.

3. L'industrie rurale

L'industrie rurale, c'est l'industrie de nos centres ruraux, de nos villages et de nos campagnes, l'industrie décentralisée, éparpillée, qui absorbe la main-d'oeuvre des ménages féconds de la terre, qui assure l'établissement des jeunes qui n'ont pas de terre ou qui ont une autre vocation que la vocation agricole, qui crée partout des centres de consommation pour les produits agricoles.

L'industrie rurale est locale ou régionale. Elle entraîne une certaine mise de fonds, l'utilisation des machines, etc. C'est elle surtout qui nous intéresse dans cette étude.

4. Les avantages de l'industrie rurale

En premier lieu, elle sert de complément à l'agriculture. Elle transforme les produits agricoles bruts en biens d'une plus grande valeur: lin en filasse, filasse en fil, lait en beurre ou en fromage, etc. Pensez au surplus de revenus que s'assureraient les cultivateurs si, par le moyen de coopératives de transformation, donc d'industries rurales, ils réussissaient à transformer eux-mêmes en produits finis, c'est-à-dire en produits prêts pour la consommation, tous les produits bruts de leurs fermes.

De même que les cultivateurs, par la merveilleuse machine animale, trouvent profit à transformer les plantes fourragères, les grains, etc., de leur ferme en lait, en viande, en oeufs, etc., de même, par l'industrie rurale, ils trouvent profit à transformer le lait, la viande, les oeufs, etc., en divers autres produits pour le marché.

Si les cultivateurs gardaient pour eux le surplus de valeur que prennent les produits agricoles par leur transformation en produits finis, ils augmenteraient considérablement leurs revenus, consolideraient les vieux établissements agricoles, contribueraient à en créer d'autres et permettraient à un plus grand nombre de jeunes de s'établir dans leur propre milieu.

Multiplier les industries agricoles par la coopération, c'est tout à la fois aider l'agriculture et la cause nationale de l'établissement des jeunes.

En second lieu, l'industrie rurale sert de complément à la grande industrie. Elle transforme certains produits industriels en produits finis: bois d'oeuvre en meubles, voitures, etc., cuir en chaussures, etc., fil en tissu, etc.

En troisième lieu, elle permet l'utilisation des ressources locales: bois, pierre à chaux, argile à poterie, forces hydrauliques, etc.

Le poisson est une des ressources locales de la Gaspésie. Autrefois, les pêcheurs le vendaient à l'état brut. Ils étaient à la merci des compagnies. Aujourd'hui, grâce à l'industrie coopérative, ils le transforment eux-mêmes en divers produits de consommation. Ils utilisent même les sous-produits de la pêche qui se perdaient auparavant.

En quatrième lieu, elle offre à l'épargne rurale un placement avantageux. Les Caisses Populaires et les industries rurales sont faites pour s'épauler mutuellement.

En cinquième lieu, elle permet à la population de nos villages et de nos campagnes de s'organiser conformément à ses exigences et à son génie propre. Dans l'organisation de notre vie économique, elle tient compte de nos moyens, de nos aptitudes et de notre situation. Autant la grande industrie nous dessert, autant l'industrie rurale nous sert.

En sixième lieu, elle est la condition de la stabilité sociale et politique. Elle assure une meilleure répartition de la richesse. Comme S.S. Pie XI l'a écrit, la mauvaise répartition des richesses est l'un des plus grands maux de l'heure présente. Minorité de riches jouissant de toutes les commodités de la vie, multitude de travailleurs dans une misère imméritée.

En septième lieu, elle fortifie l'institution familiale par les richesses supplémentaires qu'elle lui apporte, par les coopératives qu'elle multiplie et par la propriété privée ou collective qu'elle étend et qu'elle défend contre les accapareurs étrangers.

En huitième lieu, elle décongestionne le marché du travail des grandes villes, permet à leurs populations de gagner de meilleurs salaires et d'acheter plus de produits de la campagne.

En neuvième lieu, c'est cela qui nous intéresse — elle permet à plus de jeunes de s'établir là même où ils sont nés et où ils veulent fonder un foyer et vivre honorablement en servant Dieu et la patrie canadienne-française.

Dans une prochaine leçon, nous étudierons les diverses formes de l'industrie rurale.

Questionnaire

1.—Qu'est-ce que l'industrie?
2.—Qu'est-ce que la grande industrie?
3.—Comment la grande industrie aide-t-elle l'agriculture et comment pourrait-elle l'aider davantage?
4.—Qu'est-ce que l'industrie rurale?
5.—Quels sont les avantages de l'industrie rurale?
6.—Pourquoi des industries rurales?

L'alimentation des bestiaux

La tâche de la Division de la zootechnie du Service des fermes expérimentales fédérales est de faire des recherches systématiques sur la reproduction, l'alimentation, le logement et les soins des bestiaux. Ces recherches s'étendent à tous les bestiaux, vaches laitières et de boucherie, chevaux, moutons et porcs.

Ventes d'engrais chimiques

Au cours des 12 mois finissant le 30 juin 1945, les ventes d'engrais simples et mixtes au Canada se sont chiffrées au total de 1,092,388 petites tonnes, d'après un estimé préliminaire. La quantité vendue l'année précédente avait été de 1,052,231 petites tonnes. Les ventes de cyanamide ne sont pas comprises dans ces chiffres.

Coopératives d'habitation aux Trois-Rivières, P.Q.

QUEBEC — La région de Trois-Rivières compte actuellement quatre coopératives tant de construction que d'habitation. Le nombre des maisons terminées au premier mai prochain sera de 49.

M. Lucien Richard, membre de la Coopérative d'Habitation Laflèche, a bien voulu nous fournir divers renseignements sur les réalisations de ces coopératives ainsi que sur leur méthode de financement.

Coopérative d'habitation Laflèche

La Coopérative d'Habitation Laflèche a déjà édifié 3 maisons. Quatre maisons sont sur le point d'être terminées, tandis que la construction de 8 autres est commencée.

La Caisse Populaire de la paroisse a prêté $20,000. pour assurer le financement de ces constructions.

Coopératives Ste-Marguerite

La Coopérative Ste-Marguerite comptera 26 maisons en mai prochain. A l'heure actuelle, 11 sont terminées, 12 sont sur le point de l'être, tandis que la construction de 3 autres est commencée.

Cette coopérative est conjointement financée par la Caisse Populaire de Ste-Marguerite et l'Union Régionale. La coopérative s'engage à rembourser aussitôt la maison terminée et habitée par un coopérateur et son locataire, une somme de $40.00 par mois, applicable sur le capital et les intérêts. Il faut noter que presque toutes les maisons de la Coopérative Ste-Marguerite sont à deux logements et qu'il y a un règlement défendant au coopérateur de louer à une famille de moins de six enfants.

Coopérative d'habitation Grenier

A Ste-Thècle, la Coopérative d'Habitation Grenier a réussi à obtenir $8,000 de la Banque Canadienne Nationale de Ste-Tite, sur endossement de deux de ses membres. On y complète la construction de quatre maisons.

Essais de pâturage

Dans un essai de pâturage conduit sur la terre glaise relativement forte de North Gower, près d'Ottawa, par le Service fédéral des Fermes expérimentales, l'application de superphospate seul a augmenté la production tout autant que les engrais complets. Les observations répétées pendant sept années de suite ont fait voir que sur ce genre de sol l'emploi de superphosphate seul, pour le pâturage, a produit autant d'herbe à un prix de revient moins élevé que l'engrais complet.

Gazon de trèfle et blé

L'enfouissement d'un gazon de trèfle d'odeur, pratiqué pendant plusieurs années à la Ferme expérimentale de Brandon, Manitoba, n'a pas été suivi d'une augmentation tant soit peu importante de rendement de blé. Il a été bien établi cependant que l'on peut obtenir une plus forte récolte de blé en enfouissant un gazon de trèfle immédiatement après l'enlèvement de la première récolte de foin qu'en enfouissant un gazon de brome ou de raygrass de l'Ouest. La différence de rendement peut provenir du fait que le trèfle laisse de l'azote dans la terre.

Petites Annonces

2 sous par mot, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement, si l'on se sert d'une Boite.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

CELIBATAIRE DEMANDE ménagère d'un certain âge sans enfant dans petit village, près de l'église catholique. Pas d'ouvrage au dehors. $30.00 par mois en été et $25.00 par mois en hiver. Donner âge et références. S'adresser à M. Gabriel du Mérac, Mutrie via Montmartre, Sask. 409-50P.

A VENDRE—Dans le village de Ste-Anne, bonne maison de 5 chambres sur 1½ acre de terre. Bonne étable neuve et remise à bois. Electricité et eau. Prix, $1,600. Accepterait la moitié comptant. Balance facile. S'adresser à M. J.-B. Duhamel, Ste-Anne des Chênes, Man. 420-47P.

ON DEMANDE — Jeune fille comme commis pour magasin général coopératif. Doit avoir au moins un an d'expérience et doit savoir parler le français et l'anglais couramment. Faire la demande en mentionnant âge, expérience et salaire requis à M. J. Robinson, gérant du magasin coopératif, Willow-Bunch, Sask. 416-47C.

A VENDRE—Un moteur pour laveuse Maytag usagée, $25.00. Un moteur H.P. Briggs Stratton, $35.00, en très bonne condition. Un moteur Johnson pour laveuse, $20.00. S'adresser à Marion Frères, Dufrost, Man.

A VENDRE — Mélilot (sweet clover) Blossom jaune, no 1. Germination, 90%. 10c. Trèfle blanc no 2. Germination, 91%, 8c. Prix des sacs extra, 25c. F.A.B. Dufrost. S'adresser à Marion Frères, Dufrost, Man.

ON DEMANDE—Servante pour maison privée. Bon salaire. Pour plus de renseignements, écrire à M. J.-E. Beaulieu, 421, rue Jeanne d'Arc, St-Boniface, Man. Téléphone 201 613. 418-47C.

ON DEMANDE—Bon homme, bon catholique, sobre, honnête, parlant le français et l'anglais, capable de faire n'importe quel ouvrage de la ferme, en Saskatchewan; âgé d'une quarantaine d'années environ. Ecrire à Boite 414, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 414-48P.

A VENDRE—Restaurant avec bâtisse, à St-Pierre. En bonne condition. Bonne clientèle. Raison de vente: maladie de mon épouse. S'adresser à M. J.-L. Gagnon, St-Pierre, Man. 415-48P.

MAISON A VENDRE — Duplex; en stucco; 2 étages; 4 chambres en haut, et 4 chambres en bas. Maison et garage bien insulés. Système de chauffage à l'eau chaude. S'adresser au propriétaire, 513, rue Langevin, St-Boniface, Man. Téléphone 203 685. 417-47C.

A VENDRE—Maison neuve de 6 chambres et chambre de bain. Ultra moderne. S'adresser à 529, rue des Meurons, St-Boniface, Man.

CATALOGUE GRATUIT d'articles religieux et de nouveautés. Envoyez votre nom et adresse à Nu-Method Art Studio, 290, avenue Magnus, Winnipeg. 412-49C.

$60.00 PAR MOIS, chambre et pension, pour personne énergique, respectable, réellement propre, forte, ayant bonne santé, ne fumant pas, bonne cuisinière et ménagère sous tous rapports, pour aider à organiser maison de pension dans beau district de la ville. Augmentation de salaire, si satisfaisante. Vacance payée après un an de service. Pour renseignements, écrire à Boite 100, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

A VENDRE—Très bonne maison de 12 chambres. Beau quartier résidentiel. Revenu substantiel. $18,000. Meublée; quelques morceaux réservés. Pour tout renseignement, écrire à Boite 410, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 410-47C.

ON DEMANDE—Homme pour magasin général. S'adresser à M. O.-W. Chrétien, Lisieux, Sask. 404-47P.

A LOUER—Bâtisse restaurant, logis attenant. Possession en avril. Ecrire à M. O.-W. Chrétien, Lisieux, Sask. 404-47P.

ON DESIRE ENGAGER CUISINIERE pour maison sur ferme, avec deux hommes. Mentionner expérience et salaire requis. S'adresser à M. Oscar Legault, Ponteix, Sask. 403-49P.

LES COMPRIMES SLENDOR sont effectifs. Approvisionnement de 2 semaines, $1; 12 semaines, $5. Dans toutes les pharmacies. (5)

Paraissez plus jeune! Redonnez à vos cheveux grisonnants leur teinte naturelle avec du "Angelique Grey Hair Restorer". $1. dans toutes les pharmacies. (6)

A VENDRE—Maison de 12 chambres, 22x36, 2 étages, située à St-Norbert, près du couvent et de l'église; à bas prix. S'adresser à Mme J.-B. Manaigre, Lorette, Man. 397-48P.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces s'adresser à C. Buffet, 302 édifice McIntyre. Téléphones 97-125 ou 204-567

Soulage et prévient les maladies. Lantigen B pour l'asthme, la bronchite, la sinusite, le catarrhe, les rhumatisme. Soulagement durable, $6.00. Lantigen C, pour l'arthritis, les douleurs rhumatismales, la névrite, la sciatique. Soulage les jointures et les membres enflés. Soulagement durable, $6.00. Le tout envoyé franco. GOLDEN DRUGS, St-Mary's et Hargrave, Winnipeg.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man. T.F.

Au Sacré-Coeur

Partie de cartes

La partie de cartes de dimanche dernier a été organisée par la Société St-Jean-Baptiste. M. V. Bonin agissait comme maître des cérémonies et M. A.-H. Côté percevait les billets. M. J. Gagnon organisa le programme récréatif.

Prix des cinq mains: M. A. Roncin (42 points); Mme C. Courchaine (42 points); M. A. Cayer (42 points); Mme E. Gagnon (40 points); M. L. Paul (43 points).

Prix du pool: M. Mulligan, Mme Eugénie Gagnon.

Prix d'entrée: M. P.-E. LaFlèche.

Programme récréatif

Le programme récréatif consistait en une série de questions sous forme de "quiz". Les heureux gagnants furent: M. Mulligan, M. Lambert, M. Escaravage, Mme Hedstrom, M. N. Leblanc, Mme C. Courchaine, M. Teillet.

Nous remercions la Société St-Jean-Baptiste d'avoir organisé la sixième partie de la série.

Assemblée de la St-Jean-Baptiste

Lundi prochain, 18 mars, à 8 h. 30 p.m., aura lieu l'assemblée générale des membres de la Société St-Jean-Baptiste.

Quarante-Heures

Dimanche dernier, à la messe de 11 heures, s'ouvraient les Quarante-Heures à l'église du Sacré Coeur. La grand'messe fut chantée par le R.P. R. Carrière, O.M.I.

La procession avec le Saint Sacrement se fit dans l'église.

Le soir à 7 h. 30, il y eut heure sainte. Le sermon fut donné par le R.P. I. Desautels, O.M.I.

Lundi à 8 h. 15, eut lieu la messe de la paix et le soir l'heure sainte prêchée.

La clôture des Quarante-Heures se fit mardi matin à la messe de 8 h. 15.

Nombreuses furent les communions dimanche, lundi et mardi. Puisse Jésus Hostie bénir nos familles et leur inspirer une grande dévotion et un grand amour envers la Sainte Eucharistie.

Retraite fermée des hommes mariés

Les hommes mariés de la paroisse du Sacré-Coeur sont invités à faire la retraite fermée qui sera prêchée spécialement pour eux, du 22 au soir au 25 au matin, à la Maison des Retraites, 680, rue du Collège, St-Boniface, Man. On demande à tous les hommes qui désirent faire cette retraite de bien vouloir donner leur nom au Père Curé, le plus tôt possible.

Les autres groupes de la paroisse ont très bien répondu à l'appel qui leur a été fait à chacun respectivement. Nous espérons que les hommes se feront un devoir et un plaisir, s'ils le peuvent, d'aller faire cette retraite.

Partie de cartes de dimanche prochain

Les jeunes filles de la paroisse organisent la partie de cartes de dimanche prochain. Déjà depuis quelques jours elles travaillent à leur organisation qui promet un beau succès. Nous demandons à tous de bien vouloir les encourager en venant y assister.

Grande partie de cartes

Les Dames de Ste-Anne sont à préparer leur grande partie de cartes annuelle, qui aura lieu le 14 avril. Veuillez en retenir la date et venir en grand nombre vous amuser, en même temps que prendre part au grand nombre de prix qui y seront distribués.

Un prix d'entrée spécial y sera donné.

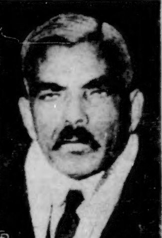
Mme O. Bourbonnais, dont on connait le talent d'organisation, a pris charge de cette soirée.

Les autorités hollandaises ont acquis la certitude que 30,000 Hollandais déportés en Allemagne ne sont pas encore de retour dans leur foyer.

PHOTOS PRISES — à domicile, dans des collèges ou institutions. Photos de bébés, groupes ou mariages. Photographe-artiste, A. Greenstone. S'adresser à Modern Photo Co., 1132, rue Main, Winnipeg, Man. Téléphone 53 028. 307-TF

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man. T.F.

Des Indes



Sir Ramaswami Mudaliar, chef de la délégation des vivres pour les Indes, qui est actuellement au Canada dans le but d'acheter des vivres pour son pays.

Au Cercle Molière

La réunion mensuelle du mois de mars aura lieu le samedi 23, à 8 h. 30 p.m., dans la salle du Sacré-Coeur, rue Lydia. Mme R. Déprés, l'organisatrice de nos soirées mensuelles, nous promet un programme très intéressant.

"L'Heure H..." au Playhouse

Le Cercle Molière, contrairement à ce qu'il annonçait dans le programme de sa représentation de décembre, ne donnera pas cette année "l'Ecole des Charlatans" de Tristan Bernard. Mais que les amis du théâtre français et du Cercle se rassurent, ils ne seront pas déçus, car ils verront une autre pièce qui, tout en étant d'un genre différent, n'en est pas moins plaisante: "L'Heure H...".

"L'Heure H..." est une comédie en 3 actes, divertissante d'un bout à l'autre. L'auteur, M. Pierre Chaire, y a mis un savant dosage de fine sagesse, de bonne humeur, de bon sens et d'esprit. Très riche en caractères, cette peinture franchement caricaturale n'est pas une pièce partisane, loin de là, mais elle contient tout ce qu'il faut pour faire rire...

Allez voir "L'Heure H..." au Playhouse, le 27 avril. Vous vous y amuserez sûrement.

Les billets de $1.00, .75 seront en vente à partir du 25 mars. Adressez vos commandes par la poste à Mme Juliette Déprés, ste 3 Normandie Apts, Norwood.

Fédération des femmes canadiennes-françaises

Une très intéressante après-midi fut passée mardi dernier, à la résidence de Mme J.-E.-D. Gagné, ste 1, 377, Desautels, où avait lieu l'assemblée mensuelle de l'exécutif de la Fédération.

Une fois le travail terminé, Mme D. Gagné servit un succulent goûter.

Les prix pour compositions françaises pour les deux derniers mois dans les Instituts de St-Boniface furent décernés comme suit: Institut Collégial St-Joseph, pour janvier au grade VI no 13, Mlle Charlotte Bourbonnière; pour février: au grade VI no 12, Mlle Mona Paquin. Institut Provencher: janvier, Marcien Ferland, grade V classe no 14; mention honorable, Roger Goyette et Albert Verhaighe; février: Roger Vermette, grade IV no 13; mentions honorables: Paul Laramée, Eloi Bibeau. Nos félicitations bien sincères à ces jeunes lauréats.

Maria COSSETTE, secrétaire.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Nous voilà en plein carême mais il nous sera peut-être permis de retourner, au moins, en esprit, à notre belle soirée du Mardi-Gras. Plus de 300 Chevaliers accompagnés de leurs épouses ou amies se rencontraient à l'hôtel Marlborough et au dire de tous, personne ne regrette cette belle soirée. On n'épargna rien afin de bien divertir nos invités et toute une troupe d'artistes professionnels évoluèrent devant nos yeux émerveillés. Ainsi on se rappellera longtemps du jongleur européen, Steve Santick, du comique ventriloque, Fred Lambert, des deux toutes jeunes et délicieuses danseuses avec leurs chapeaux haut de forme, et du magicien mystificateur, Richard Haldane. Le fameux orchestre Harold Green faisait les frais de la musique et un excellent goûter couronna le tout. Un digne papa, Frère de La Salle, nous confiait: 'C'est épatant une soirée semblable et ça fait rencontrer nos jeunesses. On devrait en avoir plus souvent!" Nous sommes d'accord. Mais il faudra au moins attendre à la fin du carême et ce sera l'été ou tout près. Alors il s'agira de piques-niques et les autos et autobus rouleront de nouveau. Il faudrait y penser dès maintenant. Quel sera le premier sous-conseil à lancer son invitation au pique-nique des Chevaliers?

On nous dit que nos confrères de l'Est et les grands vents, c'est un peu du pareil. Ainsi la semaine dernière le Frère A. Blanchard appelle le Frère Desjardins: "Le champion québecois du "rummy", J.-E. Perras, est chez moi. Quel joueur dépareillé! Tu sais jouer un peu, viens voir ça". Le grand Jos. saute en auto, gagne 5 sur 6 parties du champion et déclare qu'on ne charge rien pour les leçons dans l'Ouest! Il aurait pu ajouter: Une partie de dames, maintenant? Je concède toute une rangée pour les Frères montréalais.

Nos journaux de teinte rose-rouge qui réclamaient encore tout dernièrement les plus grands ménagements pour ces chers communistes, qui ne souffraient aucune critique d'eux, font assez triste et piteuse mine devant certains dévoilements d'Ottawa. On vendait nos victoires canadiennes à très bon marché à la capitale, paraît-il. La 5ème colonne contre laquelle on vous mettait en garde est finalement démasquée et pas une minute trop tôt. Espérons seulement qu'il ne soit pas trop tard pour contrecarrer les desseins communistes. Ces derniers, tels Tim Buck, Kardash et autres crient comme des putois, une fois démasqués, et selon leur vieille tactique lancent la pierre. C'est le vieux jeu de l'enfant pris en faute: Toi, aussi, tu le fais bien! Souvenons-nous des paroles d'un parlementaire polonais qui les connait pour les avoir vus à l'oeuvre dans son pays: "Pour le communiste, la morale est une relique de bourgeoisie arriérée. Il n'entend pas la pratiquer mais exige rigoureusement que ses adversaires le fassent".

Tendez une planche de salut à l'ours empêtré et en furie, et il vous étranglera pour toute récompense.

BISTOURI.

M. Solon Low avait déjà donné l'alarme

WINNIPEG — Solon Low, chef du parti du Crédit Social, a déclaré dans un discours public prononcé à Winnipeg que les députés de ce parti au parlement avaient prévenu le gouvernement fédéral, "depuis longtemps," que le Canada et les Etats-Unis "étaient envahis d'agents russes."

"La politique de la Russie a cherché à retarder le programme de reconversion de l'industrie canadienne," dit-il. "C'était le but des agents et des agitateurs ouvriers. La Russie travaille ardemment à l'exécution de son plan quinquennal et elle veut qu'il s'avère un plus grand succès que tous les efforts des démocrates. Elle pourra dire alors "Vous ne pouvez pas concurrencer le système communiste."

FORTE NATALITE ET CONCURRENCE

BOSTON — Les Canadiens français seront bientôt plus nombreux que la population d'origine anglaise, si la natalité continue au rythme actuel, et ce développement réclamera un sens avivé de coopération et compréhension, a dit, à Boston, le Dr Alexander Kerr, président de l'Université Dalhousie de Halifax.

Prenant la parole au 47e dîner annuel des femmes du Canadian Club de Boston, le Dr Kerr a déclaré: "Lorsque le temps viendra où les Canadiens anglais seront surpassés en nombre par les Canadiens français, il y aura une période de tension".

Congrès du Département des Langues Modernes

A l'occasion de sa convention annuelle qui sera tenue le 25 avril, à 9 h. 30 du matin, à l'hôtel Royal Alexandra, le Département de Langues Modernes présentera comme conférencier M. J. E. Travis, de Gravesend, Angleterre.

Comme sujet de conférence, M. Travis traitera de la situation des langues modernes dans les écoles d'Angleterre.

M. Travis, maître ès arts de l'Université Manchester et actuellement examinateur à l'Université Cambridge nous arrive fortement recommandé comme orateur de premier ordre. Il parle un français pur et a été professeur de littérature française à Compiègne, France. En 1944, on l'a élu président de l'Association des Langues Modernes dans la Grande-Bretagne.

On le connait ici au Manitoba comme auteur de plusieurs textes français à l'usage des "High Schools" de la province. La section des Langues Modernes est donc très honorée d'inviter cordialement tous les professeurs et tous les gens qui s'intéressent vivement à la langue française, à venir assister à cette conférence qui promet d'être une des plus intéressantes.

De plus, il y aura la même journée, à une heure, un déjeuner offert en l'honneur de M. Travis, qui nous parlera de la France à l'heure actuelle.

Comme il est requis de faire savoir d'avance le nombre d'invités à ce déjeuner, on vous prie de bien vouloir envoyer, avant le 23 mars, votre nom et votre adresse soit au président, M. Victor Bonin, Département de Français, Université du Manitoba; soit au secrétaire, M. Armand LaFlèche, Deloraine Collegiate, Deloraine, Man.

(Communiqué)

Les plus récentes statistiques révèlent à qui veut l'entendre que, de toutes les maladies, la tuberculose est la reine, que de tous les fléaux, la tuberculose est le plus tenace. La Ligue Antituberculeuse de Montréal Iic., fait tout en son pouvoir afin d'enrayer ce fléau.

La ration de beurre restera la même

CALGARY — Quoique la réserve de beurre puisse changer, vers le mois de mai, de quatre à six onces, on ne s'attend pas à une semblable augmentation pour les Canadiens pour quelque temps encore, a dit M. O.-W. Rodomar, administrateur de la Commission des prix.

La situation quant à ce qui a trait au sucre empirera et deviendra un peu meilleure vers le milieu de cette année. M. Rodomar prépare le livret de rationnement numéro six actuellement. Il remplacera celui portant le numéro cinq vers la mi-septembre.